

L'éclipse alimentera le travail de centaines de chercheurs

ILE DE WALLOPS (Virginie) (AFP) — Il faudra vraisemblablement des semaines et plus sûrement des mois pour analyser la masse formidable d'informations télémetriques recueillies samedi par les 32 fusées-sondes qui ont été lancées juste avant, pendant et juste après l'éclipse totale de soleil du 7 mars 1970.

C'est l'avis des savants qui ont préparé les expériences qui se sont déroulées et ont été menées à bien dans des circonstances aussi favorables que possible et avec un matériel doté des dernières découvertes en matière de technologie spatiale.

"Il nous faudra certainement beaucoup de temps pour répondre aux questions que nous nous posons, mais nous avons ce qu'il nous faut désormais pour cela," a déclaré notamment M. Robert L. Krieger, directeur de la station de lancement de l'île de Wallops, qui dépend de la NASA.

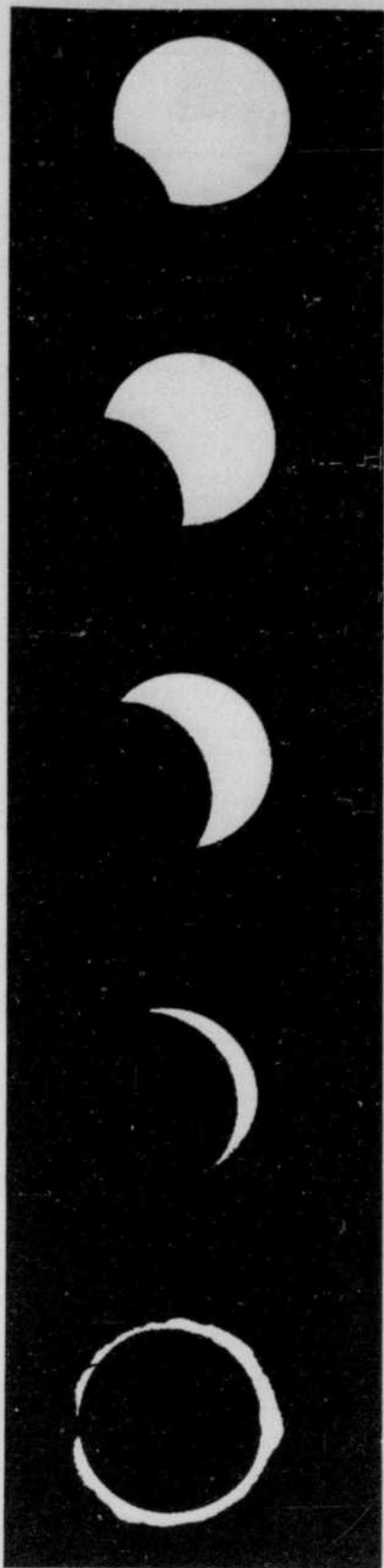
Grâce aux 32 fusées qui ont été lancées, des informations nouvelles, inédites, ou des confirmations sur des théories avancées précédemment, ont été recueillies notamment en ce qui concerne la météorologie, la physique de la ionosphère et la physique solaire.

Toutes ont été recueillies durant l'éclipse qui s'est prolongée pendant 90 minutes, par ces fusées qui sont montées jusqu'à 804 km (500 milles) d'altitude. Elles ont été coordonnées avec des observations faites du sol tant par la station de l'île de Wallops, que par celle qui fut érigée au Mexique ou par les fusées lancées depuis White Sands, au Nouveau Mexique.

Toutes ces indications ont en outre été doublées ou complétées par celles qu'effectuèrent des satellites, tels que l'"ATS-3" (satellite météorologique), les deux satellites d'observation solaire en orbite de la terre, les trois satellites américano-canadiens d'observation de la ionosphère, et par "Mariner-6" qui se trouvait alors à près de 400 millions de km (235 millions de milles) de la terre.

Ont été ainsi étudiées et mesurées, les variations du globe terrestre à la brusque interruption de son ensoleillement, les modifications de la température et des vents dans l'atmosphère moyenne, les éventuelles conséquences sur le temps d'un changement de température

Voir page 2: L'éclipse



Cinq phases de l'éclipse solaire du 7 mars, telles qu'ont pu les observer les citoyens de Norfolk (Virginie) alors que la lune s'interposait entre la terre et le soleil. (Téléphoto AP)

Niamey

Les négociations reprennent; un règlement serait imminent

Les discussions entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec au sujet du statut des Québécois dans la déléation canadienne à la conférence de la francophonie reprennent aujourd'hui à l'échelon des hauts fonctionnaires.

On reconnaît dans la capitale fédérale, à l'instar de M. Marcel Masse, que les négociations portent "sur une question de fond", et non pas sur des aspects secondaires, comme la procédure ou les drapeaux.

Les points de divergence entre les

deux gouvernements, indique-t-on dans les mêmes milieux, "ne sont pas suffisants pour justifier le refus de Québec de participer à la conférence de Niamey".

La réunion s'ouvre le 16 mars dans la capitale du Niger. Conscients de la brièveté des délais, les milieux fédéraux ont bon espoir qu'un règlement interviendra dans 48 heures environ.

La plus récente proposition fédérale faite au Québec, a-t-on fait observer, "devrait être jugée acceptable".

Voir page 2: Niamey

Benson se défend

La réforme fiscale frappera d'abord les grandes sociétés

Parlant hier soir devant les membres de l'Association libérale fédérale de La-Chine, réunis en journée d'étude à l'hôtel Aéroport Hilton, le ministre des finances a déclaré que les grandes sociétés commerciales — et non pas les petites entreprises — seront appelées à payer la plus grande partie des impôts additionnels qui seront institués en vertu du nouveau régime fiscal proposé dans un Livre blanc.

A la faveur de cette rencontre, M. Edgar Benson s'est efforcé de réfuter les arguments invoqués à l'encontre de ses propositions de réforme fiscale. Il s'est appliqué en particulier à expliquer à son auditoire l'un des aspects les plus complexes — ou les plus mal compris — du Livre blanc. Il s'agit du chevauchement des deux principaux impôts: l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales et l'impôt sur le revenu des particuliers; il a de plus exposé les raisons pour lesquelles le document propose d'abolir des concessions fiscales dont jouissent depuis longtemps les petites entreprises.

Les propositions contenues dans le Livre blanc, a dit le ministre, "ont suscité une certaine hystérie, de même que des annonces irresponsables et trompeuses dans les journaux". A ce propos, il reconnaît que l'impôt sur le revenu des petites entreprises est "l'une des questions qui provoquent le plus de réactions émotives".

L'une des propositions du Livre blanc envisage l'abolition de l'impôt de 21 pour cent sur la première tranche de \$35.000 des bénéfices des sociétés commerciales. Les critiques voient dans cette proposition un coup porté aux petites entreprises; mais le ministre fait observer que la campagne faite contre ce projet est menée par les grandes entreprises plutôt que par les petites.

Hier soir, le ministre a notamment déclaré:

- Le taux inférieur d'impôt payé par les grandes sociétés à l'égard de la première tranche de \$35.000 de bénéfices sera progressivement aboli au cours d'une période de cinq ans.
- Les associés en affaires et les



Edgar Benson

Nixon propose aux Américains

Un "grand tour" des planètes

KEY BISCAYNE (Floride) (AFP) — Le président Richard Nixon a proposé samedi à la nation américaine de préparer, à partir de 1972, le "grand tour" des planètes par des sondes automatiques américaines. Ce "grand tour" explorera dans la dernière décennie du siècle l'espace aux alentours de Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton.

Ce nouveau défi spatial auquel le président des Etats-Unis a convié ses compatriotes a été lancé le jour même de la dernière éclipse solaire du 20e siècle, depuis la résidence floridienne du président américain.

Dans la déclaration présidentielle rendue publique par la Maison-Blanche,

M. Nixon dit notamment que "la position des planètes à cette époque nous donnera une occasion unique pour lancer des missions spatiales qui pourront visiter plusieurs d'entre elles au cours d'un seul vol de plus de 5 milliards de kilomètres (3 milliards de milles).

Faisant allusion dans la même déclaration au voyage d'équipages vers Mars, M. Nixon en parle comme d'un objectif à longue portée mais ne fixe aucune date approximative pour son déroulement. Par la même occasion le président des Etats-Unis souligne qu'il est nécessaire de réduire substantiellement le coût des missions spatiales américaines.

Dans cette même déclaration — qui rappelle un peu le "défi spatial" du président John Kennedy — M. Nixon annonce que les Etats-Unis étaient en train de construire une grande station spatiale expérimentale qui sera prête dans quelques années. "Nous nous attendons à ce que l'homme travaille dans l'espace pendant des mois à un moment quelconque de la prochaine décennie" déclare-t-il.

La déclaration constitue un nouveau programme spatial en six points pour les Etats-Unis. Le président y insiste sur la nécessité d'accroître les "retombées" de la technologie spatiale en faveur de la météorologie, des communications, du contrôle du trafic aé-

rien, de l'éducation et aussi de la défense nationale.

Il insiste également sur un point: celui de la coopération internationale en déclarant notamment: "Nous encourageons grandement la coopération internationale en matière spatiale. Nos progrès, ajoutés, seront plus rapides et nos réalisations plus grandes si toutes les nations participent à cet effort, en contribuant aux ressources comme aux bénéfices".

Dans sa déclaration le président Nixon ne fait qu'une brève allusion à la suggestion du vice-président Spiro Agnew, président du Conseil national de l'espace

Voir page 2: Un "grand tour"

la météo

Ensoleillé et froid.
10 et 25.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte Francoise Romaine

VOL. LXI - NO 56

Montréal, lundi 9 mars 1970

10 CENTS

Le régime Drapeau-Saulnier à l'épreuve

Des groupes populaires préparent l'opposition

par Jean-Claude Leclerc

Après 10 ans d'un pouvoir incontesté, le régime Drapeau-Saulnier va connaître une opposition politique structurée. Le "Regroupement des associations populaires du bas de la ville et de l'est de Montréal", dans sa première conférence de presse tenue hier dans l'est de la métropole, a lancé un dossier faisant le bilan des dix ans de l'administration du Parti civique du maire Drapeau, et dévoilé un premier programme d'assemblées publiques où les conseillers municipaux seront invités à rendre compte de leur mandat avant les élections du 25 octobre prochain.

Ce regroupement, fait d'une trentaine de comités de citoyens, d'associations de locataires et de loisirs, et de militants syndicaux, n'est pas encore un parti politique municipal visant à présenter des candidats le 25 octobre, mais cette possibilité sera examinée dès le mois prochain, après les neuf assemblées publiques qui doivent avoir lieu dans autant de districts électoraux. C'est du moins ce qu'a précisé un des porte-parole du comité central, M. Louis Favreau, un des deux organisateurs permanents du Regroupement. L'autre est M. Jean Grenier.

La première conférence de presse a été donnée dans le sous-sol d'un service social familial de l'est, au 3130 de la rue Sainte-Catherine. Le bureau d'organisation est toutefois installé, pour le moment, dans un local mis à la disposition des associations populaires par le mouvement syndical, au 1406 de la rue Beaudry.

Bilan des 10 ans

Sous le titre "Bilan de 10 ans d'administration Drapeau-Saulnier", le Regroupement a dévoilé hier un dossier d'une quarantaine de pages résumant les études d'un groupe de recherche universitaire et populaire sur la situation sociale et politique à Montréal.

Un premier chapitre sur la démocratie à l'hôtel de ville, dénonce le "pouvoir personnel", le rejet de la participation populaire, et la "fêruler" du maire Drapeau sur le "parti civique".

Le PCM est également dénoncé pour n'avoir pas de véritables membres, être représentatif des seuls intérêts de la "classe dominante" (sur les conseillers, un seul est travailleur, et il est "indépendant"), et de n'être en fait qu'un "simulacre de parti" qui n'existe même pas "selon les normes de la démocratie libérale".

Après avoir souligné ce qu'il appelle la "mystification" du maire et chef de parti qui consulte son "cher petit peuple" à travers les milliers de lettres qu'il affirme recevoir constamment, le dossier laisse pointer une oreille électroale: "Drapeau ne s'est jamais demandé si les gens étaient intéressés à voter dans un système quasi totalitaire où l'opposition n'existe pratiquement pas. Peut-être aura-t-il des surprises le jour où les travailleurs se seront organisés et pourront s'exprimer à travers des gens qui s'identifieront avec leurs intérêts et non avec ceux de la classe dominante".

Dans un autre chapitre, le dossier fait l'analyse des réalisations de l'administration depuis 10 ans. Il soutient par exemple que l'Expo a coûté au "petit peuple" quelque \$75 millions.

Le dossier conclut en soutenant que le régime Drapeau-Saulnier a eu depuis 10 ans une politique d'équipements collectifs et de services pour les secteurs déjà favorisés. Les emprunts ont été affectés surtout à l'Expo, à la Place des arts et au métro. "Seulement 6,4% de l'argent emprunté durant cette période est allé à la rénovation urbaine et à l'élimination des taudis".

Les dépenses de la ville pour 1969-70 vont au service de la dette pour 23,9%, à la police et aux incendies pour 19%, à Terre des hommes pour 8,9%, au logement pour 0,9%, à la Place des arts pour 0,5%, aux parcs pour 4,6% et à la santé pour 1,9%.

Mais, affirme-t-on, avec un budget et

Voir page 2: Drapeau-Saulnier

Au Guatemala

Un diplomate américain contre trois guérilleros

CIUDAD GUATEMALA (AP — AFP) — M. Sean Holly, second secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis au Guatemala, enlevé vendredi dernier par des guérilleros, a été libéré hier matin à 5h locales après que le gouvernement guatémalteque eut lui-même libéré trois guérilleros des forces armées rebelles (FAR).

La libération de M. Holly est intervenue huit heures avant la fin de l'ultimatum fixé par ses ravisseurs, ceux-ci ayant menacé de tuer le diplomate américain à 14h30 si le gouvernement n'avait pas libéré dans ce délai quatre membres de leur organisation qui avaient été appréhendés. Mais il devait s'avérer que l'un deux n'était pas détenu.

Peu après la libération de M. Holly, on apprenait que la même organisation

avait kidnappé et détenait un important banquier et avocat guatémalteque, M. Gabriel Biguria, 55 ans, enlevé quelques heures après le diplomate américain. On ignorait encore hier soir ce que les rebelles exigeaient pour sa libération.

Cet enlèvement est le troisième réussi par les FAR en deux semaines. En effet, le ministre des Affaires étrangères Alberto Fuentes Mohr avait été kidnappé le 27 février et relâché 28 heures plus tard après que le gouvernement eut relâché un étudiant de gauche qui avait été incarcéré. La même organisation est également responsable de l'assassinat, en août 1968, de l'ambassadeur américain au Guatemala, M. George Gordon Meier.

Les trois membres des FAR qui avaient été remis à l'ambassade de Costa Rica à Guatemala après avoir été libérés devaient partir hier soir pour Mexico aux frais de l'ambassade des Etats-Unis et à bord d'un avion de la "Panamerican". C'est ce qu'a fait savoir l'ambassadeur de Costa Rica au Guatemala, M. Erwin Gongora, qui a précisé qu'il avait reçu de l'ambassade américaine les trois billets d'avions, ainsi que les sauf-conduits délivrés par les autorités guatémalteques.

M. Holly a lui-même annoncé sa libération en convoquant une conférence de presse à l'ambassade à 10 heures pour raconter les circonstances de l'enlèvement.

Deux jeunes gens armés de mitraillettes ont intercepté son automobile vendredi dernier alors qu'il revenait d'un déjeuner chez des amis. Ils lui ont enlevé ses lunettes et l'ont fait monter dans une voiture de marque européenne où se trouvaient déjà d'autres guérilleros. Ses ravisseurs lui ont mis des lunettes sombres et du coton sur les yeux et l'ont conduit dans les environs de la capitale. "Nous avons roulé pendant une heure environ, a dit M. Holly. Puis nous avons changé de voiture et nous sommes montés dans un camion".

Voir page 2: Un diplomate

Le président Makarios échappe à un attentat

NICOSIE (AFP) — Le président Makarios a échappé hier matin à un attentat.

Le président, qui est âgé de 57 ans, devait se rendre par hélicoptère au monastère de Makheras, à 25 milles de Nicosie, où il devait dire la messe et présider au service religieux à la mémoire de Gregoris Afxentiou, lieutenant du général Grivas au cours de la lutte de l'EOKA, contre les Britanniques.

Dès que l'hélicoptère a décollé de la cour de l'archevêché, des tirs d'armes automatiques ont été déclenchés depuis le toit du gymnase pan-chypriote, qui se trouve de l'autre côté de la rue. Le pilote, bien que blessé, put atterrir immédiatement à proximité de l'archevêché. Il a été transporté et opéré à l'hôpital de Nicosie. L'appareil a été endommagé.

Selon un communiqué de la police, Mgr Makarios s'est rendu au monastère par la route. La chambre des députés, d'autre part, se réunit cet après-midi en séance extraordinaire pour examiner la situation.

Cet attentat contre Mgr Makarios est le troisième depuis quelques mois. Le 28 octobre dernier, une charge de plastique explosait devant le palais du président de la République chypriote à Nicosie, alors que Mgr Makarios se trouvait à l'archevêché. En janvier dernier, au retour du prélat d'un voyage en Afrique, à Rome et Athènes, un complot contre sa vie avait été déjoué. Leurs auteurs auraient été un joueur de football et un ancien officier. Mais de source officielle aucune indication n'avait été donnée sur ce complot relaté simplement par le journal "Ta Nea" de Nicosie dont le directeur est le médecin personnel de Mgr Makarios.

Cette recrudescence de troubles survient au moment où les conversations

Voir page 6: Makarios



Le président de Chypre, Mgr Makarios, a échappé de justesse à un attentat hier. L'archevêque examine ici (notre photo) l'hélicoptère dans lequel il voyageait et qui a été criblé de balles quelques minutes après le décollage, au Palais de Nicosie. Blessé à l'abdomen, le pilote a réussi à poser l'appareil dans un champ, derrière le Palais. Mgr Makarios n'a pas été touché. (Téléphoto AP)

au gré du temps

De Bruges à Liège

Les Belges, dont l'union a longtemps fait la force, connaissent de graves problèmes. Ils remettent en question l'Etat unitaire créé pour eux en 1831.

Le Royaume résiste mal aux dissensions engendrées par le conflit linguistique. On a donc décidé de créer trois secteurs géographiques: l'un francophone, l'autre flammingant, le troisième mixte, autour de la capitale.

Ce découpage, affirment les leaders extrémistes des deux tendances, n'est qu'une étape, car eux, ont trouvé la formule salvatrice: ils appellent de tous leurs vœux la confédération.

On a eu des délégués belges rencontrant au congrès de Niamey le représentant du Canada, ils pourraient facilement obtenir auprès de lui des renseignements sur le fonctionnement de ce système idéal dans lequel la francophonie peut être représentée par une seule voix, mais en deux langues.

Louis-Martin TARD

suites
de la première
page

L'ÉCLIPSE

à ces altitudes (18 milles et 37 milles), la formation d'ozone pendant une éclipse entre 12 milles et 40 milles, le pouvoir de conducteur électrique de la ionosphère qui reflète les ondes radio, les concentrations d'électrons, leur température et la fréquence de leurs collisions dans la basse atmosphère, et enfin, entre autres expériences, le vent solaire dans l'ombre portée de la lune au moment de l'éclipse. Des photographies nombreuses ont été prises, la variation de température de la basse chromosphère durant l'éclipse a également été mesurée.

"Tout s'est très bien passé. Nous sommes satisfaits de l'opération dans son ensemble", a déclaré un porte-parole de la NASA, qui parlait de ces lancements comme d'autres expériences faites ailleurs aux États-Unis au moment de l'éclipse. Il a précisé que l'un des sept satellites étudiant ce phénomène a fourni de bonnes photographies de la couche nuageuse au moment où la lune cachait le soleil.

A Oaxaca, au Mexique, où s'étaient rassemblés de nombreux savants internationaux, "les conditions de visibilité étaient excellentes".

Nombre d'experts et de spectateurs ont toutefois manifesté, aux États-Unis, une certaine déception du fait que l'éclipse, bien que totale en certains endroits, n'a produit qu'une obscurité plus comparable au crépuscule qu'à la nuit noire. La température à ce moment a pourtant baissé d'une douzaine de degrés fahrenheit.

Des millions de spectateurs ont été témoins de ce phénomène céleste que plus de mille savants ont étudié à Wallops et en d'autres centres d'observation. Ces experts étaient principalement Américains, mais on comptait aussi entre autres des Français, des Japonais, et des Suisses. Des spécialistes des questions de la haute atmosphère et de l'ionosphère, de l'énergie solaire ont utilisé également comme postes d'observation des quadricoptères ou des bateaux dans l'Atlantique occidental.

DRAPEAU-SAULNIER

aussi considérable, la ville de Montréal pourrait faire de véritables "choix politiques".

Assemblées

Le Regroupement a dévoilé hier un programme de neuf assemblées publiques d'information, dans les districts électoraux de Saint-Henri, Sainte-Anne, Saint-Louis, Saint-Jacques, Saint-Edouard, Papineau, Rosemont et Maisonneuve, ainsi que Ahuntsic, seule point de du mouvement municipal hors des quartiers défavorisés.

Des conseillers municipaux ont déjà donné une réponse affirmative. Une assemblée présente un intérêt particulier, celle de Sainte-Anne, où le Parti civique n'a pas de conseillers, mais où le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a été invité à débattre avec la population la question de la rénovation urbaine.

Ces assemblées ne seront qu'une première manifestation du mouvement municipal, la stratégie devant y être fixée suivant les résultats.

Le mouvement municipal qui vient de faire sa rentrée n'a pas été créé de toutes pièces. Il est le résultat d'une part de la révision que les comités de citoyens ont du faire de leur action depuis les cinq dernières années, et de l'incapacité du mouvement syndical à jeter les bases d'un "deuxième front" vraiment structuré.

C'est un troisième front qui vient de s'ouvrir. Les syndicats pourraient continuer leur travail dans le secteur des travailleurs qu'ils ont regroupés, les comités et associations populaires pour

ottawa

Comité fédéral sur la jeunesse

Le Comité fédéral sur la jeunesse a nommé 12 personnes pour prêter l'oreille aux revendications des jeunes Canadiens, et pour les encourager à faire valoir leurs aspirations. Selon M. David Hunter, âgé de 26 ans et président du comité, il s'agit de rejoindre les jeunes qui sont "rangés" aussi bien que les "activistes".

La façon dont vont s'y prendre les 12 coordonnateurs régionaux est néanmoins susceptible de varier selon les circonstances. L'équipe compte des prêtres, des travailleurs sociaux, un directeur de YMCA, des avocats et des professeurs, et M. Hunter a fait remarquer que chacun d'eux a une conception bien personnelle du dialogue avec la jeunesse. D'autre part, "ils s'intéressent de très près à leurs régions et c'est justement ce que nous souhaitons", a ajouté M. Hunter. En annonçant les nominations, le comité pose son premier geste public depuis qu'il a vu le jour l'année dernière au sein du secrétariat d'Etat. Les quatre membres sont chargés de faire enquête sur "les besoins et les aspirations de la jeunesse canadienne" et de présenter leur rapport au secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, au début de l'automne.

Le contrôle économique

Le ministre fédéral Herb Gray a déclaré hier à l'émission Question Period du réseau CTV qu'un nombre grandissant de Canadiens réclamaient des gouvernements fédéral et provinciaux une action suivie dans le but d'assurer un meilleur contrôle canadien dans le développement du pays. Interrogé au sujet de la loi américaine qui interdit aux succursales des compagnies américaines situées à l'étranger de commercer avec des pays comme la Chine et Cuba, M. Gray a dit: "Je pense que la majorité

ront poursuivre le leur dans les secteurs défavorisés où les travailleurs ne sont généralement pas syndiqués, mais ces deux courants de réveil populaire pourront conjuguer leurs projets politiques dans un mouvement distinct, dont les comités d'action politique seront implantés sur la base des districts électoraux municipaux.

Les porte-parole du Regroupement ont précisé hier qu'ils n'avaient pas exclu de leur préoccupation le niveau de responsabilité provincial ou fédéral, mais ils considèrent que c'est par la politique municipale qu'ils doivent entreprendre de construire un nouveau "pouvoir populaire" dont le thème sera: "Il ne suffit pas de surveiller le pouvoir, il faut l'exercer".

UN "GRAND TOUR"

faite après le succès d'Apollo 11 en juillet et portant sur l'envoi d'un équipage américain sur Mars pour les années 1980. "Dans le cadre de ce programme, dit-il, nous enverrons éventuellement des hommes explorer la planète Mars".

La déclaration du président insiste nettement sur la nécessité de réduire le coût global des missions spatiales. Il évoque aussi brièvement une autre suggestion de M. Agnew, celle des navettes spatiales ou d'engins spatiaux qui seraient à même d'être utilisés plusieurs fois pour des liaisons entre la terre et les stations orbitales, ou entre la terre et des stations installées sur la lune par exemple.

M. Thomas Paine, directeur de la N.A.S.A. a souligné après la publication de la déclaration du président Nixon qu'aucune décision à propos du voyage d'un équipage vers Mars ne pouvait être prise avant 1976. Il a dit que la position relative des planètes par rapport à la terre permettrait l'envoi de sondes automatiques pour effectuer le "grand tour" proposé par le président respectivement en 1983, 1986 et 1988.

M. Paine a insisté sur le fait qu'avant tout envoi d'équipage vers Mars il importerait qu'aient été mis au point, construits et expérimentés non seulement les engins-navettes, mais des stations de lancement en orbite terrestre ainsi qu'une fusée à propulsion nucléaire. Il s'est refusé pour le moment à toute évaluation du coût du "grand tour", qui a-t-il dit ne pourra être mis au point qu'au cours des onze années à venir. Mais il a toutefois estimé à dix millions de dollars la première tranche du financement du "grand tour" qui sera à porter au budget de 1972.

NIAMEY

ble". Mais le gouvernement fédéral ne veut pas, dans le cadre de négociations sur la formation d'une délégation internationale, modifier la constitution canadienne. Il existe d'autres mécanismes pour la révision de la constitution, souligne-t-on, et le gouvernement fédéral n'entend pas revenir sur les positions de principe qu'il a déjà énoncées au sujet des relations internationales.

Vendredi, à l'Assemblée nationale, le chef de l'Opposition, M. Bourassa, a demandé à M. Bertrand si une décision avait été prise au sujet de la conférence de Niamey.

Le premier ministre a répondu qu'aucune décision n'avait encore été prise. Il a dit que M. Trudeau n'avait pas encore répondu à sa dernière lettre.

Dans votre lettre, y avait-il une proposition du Québec? a demandé M. Bourassa.

"J'aime mieux ne pas en parler immédiatement, a répondu M. Bertrand. Au départ, une proposition avait été faite. Une contre-proposition a été formulée, et nous avons répondu à cette contre-proposition."

RÉFORME FISCALE

excédant \$24.000. Il est tenu compte ici d'un impôt provincial de 28 pour cent (bien que l'impôt soit plus élevé dans certaines provinces).

Toujours selon le Livre blanc, le taux général de l'impôt sur les bénéfices des sociétés sera d'environ 50 pour cent.

Présentement, compte tenu de la taxe spéciale pour la sécurité de la vieillesse et des autres surtaxes (qui seront absorbées dans le taux général en vertu du Livre blanc), l'impôt sur les bénéfices

des Canadiens jugent inacceptable que les lois d'un pays étranger aient une application extra-territoriale au Canada.

Ambassadeur au Mali

M. Gordon Ridell, nouvel ambassadeur du Canada au Mali avec résidence à Dakar, a présenté samedi à Bamako, ses lettres de créance au lieutenant Moussa Traore, président du comité militaire et du gouvernement, chef de l'Etat.

Dans son discours, M. Ridell, qui s'exprime dans un excellent français après avoir souligné les liens privilégiés de langue et de culture qui unissent le Canada au Mali, a rappelé que de nombreux jeunes du Service universitaire canadien d'outre-mer travaillaient au Mali depuis plusieurs années dans le cadre de l'assistance technique. Il a d'autre part souligné que le Canada était prêt à développer ses relations de coopération avec le Mali.

Le lieutenant Traore, dans son discours réponse, après avoir rappelé les grandes lignes de la politique étrangère malienne fondée sur le non-alignement véritable, a assuré le diplomate qu'il trouverait auprès du gouvernement malien toute la sollicitude nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Aide à la Malaisie

Le gouvernement canadien versera à la Malaisie 40 millions de dollars malaisiens, au titre d'une aide financière et technique qui s'étendra sur cinq ans, a déclaré le Dr Chambers, représentant de l'Agence canadienne internationale de développement.

M. Chambers, qui est arrivé mardi à Kuala Lumpur, s'est entretenu avec plusieurs personnalités malaisiennes des projets d'aide et de développement canadiens. M. Chambers quittera la Malaisie mardi prochain.

fices des sociétés s'élève à 21.54 pour cent à l'égard de la première tranche de \$35.000, et à 51.41 pour cent à l'égard des bénéfices excédant cette somme.

Si l'on tient compte des taxes plus élevées dans certaines provinces, le taux combiné est plus élevé, et atteint 24.54 pour cent (pour la première tranche de \$35.000) et 54.41 pour cent (pour le reste) au Manitoba et à Terre-Neuve. En Ontario et au Québec, où sont établies la plupart des sociétés commerciales, les taux sont respectivement de 23.54 (pour les premiers \$35.000) et de 53.41 (pour le reste).

Les impôts payés au taux de 50 pour cent par les entreprises familiales ou assimilées seront considérés comme un paiement anticipé d'impôt de la part des propriétaires uniques des dites entreprises quand ceux-ci calculeront leur impôt personnel. Ils pourront réclamer un remboursement si le taux de l'impôt de leur revenu personnel est inférieur au taux de 50 pour cent, applicable à leur entreprise.

Les grandes sociétés sont celles qui paieront la plus grande partie de l'impôt additionnel suivant nos propositions. Elles paieront une tranche additionnelle d'environ \$10.000 par année, et la campagne contre le Livre blanc est en grande partie menée par ces sociétés.

Il est vrai, reconnaît M. Benson, que certaines entreprises de taille plus petite paieront en réalité plus d'impôt. Mais le gouvernement ne pense pas que le meilleur moyen d'aider les petites entreprises soit de maintenir le taux de 21 pour cent pour toutes les sociétés, grandes et petites. Cette situation actuelle coûte au Trésor fédéral de \$200 à \$300 millions par année.

Au lieu de réagir négativement, les entreprises feraient mieux de soumettre des propositions concrètes tendant à améliorer le projet de réforme fiscale, a dit M. Benson en conclusion.

UN DIPLOMATE

Selon M. Holly, le camion s'est dirigé vers une montagne où le climat était beaucoup plus froid. Au cours des deux nuits passées en compagnie des guérilleros, le diplomate a eu quelques discussions avec eux. En réponse à une question, il a indiqué que les entretiens étaient courts et que les problèmes des intérêts américains au Guatemala, de l'impérialisme et de la guerre au Vietnam avaient été évoqués. "Mais à aucun moment, a-t-il dit, nous ne nous sommes disputés".

Le diplomate a ensuite déclaré que les guérilleros lui avaient fait quitter le lieu de sa détention hier à 2 heures du matin. Sur le chemin du retour, ses ravisseurs lui ont demandé s'il connaissait un endroit sûr pour le libérer. M. Holly a alors indiqué une église catholique, appelée "La divine province". Ils s'y sont rendus, sont descendus de voiture et ont attendu trois heures près de l'église. A cinq heures du matin, les membres des FAR l'ont laissé après lui avoir fait promettre de ne pas téléphoner avant une heure.

"Je suis entré dans l'église, a dit le diplomate, et à 6h37 j'ai appelé ma femme. Aussitôt après, j'ai parlé à l'ambassadeur et quelques minutes plus tard, ils sont venus me chercher".

"Les FAR m'ont bien traité. Cependant je n'ai pas envie de connaître à nouveau une telle expérience", a dit le diplomate en souriant. Il a remercié le gouvernement et la presse du Guatemala pour les efforts qu'ils avaient faits en sa faveur.

De son côté, l'ambassadeur, M. Nathaniel Davis, arrivé à l'ambassade peu après la fin de la conférence de presse, a exprimé ses remerciements au gouvernement guatémaltèque.

Un peu plus tôt, le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, avait adressé un télégramme de remerciement au ministre guatémaltèque des Affaires étrangères, M. Mohr, qui avait lui-même connu la même expérience une semaine plus tôt.

La junte renversée,
Onassis sera expulsé
- A. Papandréou

LONDRES (AFP) — Les milliardaires Aristote Onassis et Stavros Niarchos seront expulsés de Grèce et tous leurs biens confisqués si la junte au pouvoir à Athènes est renversée, a déclaré dimanche à Londres, M. Andreas Papandréou, leader du mouvement de libération panhellénique.

Le fils de l'ancien chef du gouvernement grec, George Papandréou, — qui prenait pour la première fois la parole en public dans la capitale britannique — a également demandé devant 2.000 auditeurs que "toutes les forces démocratiques d'Europe s'engagent dans le combat pour une Grèce libre... Car la montée du totalitarisme en Europe porte avec elle la menace d'un nouveau Munich".

M. Papandréou a enfin critiqué une nouvelle fois les Etats-Unis et l'OTAN pour l'appui qu'ils apportent à la junte. Selon lui, la Grèce, a-t-il affirmé, "est occupée par des hommes revêtus d'uniformes grecs mais armés de fusils américains, tandis que les services secrets grecs ne sont qu'un appendice de la CIA".

Meilleure pièce au
festival de Régina

REGINA (PC) — La troupe du Little Theatre de Regina, a obtenu samedi soir le prix de la meilleure production au Festival d'art dramatique pour la région de la Saskatchewan.

L'arbitre Roberta Dolby, de New York, a porté son choix sur la pièce "Who's Afraid of Virginia Woolf", d'Edward Albee, l'un des quatre spectacles présentés à ce festival.

Ken Bolton et Ronald Williams, du groupe de Regina, se partagent le prix décerné au meilleur metteur en scène.

M. Bolton a également remporté ex aequo le prix d'interprétation masculine, avec Brian O'Hara, membre du Swift Current Little Theatre.

Ken Bolton était en vedette dans "Virginia Woolf", alors que Brian O'Hara incarnait Oscar Madison dans la pièce "The Odd Couple".

radio / télévision

Entre schizophrénie et rondecuirisme

par Gilles Constantineau

"Nous sommes dans une situation où il nous faut concilier l'inconciliable, rencontrer des objectifs divergents, fournir un service à la fois public et privé, et sur deux réseaux parallèles partout..."

M. Antonin Boisvert, ci-devant directeur général de la radio du réseau français à la Société Radio-Canada, tient à dessiner ainsi, en quelques grands traits peu rassurants, le fond immuable sur lequel se conçoit, s'organise et s'échouent parfois les modifications qu'on tente d'apporter tous les ans à la programmation du réseau. Et comme si l'expression "concilier l'irréconciliable" ne donnait pas la pleine mesure de son sentiment, M. Boisvert parsemera ses propos d'une autre observation de la même eau: "Tout ça, dira-t-il à plusieurs reprises, c'est un peu de la schizophrénie".

Mais schizophrénie ou non, la direction du réseau français prend actuellement des décisions apparemment marquées au coin d'une bonne hygiène mentale: "Nous procédons, déclare M. Boisvert: à un réaménagement considérable de la grille nationale." La radio de Radio-Canada, précise-t-il, a résolu de se faire "concurrentielle".

Ce qui veut dire qu'à compter de septembre prochain le réseau:

A) "articulera sa programmation sur l'information et le divertissement";

B) "profitera au maximum de la disponibilité de l'auditoire aux heu-

res de pointe", i.e. aux sommets approximatifs de 8h., midi et 17h.;

C) s'appliquera conséquemment "aux besoins de la majorité le jour, et à ceux de la culture, le soir".

Pressé de donner à tous ces principes une interprétation pratique, M. Boisvert ne voudra pas s'engager très loin sur cette voie, ayant à négocier avec les 30 affiliés du réseau, ces jours-ci non seulement le principe des changements, mais son application même. Or les postes privés n'ont généralement, quant à eux, qu'un grand critère pour tout évaluer: celui de la rentabilité commerciale.

Aussi, même s'il affirme avec force qu'au sens large "la radio est devenue moyen d'information, et la télévision moyen de divertissement", le directeur du réseau hésitera beaucoup avant d'annoncer que celui-ci, dès l'automne, donnera "de 45 à 60 minutes de plus d'information par jour, au minimum". Entendons-nous: non pas de nouvelles proprement dites, celles-ci occupant déjà une tranche de 120 à 125 minutes par jour (contre 65 minutes il y a cinq ans à peine). Mais de l'information, précise M. Boisvert, du genre "affaires publiques" (le mot à peine lâché, il le regrette, c'est plutôt la notion de "service" qu'il veut faire valoir, et en ce sens un bulletin météorologique a autant de valeur qu'une demi-heure de magazine).

Et pour le divertissement? "Nous ferons des efforts de personnalisation de plus en plus importants," dé-

clare M. Boisvert. (D'avantage, donc, du genre "Un instant" ou "S'il vous plaît", avec des animateurs qui impriment leur personnalité à un contenu souvent peu substantiel auquel ils donnent sa seule vertu, incertaine? M. Boisvert n'entre pas dans les détails; il faudra attendre pour savoir.)

Quant à la culture, enfin, selon l'attitude de M. Boisvert, les ondes nocturnes de Radio-Canada lui semblent irrévocablement acquises. Mais quel genre de culture? S'il est, là aussi, trop tôt pour exiger des précisions, on peut quand même noter avec inquiétude le fait qu'au beau milieu de mars, trois mois avant la fin de la saison régulière, la direction de la radio ait décidé de laisser tomber "Studio d'essai", la demi-heure expérimentale du vendredi soir, qui tenait l'affiche depuis moins d'un an et demi et qui avait présenté plusieurs essais magistraux comme ce "Bien à moi, marquise" de Marie Savard, que l'Europe a acclamé et primé.

Qu'on épouse servilement "les besoins de la majorité" le jour, c'est un principe qui peut se défendre, quitte à ce qu'on en discute àprement les moyens d'application. Mais qu'on tende à rondecuiriser la culture radiophonique à des heures où la majorité geuleante à l'œil et l'oreille collées à l'appareil de télévision, comme le ferait croire cette décision, voilà qui donne bien plus d'effroi que toutes les aimables protestations de schizophrénie officielle.

L'infiltration continue

Israël attaque un village libanais

TEL AVIV (AP-AFP) — Les guérilleros palestiniens, défiant l'avertissement qu'Israël avait voulu donner en attaquant un village du Liban, ont saboté hier une conduite d'eau et un véhicule militaire israélien a explosé sur une mine à la frontière libanaise.

Plus tôt dans la journée, les troupes israéliennes avaient tué cinq guérilleros qui s'étaient infiltrés à partir du Liban, apprend-on de source militaire israélienne.

Le groupe de guérilleros, qui est le plus important à avoir traversé la frontière israélo-libanaise depuis la guerre des six jours, est passé à l'action deux jours après qu'une unité d'infanterie israélienne eut pénétré en territoire libanais et eut dynamité cinq maisons "appartenant à des partisans des terroristes".

"Cette opération ne constitue qu'un premier et bien faible avertissement, d'ordre militaire, aux autorités libanaises, a déclaré samedi matin à la radio israélienne le général Haim Herzog. Il ne fait pas de doute que les forces de sécurité israéliennes pourraient, en cas de besoin, donner aux Libanais des avertissements: autrement graves."

En plus des maisons dynamitées, deux postes de l'armée libanaise ont été détruits aux abords du village. Un fedayin a été tué et un autre capturé et ramené en territoire israélien.

Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, a présenté hier devant le conseil des ministres israélien un long rapport sur la situation militaire à la frontière israélo-libanaise, principal sujet de préoccupation des autorités militaires israéliennes.

Le renouveau des incidents à la frontière israélo-jordanienne, après une période d'accalmie, et la tension constante le long du canal de Suez ont également été évoqués par le général Dayan.

La situation à la frontière avec le Liban, selon les chroniqueurs militaires israéliens, préoccupe les autorités israéliennes pour deux raisons essentielles. D'abord parce que cette région se prête particulièrement aux combats de guérilla, ensuite parce que les Israéliens sont persuadés que les commandos veulent faire de cette frontière le front principal de leur lutte contre Israël.

Les cent dix kilomètres de frontière entre le Liban et Israël, en effet, traversent une région montagneuse coupée de vallées étroites permettant les infiltrations et parsemée de grottes offrant des abris. De plus, cette région ayant été des plus calmes durant les vingt dernières années, ce n'est que récemment que les Israéliens ont entrepris d'y établir un réseau d'installations défensives, tout récent pour offrir une protection vraiment efficace aux paysans israéliens de la région, dont les habitations ne sont parfois qu'à un ou deux kilomètres du Liban.

Les commentateurs israéliens estiment que les commandos palestiniens ont décidé de faire de la frontière israélo libanaise leur principal front contre Israël, et soulignent qu'à cette intention, ils ont déjà transféré trois à quatre cents de leurs hommes du secteur du mont Hermon à l'ouest du Kazbani en direction de la mer. Depuis le premier janvier, date de l'enlèvement d'un garde civil de Metoulla par des commandos d'El Fatah, soulignent encore les commentateurs israéliens, ceux-ci ont effectué une quarantaine d'opérations dans cette région: tirs par-dessus la frontière, pose des mines sur les routes, dynamitages. Les principales agglomérations visées ont été Hanita, Zarit, Chitola, Kiryath et Chmona. La circulation de nuit est devenue particulièrement dangereuse en certains secteurs de la route qui relie Roch Hanikra sur la Méditerranée à Metoulla.

Face à cette situation, les autorités israéliennes hésitent entre deux solutions contraires, estime-t-on dans les milieux bien informés de Tel Aviv. Les autorités libanaises ne veulent pas se heurter ouvertement avec les commandos, déclarent les commentateurs israéliens, les militaires israéliens pressés par la population de la région frontalière se sentent obligés d'agir par eux-mêmes contre les commandos en territoire

libanais, au cours d'opérations offensives d'apparence mais défensives en réalité. Pourtant, le gouvernement israélien se doit d'adopter une politique prudente, et donc d'interdire ce genre d'opérations, afin de ne pas rendre plus difficile au président Nixon l'annonce de nouvelles fournitures d'armes, demandées par les israéliens, ajoutent ces commentateurs.

Le gouvernement israélien a essayé de régler ce dilemme en multipliant les avertissements diplomatiques, de plus en plus sévères, au gouvernement de Beyrouth, et en lançant une première opération limitée contre un village frontalier libanais d'où des commandos étaient partis pour attaquer des agglomérations israéliennes. Toutefois, de nombreux commentateurs se demandent si cette stratégie, plus politique que militaire, donnera les effets escomptés et si les Israéliens ne seront pas finalement obligés d'en venir à des mesures d'ordre militaire plus énergiques.

Sur le front jordanien, la situation avait été nettement plus calme au cours des dernières semaines, d'abord parce que les commandos palestiniens s'étaient concentrés autour d'Amman lors des incidents qui les ont opposés aux forces jordaniennes régulières, ensuite parce que la Jordanie souhaitait préserver le calme dans les vallées de Beisan et du Jourdain. Le gouvernement d'Amman espérait ce calme pour que les Israéliens permettent en échange la réparation du canal d'irrigation El Ghor, endommagé par les représailles israéliennes, sont dépend en grande partie l'économie jordanienne.

On espérait parvenir, dans les milieux israéliens, à un tel accord tacite, mais il semble que les commandos, opposés à ce genre d'accord aient repris leurs



Marie-Claude Desjardins étudiante.

"Now I speak English fluently"

"Après avoir passé mon baccalauréat, je suis venue chez LPS me perfectionner en anglais. Les méthodes sont très efficaces et produisent des résultats immédiats. Puisque j'ai pu approfondir cette langue en peu de temps et parce que je la parle couramment, je prends maintenant des cours d'espagnol pour devenir trilingue."

- Cours pour tous niveaux. Jour — Soir
- Programmes accélérés ou intensifs
- Début des cours chaque semaine

Prenez rendez-vous immédiatement pour un essai gratuit.

LANGUAGE POWER SYSTEMS

878-2821 DE 9 H. A 21 H.

Etage F, Centre International, Place Bonaventure, Montréal, Québec, 500 Grande Allée — (418) 528-0331 Toronto, 401 Bay Street — (416) 362-6551





Un groupe d'adolescents de Val d'Ast en Georgie attendaient la manifestation de l'éclipse solaire dans une courbe de la rue principale, samedi, alors qu'un lourd nuage couvrait la ville, privant les spectateurs de la vue du soleil disparaissant derrière la lune. La noirceur totale survint toutefois à 1 h 17, heures de l'Atlantique. (Téléphoto AP)

Dans Ahuntsic

Parizeau (PQ) affrontera Laliberté (UN) et un libéral qui ne sera pas Lefebvre

par Michel Roy

M. Jacques Parizeau a annoncé en fin de semaine qu'il se portera candidat du Parti québécois dans Ahuntsic s'il est agréé par les militants péquistes de cette circonscription au cours de l'assemblée de mise en candidature, le 5 avril. Il ne fait aucun doute que l'économiste du Parti sera accueilli triomphalement, on ne lui connaît du reste aucun adversaire.

M. Jean-Paul Lefebvre, député libéral d'Ahuntsic à l'Assemblée nationale, a déjà fait savoir qu'il ne briguerait pas les suffrages aux prochaines élections. Mais beaucoup d'électeurs libéraux tentent de convaincre M. Lefebvre de revenir sur sa décision, convaincus que le député actuel pourrait vaincre M. Parizeau.

Interrogé sur ses intentions, M. Lefebvre a déclaré hier qu'il n'est pas venu sur sa décision et qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections.

Du côté de l'Union nationale, c'est à M. Euclide Laliberté, conseiller municipal (siège no 3) d'Ahuntsic à l'hôtel de ville et whip du Parti civique, que l'on a proposé la candidature.

"A ce stade-ci, a déclaré hier soir M. Laliberté, rien n'est encore décidé, mais la rumeur n'est certainement pas fautive." Agent d'assurances, M. Laliberté connaît bien le district d'Ahuntsic et serait, contre M. Parizeau, un candidat de taille, surtout si les ministériels engagent d'importantes ressources dans cette lutte électorale.

Si M. Lefebvre ne revient pas sur sa décision, les libéraux chercheront un candidat prestigieux, l'un de ceux que M. Bourassa s'emploie à recruter ces jours-ci.

Pour sa part, M. Parizeau est plutôt sceptique quant aux intentions véritables de M. Lefebvre. Il n'est pas convaincu que celui-ci n'annoncera pas au dernier moment sa décision de se porter candidat.

Rappelons que M. Lefebvre avait en 1966 recueilli 16.282 voix contre 7.927 à M. Guy Villard (UN). 4.195 à M. Pierre Cinq-Mars (RN); 266 à M. Paul Demers (RN) et 228 à M. J.-Roger Papien (indépendant).

Ces chiffres indiquent que les libéraux possèdent sur tous leurs adversaires un avantage certain. Mais, outre que la personnalité de M. Lefebvre a contribué à l'éclat de la victoire libérale de 1966, la situation politique a évolué depuis quatre ans.

A cet égard, M. Parizeau croit avoir constaté dans Ahuntsic "un glissement très net en faveur du PQ", comme en témoigne, dit-il, la vigueur de l'Association du Parti dans cette circonscription qui compte environ 1.000 membres.

Des sondages faits l'été dernier concluaient à la supériorité du PQ sur les deux autres partis réunis, sondages au sujet desquels M. Parizeau formule toutefois de sérieuses réserves en raison du nombre considérable des indécis et du faible pourcentage de la population atteinte par les enquêteurs.

Toutefois, dès que sa candidature sera confirmée, M. Parizeau se propose de procéder, au début d'avril, à de nouvelles enquêtes dans Ahuntsic.

M. Parizeau a confirmé qu'il avait eu vent des rumeurs selon lesquelles M. Euclide Laliberté serait candidat de l'Union nationale; mais il semble attacher plus d'importance au choix que feront les libéraux et aux intentions véritables de M. Lefebvre.

Il ne peut dire, de moins pour l'instant, si l'hypothèse d'une éventuelle coalition tacite UN-libérale sera envisagée par ses adversaires.

En apprenant la nouvelle de la candidature de M. Parizeau vendredi soir, au cours d'une assemblée populaire du PQ au "Biergarten" du boulevard Crémazie, M. René Lévesque s'est dit convaincu que les péquistes d'Ahuntsic seront aussi heureux de confier la candidature à M. Parizeau que le PQ l'a été d'accueillir l'économiste dans ses rangs. L'automne dernier.

Riverin appuie le recteur Dorais

Le sociologue Lapassade a-t-il outrepassé son mandat à l'UQ?

● Il n'existe pas de comité d'étude chargé d'étudier les implications de la présence du sociologue Lapassade à l'université du Québec à Montréal (UQAM). Des dépêches avaient fait état d'un tel comité présumément dirigé par le ministre Jean-Marie Morin.

● Une délégation d'étudiants rencontre ce matin le recteur de l'UQAM, M. Léo Dorais, et réclamera la mise en route de Colloque 70.

● Le recteur Dorais rencontre aujourd'hui M. Georges Lapassade et donnera vraisemblablement une conférence de presse peu après (M. Lapassade veut faire préciser l'interprétation de son mandat d'intervention qui vient à échéance le 15 avril).

● Le président de l'UQ, M. Alphonse Riverin, a rendu public hier le texte d'une note adressée vendredi (6 mars) au recteur de l'UQAM, note reproduisant 4 passages d'une lettre adressée le même jour au ministre de l'Éducation: "même si les événements ont pris récemment une tournure imprévue, j'appuie sans réserve M. le recteur Dorais", y affirme notamment M. Riverin.

Tels sont les éléments les plus récents de cet épisode de la contestation étudiante au Québec, épisode "politisé" depuis qu'on en a fait état à l'Assemblée nationale (les étudiants en sociologie réclamaient vendredi la démission de M. Riverin qu'ils accusaient de garder le mutisme devant une violation, par l'État, de l'autonomie d'une université).

M. Lapassade, dans une conversation téléphonique, a dit, hier, être bien d'accord sur le fait qu'il faille "rapatrier" l'incident à l'UQAM mais n'en réclame pas moins la liberté entière pour lui-même et son groupe de psycho-sociologues chargés de faire le point sur la première année de fonctionnement de l'UQ à Montréal. M. Lapassade se défend bien de "mener" la contestation dont il est le témoin et, dans un document qu'il remettrait samedi au recteur Dorais (publié en page 3 de Québec-Press, hier) il pose tout le problème

de l'intellectuel (de gauche) dans la société, dans l'État et face à l'État: "Le problème est de savoir si le recteur (Dorais) va exécuter l'ordre de l'État et incarner l'appareil de l'État dans la culture ou s'il va refuser ouvertement de se plier à ses ordres (de l'État), s'il les juge illégitimes".

Le recteur Riverin a pour sa part, dans sa note du 6 au ministre de l'Éducation, souligné le caractère positif de la démarche du recteur Dorais (dont M. Lapassade est l'invité): "J'ai toute confiance que lui (M. Dorais) et ses colla-

borateurs, le conseil d'administration de l'université du Québec à Montréal, les professeurs et les étudiants, sauront maintenir les objectifs de la réflexion qu'ils ont entreprise et mettre en lumière les éléments valables de cette analyse".

L'initiative de M. Dorais "paraît animée par un souci de franchise et d'objectivité", souligne le président de l'UQ, M. Riverin souhaite de plus que l'on ne donne pas à cet événement de l'UQAM une importance hors de proportion avec son objet.

Retard de 96 heures

Nouvelle flambée de violence aux postes

La violence a de nouveau éclaté samedi à propos du conflit qui oppose les 470 camionneurs menacés de perdre leur emploi chez G. Lapalme Inc. à cause de l'appartenance de camionneurs "scabs" pour la livraison de la poste, un camion a été attaqué dans le quartier Saint-Henri et quelques dépôts du service des postes ont subi des dégâts (carreaux brisés, surtout). L'un des chauffeurs (non syndiqués) embauchés à la demande du ministère pour un travail de rattrapage a été légèrement blessé.

M. Hector Cormier, le maître de poste, affirme que le retard dans la livraison du courrier atteindra aujourd'hui 96 heures.

C'est une véritable guérilla postale que livrent les syndiqués (CSN et FTQ) qui jugent la conduite du ministre Kierans antisyndicale; il est permis de croire que les talents de médiateur du ministre fédéral du travail, M. Mackasey pourront ouvrir la voie à une entente

de principe entre les camionneurs de la poste et le ministère des communications.

Le problème de la livraison de la poste vient se compliquer davantage du fait que les facteurs — ils sont 1.700 à Montréal — ont rompu leurs négociations avec les autorités fédérales et qu'ils pourraient tenir des sessions d'étude dans les jours qui viennent, bien que la session d'étude à laquelle ils avaient été convoqués samedi n'ait pas eu lieu.

Déjà, vendredi, M. Mackasey a eu des discussions de cinq heures avec M. Frank Diterlizzi, président du syndicat des camionneurs, Raymond Parent, secrétaire général de la CSN et Guy Beaudoin, de la Fédération des services publics (CSN); discussions qui selon les leaders syndicaux n'ont pas été fructueuses, mais aujourd'hui, M. Mackasey compte reprendre les entretiens et espère qu'il contribuera à rapprocher les parties en présence.

Attentat contre un prêtre

Des Noirs fracassent les portes vitrées d'une banque canadienne

PORT OF SPAIN, La Trinité Reuters. (AFP) — Les portes vitrées d'une banque canadienne ont été fracassées et deux cocktails molotov ont été lancés sur la demeure d'un prêtre tôt dimanche, à la suite des manifestations des membres du Pouvoir noir qui se déroulent depuis une semaine.

Il n'y eut aucune arrestation à la suite de l'attaque à la bombe à la demeure du prêtre, mais la police dit détenir un homme relativement à l'incident à la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Le prêtre, d'origine irlandaise, M. l'abbé Jules Graham, de l'église Belmont, a dit à la police qu'il dormait au moment de l'attentat. Il a précisé que les dégâts sont minimes.

Pendant ce temps, à Georgetown, en Guyane, des membres de l'Association de la jeunesse du parti progressiste populaire, le parti de l'opposition dirigé par le Dr Cheddi Jagan, ont manifesté samedi devant le haut-commissariat du Canada, ainsi que devant les bureaux de la Banque royale du Canada et de la société Demerara Bauxite, compagnie canadienne.

Ils entendaient ainsi apporter leur soutien aux étudiants originaires des Antilles, qui sont actuellement jugés à Montréal pour leur participation aux émeutes de février 1969 à l'université sir George Williams.

L'attentat perpétré chez le prêtre irlandais était le deuxième en autant de jours. Vendredi, un pasteur anglican a subi de légères blessures quand il a été battu par des militants du Pouvoir noir.

Vendredi également deux banques canadiennes avaient été la cible des bombes dans la banlieue de San Juan, à la Trinité. Une bombe incendiaire destinée à la succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, est tombée accidentellement dans une fabrique de vêtements, et les flammes y ont causé quel-

que \$15.000 de dégâts. Cette fabrique est la propriété d'un Indien, Soogrim Bhadoorsingh.

Environ 15.000 manifestants se sont réunis à San Juan pour entendre un des leaders du Pouvoir noir offrir ses excuses pour l'attentat sur la fabrique.

"Nous n'en voulons pas aux Indiens," a dit Geddes Granger. "Les Indiens sont nos frères noirs," a-t-il ajouté.

Dans ce pays d'environ 1.000.000 d'habitants, les Indiens forment près de 36 pour cent de la population, les Noirs, 43 pour cent, mulâtres 16 pour cent, les Blancs, deux pour cent et les Chinois, un pour cent.

Les manifestations ont débuté pour appuyer l'opposition aux procès que subissent les 10 Antillais à Montréal, et progressivement elles ont été dirigées contre l'Eglise, la police, les banques et les gouvernements étrangers qui jouissent d'un énorme pouvoir économique, à la Trinité.

Pour sa part, le haut-commissaire adjoint du Canada, M. Douglas Fogarty, a déclaré dimanche soir à Port of Spain, que la violence déclenchée par les militants du Pouvoir noir, n'est pas un mouvement essentiellement "anti-canadien".

COMMERCE DE LIBRAIRIE A VENDRE

Librairie Sainte-Marie Inc. située à 26, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
S'adresser à: M. Roger Lortie,
69 est, rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél.: 819.326.3089
Prière de répondre avant le 20 mars

AVIS

THE CANADIAN CLUB OF MONTREAL

Changement de conférencier
au déjeuner no 22, lundi le 9 mars 1970.

GERALD WILLIAM BALDWIN C.R., M.P.

Membre de la Chambre des Communes pour la Circonscription de Peace River, Alberta, et Chef parlementaire du Parti Progressiste Conservateur parlera sur:

OUR TRUE NORTH POLLUTION OR DEVELOPMENT

Olivier P. Garneau
Secrétaire-trésorier,
Tél.: 876-2724.

Pour un vrai Festin

un Bifteck
chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Symposium sur la pollution

Un symposium sur l'identification et l'évaluation des polluants du milieu se tiendra à Ottawa du lundi 14 juin au jeudi 17 juin 1971. Ce symposium est parrainé principalement par l'Association of Official Analytical Chemists, dont le siège social est à Washington D.C., mais également par l'Union internationale de chimie pure et appliquée, l'Institut de chimie du Canada, l'Institut agricole du Canada et le Conseil national de recherches du Canada. Des spécialistes du monde entier seront invités à traiter de la pollution de l'air, des eaux et de la terre ainsi que des problèmes connexes, tels que la destruction des déchets, les effets nocifs du bruit, la pollution résultant de l'emploi des pesticides, les indices biologiques de pollution, la purification des eaux, etc.



La Chambre
de commerce
de Montréal



Déjeuner-causerie hebdomadaire
le conférencier:
DR FRANÇOIS CLOUTIER
psychiatre
LE MARDI, 10 MARS
à 12 h. 30
à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal

le sujet:
"La crise de l'éducation"
(aspects psychologiques et aspects économiques)

COSE

LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE

annonce le cours suivant:

LE CONCEPT IDÉAL (WORK DESIGN)

Le mercredi de chaque semaine
de 7:00 p.m. à 10:00 p.m.
du 18 mars au 20 mai

Ce cours sera dispensé au CEGEP d'Ahuntsic

Pour renseignements additionnels ou inscription

adressez-vous au secrétaire

685, rue Cartwright, suite 410, Montréal

Tél. 866-5786



CLUB DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE

Le Club fournit une excellente occasion à toute personne de langue française de rencontrer et converser en anglais avec nos membres de langue anglaise.

Ces rencontres sont supervisées par des moniteurs qualifiés, dans une ambiance sympathique et qui n'a rien de scolaire.

Centre Social, Culturel et Éducatif

- Conversation pratique
- Partenaires de langue anglaise
- Débats
- Visites organisées; théâtre, industries, etc.
- Autres activités sociales et culturelles

Cotisation Soir 40.00
annuelle Jour 25.00

Frais d'admission aux sessions \$2.00

Le meilleur moyen de pratiquer l'anglais c'est de converser en anglais avec des gens de langue anglaise.

VOILÀ EN QUOI CONSISTE LE CLUB

Pour renseignements:

M. Pagé - 849-5769 (en tout temps)

Le bill 62: les aspects juridiques et la recherche d'un compromis

Des doutes ont été soulevés en divers milieux sur la constitutionnalité du projet de loi 62. Pour certains, les nouvelles structures scolaires que le gouvernement provincial entend mettre en place dans l'île de Montréal constitueraient une violation de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, prétend qu'il n'y a pas à s'inquiéter de ce côté. Il s'appuie, dit-il, sur des avis juridiques impartiaux. Ces avis seraient présentement entre les mains du premier ministre.

Ce que nous ne comprenons pas c'est que le ministre se refuse, du moins pour l'instant, à rendre ces avis publics. Les protestataires veulent se faire une opinion sur ce projet de loi ont sûrement droit de savoir ce qu'ont dit les conseillers du gouvernement.

Ce jeu de cache-cache ne nous dit rien qui vaille. La constitutionnalité de la mesure est un point important du débat à élucider. Il y a parmi ceux qui attaquent la légalité du projet de loi des spécialistes du droit constitutionnel. On ne saurait les traiter à la légère.

Nous voudrions donc que la population soit davantage mise dans le coup. Nous voudrions surtout acquiescer la conviction que le gouvernement a pris toutes les précautions voulues avant de se lancer dans une aventure aussi radicale que celle que représente le bill 62.

On aurait gaspillé beaucoup de temps et d'argent si les plus hauts tribunaux du pays devaient, un jour, nous forcer à défaire toutes les structures que nous aurions substituées aux anciennes. Il y a des risques qu'on ne doit pas prendre inutilement.

Nous ne voulons pas dire qu'une simple menace de contestation judiciaire doive nécessairement paralyser les parlementaires québécois. Mais s'il y a vraiment place pour des doutes sérieux, le gouvernement devrait revoir complètement sa stratégie.

Actuellement, on évoque surtout la possibilité de poursuites légales de la part des anglophones, particulièrement des anglophones protestants. Mais le groupe catholique, ou plutôt des groupes catholiques, pourraient bien être tentés d'en faire autant.

Face à une telle situation, il faut éviter d'abord toute précipitation. Ce ne serait nullement une catastrophe s'il fallait retarder quelque peu les échéances qu'on s'est fixées. Mieux vaut prolonger les discussions que de s'exposer à de graves déceptions.

Les catholiques qui pourraient contester la constitutionnalité du projet de loi 62 sont généralement ceux qui tiennent à maintenir les commissions scolaires confessionnelles. Les anglophones qui ont déjà menacé d'utiliser ce recours en justice se recrutent évidemment chez ceux qui veulent des commissions scolaires fondées sur l'appartenance linguistique.

Il y aurait probablement lieu d'amener les deux camps à expliciter davantage leurs positions, à explorer surtout les voies possibles d'un compromis.

Les anglophones auraient intérêt à se rappeler qu'une contestation victorieuse du bill 62 ne leur donnerait pas automatiquement des commissions scolaires anglaises. Car si des catholiques peuvent contester le projet de loi actuel en invoquant exactement les mêmes motifs que les anglophones, ils pourraient faire valoir des arguments aussi forts contre toute tentative ultérieure de diviser les commissions scolaires selon des critères linguistiques.

Du côté anglais, donc, on ne paraît guère en terrain très solide. Du moins si on veut mener cette bataille uniquement sur le plan constitutionnel.

C'est pourquoi nous répétons qu'il y a avantage à chercher un compromis, à garder le problème sur le plan politique.

De part et d'autre, on doit rechercher la solution qui fera progresser la cause de l'éducation, qui permettra à tous les enfants de l'île de recevoir la meilleure éducation possible sans grever outre mesure le budget des contribuables. On doit faire entrer ici en ligne de compte plusieurs facteurs: ressources humaines, ressources économiques, nécessités pédagogiques, etc.

C'est un cas où il faut s'efforcer de concilier l'excellence et l'efficacité des services avec la protection légitime des groupes linguistiques ou religieux en présence. On ne

peut proclamer au départ qu'une conférence doive nécessairement et à tout prix l'emporter sur l'autre.

Le comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation, après l'archevêque catholique de Montréal, a suggéré qu'un compromis possible pourrait consister à accepter les deux extrêmes de la structure scolaire à trois paliers contenue dans le bill 62, soit le conseil scolaire, au sommet, et le comité d'école, au palier inférieur. Il s'agirait simplement, alors, de remplacer les commissions scolaires unifiées qu'on nous propose par des commissions scolaires confessionnelles.

Il se peut que cette suggestion soit la plus réaliste. Elle maintiendrait, en somme, le statu quo au niveau principal qui est celui de la commission scolaire. On répondrait ainsi aux vœux de ceux qui veulent maintenir ces structures catholiques et l'expérience est là pour démontrer que nos commissions scolaires confessionnelles garantissent adéquatement la protection des droits linguistiques du groupe anglophone, tant catholique que protestant.

On ferait en quelque sorte d'une pierre deux coups. Mais d'autres voies peuvent aussi sûrement être explorées. Les avantages, par exemple, d'une division des commissions scolaires selon la langue pourraient être mis plus en lumière qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

On devrait également laisser au gouvernement la chance de préciser le type de garanties linguistiques et religieuses qu'il serait disposé à insérer dans le projet de loi actuel afin de le rendre acceptable à ceux qui trouvent que, dans sa forme présente, il comporte des dangers trop grands.

En résumé, à ce stade-ci, aucune formule ne devrait être écartée systématiquement. Le gouvernement, certes, doit assumer ses responsabilités, mais les contribuables ne doivent pas avoir l'impression qu'on cherche à les brusquer. Ce sont eux, en définitive, qui auront à s'accommoder des nouvelles structures qui font l'objet de ce débat.

Vincent PRINCE



Le recyclage de la main-d'œuvre fédérale

Le "grand oublié" de la dernière année Quand le gouvernement prendra-t-il enfin position sur le rapport Rioux?

par ROGER MONGEON,

président de la Fédération des associations
de musiciens éducateurs du Québec

Dans son édition du 5 janvier 1970 (p. 6), Le Devoir publiait une rétrospective intitulée "Les grands événements de l'année artistique canadienne", d'après un relevé établi par la Presse Canadienne.

Grande fut notre surprise de n'y voir point figurer la parution du Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec.

Le Rapport Parent n'avait guère traité ce sujet. Même pas une trentaine de pages de ses six volumes y étaient consacrées. Ces pages étaient réparties en trois chapitres: la formation musicale; les arts plastiques; l'éducation cinématographique.

A la suite "de pressions" (novembre 1965), le gouvernement jugea bon d'instituer une commission d'enquête (31.3.66) qui déposa son rapport le 25 février 1969.

Dans un texte de près de 900 pages, le rapport Rioux supplée réellement et abondamment au Rapport Parent. Il touche à tous les arts: danse, musique, théâtre, arts plastiques, artisanat, architecture, design, cinéma, photographie, etc.

On peut résumer ainsi les grandes lignes de ce rapport:

1) Il préconise une conception du rôle de l'art dans la société qui ne fait plus de l'art un objet de luxe réservé à quelques-uns, mais une chose qui fait partie intégrante de la vie de tous les citoyens et qui, en conséquence, doit être mise à la portée de tous. Ainsi, l'art n'est plus un phénomène isolé, mais un élément de la vie qui est mis en relation directe avec la culture et les loisirs ainsi qu'avec l'éducation et le marché du travail.

2) Le rapport recommande une politique pour l'enseignement des arts, politique qui met fin aux éparpillements et morcellements artificiels qui existent présentement, politique qui, en outre, vise à planifier cet enseignement de façon à tenir compte des besoins de la société et des ressources (humaines et financières) disponibles.

3) En ce qui concerne l'aspect administratif, le rapport préconise des structures administratives qui visent à intégrer complètement l'enseignement des arts à l'ensemble du système d'éducation, de façon à éliminer les voies sans issue et à faciliter les communications à tous les niveaux.

4) Sur le plan pédagogique, le rapport demande que l'enseignement des arts soit considéré comme étant une partie essentielle de la formation de base. A cette fin, il recommande que l'enseignement des arts débute dès le niveau élémentaire (et même dès le niveau préscolaire), que cet enseignement soit confié à des spécialistes et qu'il soit axé sur l'aspect sensoriel et non pas rationnel.

Le simple fait d'énoncer très succinctement les quatre principales idées du rapport sur l'enseignement des arts au Québec montre bien, il me semble, à quel point ce document est important, à quel point il est important d'en faire connaître le contenu à la population, à quel point, enfin, il importe que les médias d'information voient à ce que ce rapport ne soit pas relégué aux oubliettes.

"Nul n'est prophète..."

Faudra-t-il, une fois de plus, que des étrangers nous fassent prendre conscience de richesses que nous possédons ou nous révéler la grande valeur de quelques-unes de nos propres réalisations?

C'est ce qui semble vouloir se produire au sujet du Rapport Rioux.

Il y eut tout d'abord sa parution qui fut retardée le plus possible et sa déposition qui ne fut nullement officielle. Des "malins" plus "lucides" ont même été jusqu'à dire que le rapport avait été rendu "secrètement public".

Marcel Adam, dans un compte rendu du congrès international d'études pédagogiques tenu à Sévres, parle du bon accueil réservé à cette étude.

"Plusieurs personnes ont exprimé des éloges enthousiastes à son endroit.

certaines soutenant même qu'elles ne connaissent rien d'aussi exhaustif en la matière. C'en est même, paraît-il, au point où on commence à parler ici du "fameux rapport" du Québec."

Le secrétaire général du Centre international d'études pédagogiques a même demandé à Rioux "l'autorisation de publier dans la revue du centre tout ou partie de ce document, parce que, dit-il, ce rapport pourrait servir à développer une étude identique en France".

Mais au Québec, quelles sont les réactions? Qu'en pensent le gouvernement et les gens plus sensibilisés à cette question? Du côté gouvernemental, il ne peut être question de loquacité mais bien de mutisme, d'attentisme le plus absolu.

Au début d'octobre dernier, un communiqué de presse émanant du secrétariat général de l'Union nationale faisait le bilan des réalisations de ce parti dans le domaine culturel ou faisait état d'un examen de conscience.

Certes, il y avait fait mention de projets: création d'un Conseil national de la culture, d'un Centre national du cinéma et d'une troupe nationale de théâtre subventionnée, création d'une Direction de la musique et des conservatoires de musique et d'une Direction du théâtre et des Conservatoires d'art dramatique. Mais aucune allusion au Rapport Rioux.

Le temps ne serait-il pas venu pour le gouvernement de bouger? Il y aura près d'un an sous peu que le Rapport Rioux a été mis en circulation. Ne serait-il pas normal que le Gouvernement fasse connaître à la population les suites qu'il entend y donner?

Ne serait-ce pas l'occasion rêvée pour une opération de relance de l'éducation artistique au Québec, et en particulier la relance de l'éducation musicale dans la Belle Province?

N'est-il pas temps de reconnaître réellement, concrètement le droit de cité qui revient à l'éducation artistique?

Les retombées du débat Bourassa-Lévesque

Le Québec serait-il seul à souffrir du 'choc économique' de l'indépendance?

par CLAUDE PICHETTE

● Professeur d'économie internationale à l'université de Sherbrooke, Claude Pichette a lu avec intérêt les comptes rendus du débat radiodiffusé entre Robert Bourassa et René Lévesque. Voici des réflexions que lui ont inspirées certains arguments employés dans ce débat par M. Bourassa.

M. Robert Bourassa évoque toujours la situation de la balance des paiements du Québec "ex post" i.e. une fois l'indépendance réalisée et il ne prend en considération que la situation au Québec, négligeant d'évoquer celle du Canada à ce moment.

C'est une erreur de compartimenter ainsi l'analyse. La situation du Québec est indissociable de celle du Canada et vice versa. Advenant l'indépendance, le Canada n'est plus qu'un pays de 14 millions d'habitants qui risque d'être aux prises à son tour avec des problèmes de balance des paiements. Les investisseurs étrangers qui viennent aujourd'hui au Canada le font pour un marché de 20 millions d'habitants. En face d'un marché de 14 millions de personnes, ils reconsidéreront certainement leurs projets d'investissement. Pour plusieurs entreprises, il deviendra plus avantageux, pour une certaine période, en attendant de voir la tour-

nure des événements, d'approvisionner le marché canadien à partir des E.U. On sait que traditionnellement, le compte courant de la balance des paiements du Canada est négatif et que l'équilibre est rétabli par un afflux important de capitaux directs ou de portefeuille. Ces capitaux se raréfient, il est vraisemblable que le Canada aurait des problèmes de balance des paiements importants.

Un choc qui secouerait tout le Canada, non seulement le Québec

Il faut également considérer que si l'économie du Québec subissait un choc important à l'indépendance, ce choc se transmettrait au Canada.

Le Québec importe beaucoup de marchandises et de services du Canada, de l'Ontario en particulier. Un Québec aux prises avec des problèmes de balance de paiements devrait prendre des mesures pour équilibrer sa balance; ce qui veut dire moins d'achats dans le reste du Canada, moins de revenus dans ce pays et, par le jeu du multiplicateur, diminution des achats des citoyens canadiens au Canada même, donc accroissement du chômage et ainsi de suite. De plus un ralentissement des investissements étrangers au Québec aurait les mêmes effets au Canada. Moins d'investissements au Québec signifie moins d'achats au Canada, moins de revenus pour les Canadiens, moins d'a-

chats par les Canadiens dans leur propre pays, chômage, etc.

Si le reste du Canada voulait boycotter les produits du Québec, celui-ci pourrait, pour une bonne part, acheter ses marchandises et services à l'étranger et en particulier aux Etats-Unis ou de nombreux produits pourraient être achetés à meilleur prix que dans le reste du Canada. D'autre part, le jeu du boycott se ferait à deux. Par exemple, une machine que le Québec ne veut plus ou ne peut plus acheter en Ontario, veut dire non seulement ralentissement de la production de machinerie en Ontario mais aussi, puisqu'on y produit l'acier, ralentissement de cette production également, ralentissement de l'extraction de minerai, ralentissement de la production de l'équipement d'extraction, etc.

En somme, l'effet multiplicateur négatif pourrait être aussi important, sinon plus, en Ontario qu'au Québec.

On ne peut pas croire, advenant l'obligation pour le reste du Canada comme pour le Québec, de réorienter leurs canaux d'échange, qu'ils pourraient le faire facilement. L'industrialisation du Canada s'est réalisée derrière des barrières tarifaires et cela se continue aujourd'hui. L'industrie canadienne étant moins efficace que l'industrie américaine, en partie pour des raisons de dimension, ses prix sont plus élevés et ce n'est pas demain qu'on pourrait remplacer la perte par le Canada du marché québécois ou vice versa.

Un Québec mal en point veut dire un Canada en mauvaise posture. M. Bourassa, d'après ce que j'ai lu et entendu, a toujours négligé ce point.

Ce qui arriverait... avant même l'indépendance

D'autre part, M. Bourassa néglige de considérer ce qui se passerait avant l'indépendance et ce qui en résulterait pour le Canada.

Avant l'indépendance, c'est une vérité de La Palice, le Québec n'aurait ni monnaie, ni balance des paiements. Il n'a donc à craindre ni spéculation contre sa monnaie, ni problèmes de balance des paiements. Mais ce ne serait pas le cas pour le Canada.

Advenant qu'à des élections prochaines, le P.Q. prenne de nombreux sièges et même le pouvoir et qu'il se crée une panique parmi les investisseurs étrangers au Canada, supposons que ceux-ci cessent d'investir au Québec et vendent même leurs entreprises au Québec, c'est plusieurs milliards de dollars qui ne viennent plus au Canada aider à équilibrer la balance des paiements et c'est même une sortie de dollars qui vient empirer le déséquilibre de la balance.

Il ne faut pas penser alors que tout ce qui ne viendra pas au Québec ou qui quittera le Québec ira dans le reste du Canada. Sûrement pas, car on se dira que le Canada sans le Québec, c'est un pays amputé du tiers de sa population et au moins

"La nécessité d'une aide internationale aux pays en voie de développement continuera à s'imposer. Mais il convient tout d'abord de voir avec netteté ce que cette aide peut ou ne peut pas faire. Si nous voulons qu'elle soit efficace, il faut que son rôle soit compris et par celui qui l'apporte et par celui qui le reçoit. L'aide économique n'est pas une panacée susceptible de promouvoir la stabilité internationale, le développement politique, voire le progrès économique. C'est littéralement une "aide". C'est un instrument qui tend à épauler et à accroître les efforts des pays qui sont en mesure de mobiliser les ressources et les énergies de leur propre peuple. Il n'y a pas de raccourcis qui permettent d'accéder plus vite aux progrès économiques et sociaux."

(Extrait du rapport sur "la politique étrangère des Etats-Unis dans les années 70", présenté par le président Nixon au Congrès américain, le 18 février)

"Il faut que l'opinion mondiale sache que nous ne pouvons pas négocier avec les Israéliens aussi longtemps qu'ils occupent vingt pour cent du territoire égyptien, soixante-dix pour cent de la Jordanie et quinze pour cent de la Syrie. Des négociations dans ces conditions aboutiraient non pas à la paix, mais à une capitulation inconditionnelle."

(Le président Nasser, dans une interview à l'envoyé spécial du Monde au Caire et publiée dans Le Monde du 19 février)

propos d'actualité

"La France, pour avoir trop connu la guerre, ne cherche qu'à sauvegarder sa propre paix et à en faciliter, dans la mesure de ses moyens, le rétablissement ou le maintien partout dans le monde. C'est dans cet esprit que nous avons accueilli à Paris la conférence sur le Vietnam. Il nous est arrivé d'en regretter la longueur et de nous demander si les chemins suivis avaient toujours été les plus rapides et les plus sûrs, mais je sais pour l'avoir constaté, hier encore, la volonté de paix qui anime le président des Etats-Unis. Je sais — parce que la France en a fait l'expérience — combien il est difficile de mettre fin à de tels conflits et que plus un peuple est puissant, plus l'effort lui coûte. Mais plus aussi l'effort est honorable. Permettez à mon ami de vous dire que la fin de la guerre du Vietnam sera pour les Etats-Unis la plus précieuse des victoires, celle que l'on remporte d'abord sur soi-même."

Pompidou, président de la France, au Congrès américain, le 25 février)

"Une nation doit posséder de nombreuses qualités, mais elle doit avant tout posséder la foi et la confiance en soi. Ce ne sont pas les sceptiques qui bâtissent les sociétés; ce sont les réalistes. Seules les sociétés qui croient en elles-mêmes peuvent faire face aux défis qui leur sont lancés."

(Extrait du rapport sur "la politique étrangère des Etats-Unis dans les années 70", présenté par le président Nixon au Congrès américain, le 18 février)

lettres au DEVOIR

L'indépendance et la force armée

Je veux m'en prendre fortement à l'opinion exprimée par M. Claude Ryan dans son éditorial du 27 février. Je pense spécifiquement à sa spéculation que si les Québécois optaient pour l'indépendance dans un référendum le gouvernement d'Ottawa "pourrait être tenté, comme certains porte-parole fédéraux l'ont laissé entendre en termes à peine voilés, de recourir à la force armée."

J'avais et je continuerais sans doute à avoir un très grand respect pour le jugement et la perspicacité de M. Ryan, mais même les personnes les plus brillantes peuvent de temps en temps entretenir des idées extravagantes et improbables. Tel est le cas ici. Comme Canadien anglais tout récemment arrivé à Québec de l'Ontario, je peux affirmer sans peur de con-

tradition qu'à part quelques fanatiques négligeables que l'on peut trouver dans n'importe quelle société aucun Canadien anglais imagine sérieusement que le gouvernement fédéral ou aucun autre gouvernement devrait ou même puisse recourir à la force armée pour maintenir l'unité du Canada dans l'éventualité malheureuse qu'une nette majorité des Québécois décide pour le séparatisme dans un référendum démocratique auquel auraient pris part tous les partis intéressés. Toute conjecture de l'emploi de la force dans de telles circonstances est tout fantaisiste pour qu'on s'y arrête et ne peut que provoquer des malentendus et rancunes sans fondement.

La très grande majorité des Canadiens anglais regarde la possibilité du séparatisme, si lointaine

soit-elle, avec mélancolie et regret. De plus en plus, surtout parmi les jeunes, ils envisagent la mission principale du Canada comme un exemple à donner au monde de la coopération libre et juste entre deux peuples forts dans un système fédéral de gouvernement. Mais fondamentalement, les Canadiens anglais, tout comme les Canadiens français, sont démocrates. En conséquence, supprimer par force la démocratie au Québec sans aucun prétexte supprimer par force la démocratie au Québec sans aucune prétexte imaginable est pour les Anglo-Canadiens absolument inconcevable.

R.J.W. LEISHMAN

Montréal 3-3-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858.
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Pendant que des rumeurs peu encourageantes émanent de Washington

L'industrie canadienne du pétrole brut s'interroge sur son avenir

par PIERRE MERCIER, collaboration spéciale

● Des dépêches en provenance de Washington indiquent vendredi que le président Nixon serait sur le point de réduire de 30% le volume des importations américaines de pétrole en provenance du Canada. Cette perspective soulève une grande inquiétude chez les producteurs canadiens de l'ouest. Elle oblige aussi à réexaminer tout le problème de la politique canadienne d'énergie pour l'avenir. Pierre Mercier a reconstitué pour Le Devoir les données maîtresses de ce dossier trop peu connu dans les milieux de l'est canadien.

Avant de discuter de l'importance des différents marchés pour les producteurs canadiens de pétrole brut, il faut faire quelques précisions.

1) Il faut distinguer entre rentabilité et croissance de l'industrie: la production de pétrole brut au Canada est une industrie très rentable et sa survie est largement assurée par ses marchés actuels: cependant la demande de pétrole connaît en Amérique du Nord une croissance modérée de 3 à 7% selon les régions. Si les producteurs canadiens tiennent à un accès plus libre, au marché américain par exemple, c'est que la taille de ce marché est telle qu'il peut leur procurer une croissance spectaculaire (de l'ordre de 15% par année) s'ils y augmentent leur part.

2) Lorsque l'on parle de croissance de la production canadienne de pétrole brut, il s'agit exclusivement de la production d'Alberta puisque la Colombie Britannique et la Saskatchewan produisent déjà à capacité tandis que l'Alberta

produit à moins de la moitié de sa capacité et que, de plus, la perspective de futures découvertes y est plus considérable.

3) Le pétrole et le gaz naturel sont découverts tout à tour ou ensemble dans le même effort d'exploration et par conséquent, si l'incitation à chercher du pétrole diminue, la probabilité de découvrir du gaz naturel diminue également.

Le marché nord-américain du pétrole

L'industrie américaine produit son pétrole à un prix très élevé qui ne peut aucunement concurrencer les prix du pétrole importé. Ce coût est très élevé en grande partie parce que les gisements sont très petits et qu'ainsi les frais d'exploration et de forage sont élevés relativement à la production que l'on en tire, de plus ce sont des puits qui requièrent souvent des frais additionnels pour monter le pétrole à la surface.

Il y a donc une forte incitation à importer le pétrole moins cher du Moyen Orient, d'Afrique du Nord, du Venezuela ou du Canada. Cependant, le gouvernement américain, pour des raisons que l'on verra tantôt, a limité les importations de pétrole brut à 12% de la consommation américaine, par une réglementation qui s'appelle le "mandatory Oil Import Program". En vertu de ce programme, chaque raffineur reçoit un droit d'importer une quantité de pétrole brut d'outre-mer en relation avec la quantité totale de pétrole qu'il utilise. Ce droit d'importation est transférables et les raffineries de l'intérieur du pays le vendent aux raffineries côtières qui peuvent profiter de la livraison par bateau. Le prix de ces "tickets" d'importation est une indication de la différence

de prix entre le brut importé et le brut américain.

Le Canada produit son brut à un prix inférieur au prix américain mais nettement supérieur aux prix d'outre-mer. Pour donner un ordre de grandeur disons qu'un baril de pétrole du Moyen Orient est livré sur la côte Atlantique à \$2.00, un baril du Canada à \$3.00 et un baril du sud des Etats-Unis à \$3.50.

Le gouvernement canadien est donc lui aussi intervenu et a créé le "National Oil Policy" qui demande aux raffineries situées à l'ouest du Québec d'utiliser du brut canadien, ce qu'ils font d'ailleurs. Les raffineries du Québec et des Maritimes utilisent le pétrole du Venezuela qui est moins cher.

Or les producteurs de l'Alberta ne produisant qu'à la moitié de leur capacité demandent régulièrement aux autorités canadiennes de forcer les raffineries de l'est d'utiliser du pétrole canadien au moins pour une partie de leurs besoins. On lit à ce sujet, dans les publications de Calgary, que si Ottawa ne veut pas forcer les raffineries de l'est à utiliser le pétrole canadien, c'est qu'on ne veut pas froisser le Québec en lui faisant connaître une hausse du prix de ses produits raffinés.

L'autre marché qui intéresse les albertains est celui du Mid-West américain: c'est un gros marché et le pétrole canadien y détiend un avantage de prix sur celui qui arrive du sud des Etats-Unis et qui est son seul compétiteur dans cette région. Or le "Mandatory Oil Import Program" dont nous parlons tantôt ne concerne pas les importations continentales: il y a donc des ententes spéciales entre Ottawa et Washington pour plafonner le niveau des importations en provenance du Canada afin de concilier d'une part les intérêts des raffineries du Mid-West qui désirent

● En vertu d'un accord international, les exportations canadiennes de pétrole brut aux Etats-Unis devraient se limiter à un maximum de 365,000 barils par jour pour cette partie des Etats-Unis qui est située à l'est des Rocheuses. Nonobstant cet accord qui remonte à 1966, on a ouvert au début de la présente année le marché de Chicago aux exportateurs canadiens. Les entrées de pétrole canadien aux Etats-Unis ont grimpé, à la suite de cet élargissement, à quelque 800,000 barils par jour. Si les intentions que l'on prête au président Nixon devaient se révéler fondées, ce total serait réduit à moins de 600,000 barils par jour, soit environ 180,000 barils à l'ouest des Rocheuses (comme actuellement) et environ 395,000 barils à l'est des Rocheuses.

acheter le brut d'Alberta et les producteurs du sud qui veulent avoir leur part de ce marché.

Les objectifs des dirigeants américains

Devant refaire cette année sa politique d'importation de pétrole (entre autres, parce qu'elle ne fonctionne plus puisque les limites prescrites tant pour les importations d'outre-mer que pour les importations du Canada ne sont plus respectées), le gouvernement Nixon a institué un comité d'étude ("task force on oil import control") chargé de faire ses recommandations au président américain. Ce comité a tout récemment fait connaître ses recommandations et elles étaient accompagnées d'un rapport minoritaire signé par deux de ses membres dont le secrétaire de l'intérieur, celui-là même qui a la responsabilité d'administrer le programme d'importation. Devant cette absence d'unanimité Nixon a institué un nouveau comité ("oil policy group"), chargé de concilier les recommandations du premier comité, celles du congrès et celles des gouvernements étrangers intéressés: ce nouveau comité, doit soumettre bientôt ses recommandations, après quoi une nouvelle politique d'importation sera instituée, laquelle contiendra une entente canado-américaine sur le niveau maximum que pourraient atteindre les exportations canadiennes aux Etats-Unis.

Pendant que l'on attend la décision du gouvernement américain, la demande de pétrole canadien de la part des Etats-Unis a été considérablement supérieure au niveau limité (selon l'accord canado-américain de 1966) pour les premiers mois de 1970, en grande partie parce que pour la première fois, la région de Chicago est entrée dans le marché. Pour l'année 1969, les exportations aux Etats-Unis avaient été de près de 600,000 barils par jour dont 400,000 dans le Mid West et 200,000 sur la côte du Pacifique. Pour les premiers mois de 1970, la demande est de 800,000 b/j dont 600,000 dans le Mid West. Or l'entente canado-américaine voulait limiter les livraisons canadiennes dans le Mid West à 330,000 b/j en 1970. On voit donc que le marché à forte croissance qui intéresse les Albertains est celui-là qui est limité et que cette limite n'est plus réaliste en 1970.

Cette demande de 800,000 barils n'est pas sans inquiéter le gouvernement américain lequel reçoit les lamentations des producteurs américains indépendants qui se voient ravir une partie de leur marché. De plus, une des recommandations du comité d'étude ("task force") vise à limiter les importations en provenance du Canada à 615,000 b/j pour 1970 et à accroître cette limite pour les années suivantes jusqu'à ce que des ententes soient négociées entre les deux pays. En rendant public le rapport du comité, Nixon a d'ailleurs insisté sur ce désir de créer avec le Canada un marché commun de l'énergie ("continental energy policy") qui ouvrirait la porte aux échanges de pétrole, gaz naturel, uranium, électricité, transport de pétrole et gaz par bateau ou pipe-line dans le grand nord canadien.

Face à cette forte hausse des exportations canadiennes la réaction d'Ottawa a été mixte. Avant que soit rendu public le rapport du "task force" M. Green, qui représente le gouvernement canadien pour cette question, lors d'un récent discours à Calgary, s'est dit inquiet de la situation, précisant que si les autorités américaines jugeaient ces exportations trop considérables, il fallait les diminuer afin que les négociateurs canadiens soient dans une meilleure position pour se faire accorder le libre accès au marché américain dans ce qui sera le marché commun canado-américain de l'énergie. Cependant, plus récemment, après que le rapport du "task force" eut été rendu public, M. Green a déclaré qu'il ne s'attendait pas à ce que les exportations soient diminuées jusqu'à 615,000 barils mais à un niveau qui se rapproche davantage de la demande de 800,000 barils. La situation serait évidemment plus facile à corriger s'il y avait là un facteur saisonnier prédominant mais il semble que les exportations continueront au même rythme après l'hiver, de nouveaux clients venant compenser la baisse saisonnière.

Une négociation aux enjeux multiples et lointains

En ce qui a trait aux importations d'outre-mer, le rapport du "task force" recommande l'instauration d'un système de tarifs en vertu duquel un raffineur américain pourrait importer du pétrole d'outre-mer en payant un certain montant qui serait la différence de prix entre ce pétrole et le prix auquel on veut établir la production américaine. Ainsi le brut de la Louisiane qui se vend à \$3.00 au puits et qui est livré à \$3.70 à New York est à peu près \$1.75 plus cher que le pétrole du Moyen-Orient et \$1.55 plus cher que le pétrole du Venezuela livré au même endroit. En instaurant un tarif de \$1.45 pour le premier et \$1.25 pour le second ils n'ont plus qu'un avantage de \$0.30 le pétrole de la Louisiane: le prix de celui-ci devrait donc baisser de \$0.30 pour répondre au marché.

Ce régime de tarifs rencontre évidemment une forte opposition de la part des producteurs américains et des tenants de la sécurité de l'approvisionnement: ceux-ci soutiennent que si le prix du brut américain baisse de \$0.30 à un moment où une réforme fiscale a diminué les privilèges fiscaux des producteurs, la rentabilité de la production américaine sera trop faible pour rendre l'exploration intéressante: la production américaine s'épuisera et les raffineries américaines seront à la merci des pays du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord etc...

Cette discussion nous conduit d'ailleurs au coeur du problème et aux raisons qui expliquent pourquoi l'industrie américaine de production de pétrole

est protégée par une réglementation des importations, ce qui ne plaît pas aux "Etats consommateurs" qui aimeraient mieux voir baisser le prix des produits pétroliers. Il y a donc à l'intérieur des Etats-Unis deux clans qui s'opposent et on peut qualifier leur opposition de lutte politique ou de discussion économique: lutte politique s'il s'agit, pour le gouvernement, de contenir les Etats producteurs ou les Etats consommateurs; discussion économique s'il s'agit de déterminer la façon la plus économique d'assurer l'approvisionnement du pays en pétrole: en encourageant la production locale ou en créant des immenses réservoirs où l'on puiserait en cas d'interruption des livraisons d'outre-mer.

Les inquiétudes fondées des producteurs de l'ouest canadien

Dans cette discussion les importations en provenance du Canada constituent un problème paradoxal. Parce qu'elles arrivent par pipe-line d'un pays allié, elles sont sûres. Cependant, le "task force" fait remarquer que l'est du Canada est approvisionné par du pétrole d'outre-mer (le pétrole du Venezuela qui arrive par bateau): en cas d'interruption des livraisons, les raffineries de l'est chercheraient donc à obtenir du pétrole de l'ouest (si on installait un pipe-line adéquat) ou d'une autre source à laquelle voudraient s'approvisionner les Américains. Cette remarque est d'autant plus pertinente que la capacité de raffinage de l'est du Canada aura doublé de 1969 à 1973. Ce qui d'ailleurs n'est pas sans inquiéter les Albertains, qui craignent qu'un surplus de produits raffinés avec du pétrole importé, ne traverse la frontière imaginaire du "National Oil Policy" et viennent envahir le marché de l'Ontario qui devrait être réservé aux produits raffinés avec du pétrole de l'ouest canadien. Ce mouvement vers l'Ontario de produits raffinés dans l'est se fait d'ailleurs à une petite échelle: bien que le "National Oil Policy" s'y oppose.

La situation, déjà assez cossée, se complique de deux autres éléments très importants: le besoin des Etats-Unis en gaz naturel continental (puisque l'est coûteux de transporter le gaz naturel par bateau) et la possibilité de faire des découvertes de pétrole dans le grand nord canadien, ou à l'est du Canada.

Le besoin des Etats-Unis en gaz naturel continental oblige nos voisins à se tourner vers l'ouest canadien qui offre de bonnes perspectives de découvertes. Or l'exploration pour le gaz naturel est plus intéressante si on a un bon marché pour le pétrole, puisqu'on peut trouver l'un ou l'autre et qu'il est difficile de prévoir lequel des deux biens précieux on trouvera en abondance, quand on fait les premiers forages dans une nouvelle région d'exploration. Ainsi, bien que les Américains soient les acheteurs dans les deux cas, les producteurs canadiens peuvent, jusqu'à un certain point, exiger un marché pour leur pétrole. Par ailleurs, les exportations de gaz naturel sont elles-mêmes assez complexes car elles sont réglementées des deux côtés de la frontière et l'on doit en plus protéger le consommateur puisque la distribution de gaz naturel se fait par monopoles régionaux.

Les découvertes de pétrole dans le grand nord ou à l'est du Canada venant s'ajouter à la découverte d'Alaska, pourraient changer sensiblement la situation en créant des sources continentales d'approvisionnement à meilleur marché que la production américaine actuelle.

■ lettres au DEVOIR

Le Jour du Seigneur... dans la limite ou dans la véracité élargie?

Il n'est pas du tout dans mon intention de changer le moindre sens et la valeur de la Messe, mais je me demande si certains responsables de la vie liturgique ne limitent pas l'extension du sens du Jour du Seigneur, s'ils n'oublient pas de demander l'opinion de laïcs qui auraient à s'exprimer d'une façon intéressante sur la question et enfin s'ils ne préfèrent pas un légalisme tranquille et "sécurisant" à une éducation d'ouverture et de compréhension progressives encore inconnues.

Que le Dimanche signifie le Jour du Seigneur, aucune objection, mais que le précepte de l'assistance à la messe soit fixé au seul dimanche, objection. Que le dimanche signifie Jour du Seigneur au plan étymologique, historico-social, d'accord; qu'il signifie Jour du Seigneur au plan ecclésial et liturgique, moins d'accord. Ceux qui défendent le sens du dimanche en faisant appel aux arguments du premier plan, ne le feraient-ils pas en s'appuyant à travers l'histoire sur le contexte sociologique? L'attitude de l'Eglise n'a-t-elle pas été une sorte de contre-partie face aux juifs qui consacraient à Yahvé le jour du sabbat? Pour l'Eglise, il était normal de consacrer à Dieu le jour de la Résurrection du Christ et d'en faire pour ses baptisés le jour de repos étant donné qu'il fut possible, pendant des années, d'envisager un arrêt de travail d'une journée. C'est à se demander si l'attitude de l'Eglise n'a pas été aussi esclavée de la lettre dans ce domaine, qu'elle l'a été un temps face au texte poético-symbolique oriental: "Dieu se reposa" après son ouvrage. Aujourd'hui les exégètes nous enseignent que l'auteur s'appuyait sur la façon de vivre du temps. D'ailleurs un jour de repos est un souci d'humanité, souci non absent de la Bible. (cf. Exode 23, 12).

Pourquoi aujourd'hui le Jour du Seigneur ne serait-il pas le jour où une partie de la communauté peut — sous la présidence du prêtre et avec lui — célébrer l'eucharistie et pourtant permettre au Seigneur d'apparaître plus juste de ou aller à la rencontre du Seigneur. Il m'apparaît plus juste de comprendre par Jour du Seigneur, le jour où existe la possibilité de se réunir et de permettre cette rencontre, d'autant plus qu'aujourd'hui, pour une forte partie de la population, le dimanche est un jour de travail.

De toute façon il m'apparaît bizarre que les évêques et les prêtres puissent statuer sur cette question en ne demandant pas l'avis des laïcs — sans faire de choix parmi ces derniers — car la célébration de l'eucharistie regroupe une communauté et implique que "ipso facto" beaucoup plus de laïcs qu'un président de l'assemblée. Je me demande comment certains conseils presbytéraux prennent des décisions comme celle de dire "non" à la messe obligatoire célébrée le samedi ou un autre jour. Quand des prêtres affirment, face à la possibilité d'extension du Jour du Seigneur, qu'un tel changement menace de détruire le caractère et le sens du dimanche, il faudrait leur répondre qu'ils aiment bien avoir des discussions théologiques livresques et oiseuses. Les laïcs posent le problème d'une façon beaucoup plus réelle et c'est à eux que les

prêtres doivent demander des lumières. Non pas que le Jour du Seigneur n'ait plus de sens, mais le Jour du Seigneur ne se veut pas limité par un légalisme de "chapel théologique" qui se regarde avec complaisance. Que ce changement amène des modalités nouvelles et affole certains prêtres, c'est secondaire; les modalités du ministère ne doivent pas nous faire trouver des appuis sur des principes calculés et boiteux, mais sur la vérité sincère d'une peuple de Dieu. Quand des prêtres discutent d'un "Jour du Seigneur", ils se situent bien loin d'une grande partie de leur peuple.

Qu'il faille donner à la communauté le sens de l'assemblée du Jour du Seigneur, d'accord, mais peut-on lui enseigner que cette assemblée est significative le dimanche plus qu'un autre jour? Le signe du rassemblement assez artificiel qu'elle connaît actuellement peut-il être amené à signifier une communauté solidaire dans la connaissance, dans l'amour et dans l'action?

Je ne suis pas naïf au point de penser que, si des groupes participent à la messe en semaine, ils sauront et vivront rapidement la communauté, mais je demande-rai aux personnes qui auraient le droit de croire, d'écouter un peu les gens qui s'expriment sur l'assistance à la messe, le dimanche seulement. Il est surprenant de connaître la "bonne sagesse" de nos chrétiens et il serait intéressant de se demander si la formule de l'extension du Jour du Seigneur ne serait pas très rentable.

Je crois que cette formule pourrait faire disparaître "progressivement" l'importance qu'on don-

ne malheureusement à l'obligation plus qu'à la démarche, car la possibilité de participer à la liturgie, au sein de groupes plus restreints, pourrait éveiller des attitudes tout à fait nouvelles et faire comprendre, par l'intelligence du sens de la messe, que la question de précepte n'est pas justement posée. Ainsi au lieu d'être pris de panique devant cette situation nouvelle, reconnaissons, comme le Père Bernard Lambert, que le laïc est capable d'une vie spirituelle, qu'il a quelque chose à nous dire dans cette question qui le concerne. L'important pour l'Eglise n'est pas de mal poser le problème en disant que le ministère est bien organisé et en craignant de donner l'impression de ne pas vouloir s'exposer à voir des gens ne plus venir à la messe. Si Elle dit "oui" à la messe en semaine, l'important pour l'Eglise est de faire en sorte que le peuple de Dieu puisse le rencontrer en un Jour qui serait pour lui le Jour du Passage du Seigneur au sein d'une assemblée, dans une démarche — encore difficile humainement — d'amour pour Quelqu'un. Il faut donc faire davantage l'éducation du sens de la démarche pour en arriver à la disparition du précepte comme précepte, parce que le Jour du Seigneur élargi aura annulé la force du précepte tout en ayant ravivé le sens de ce dernier.

Que l'importance du Jour du Seigneur ne soit pas dans la limite d'un jour fixé, mais dans la manière de le comprendre.

Raymond ETHIER, prêtre
Saint-Hyacinthe

Carcan financier international

Octogénaire, avide de connaissances, je suis de plus en plus surpris de l'incohérence des classes dirigeantes qui, de plus en plus, conduisent le peuple québécois à un nouveau colonialisme instauré subtilement par un carcan financier international qui ne veut pas évoluer, qui rejette ou ignore l'humain, lui refusant, pour sauver ses profits, même son droit au travail, à son pain quotidien. En parcourant les rapports de la Banque Mondiale fondée en 1944, on découvre des réalités surprenantes. Vingt-huit gouvernements ont obtenu des crédits qui viendront à échéance de 1978 à 2018, sans intérêt. Ces prêts, en effet, ne comportent qu'une commission de service de 0.75% destinée à couvrir les frais d'opération bancaire. Le total de ces prêts a été de \$385 millions.

Or, nous, le peuple canadien, souscripteur de 7,920 des 166,861 actions de la Banque Mondiale, cinq autres nations seulement possèdent un plus grand nombre d'actions que nous — emprunteurs de nos banques à un taux de 9.5%.

Le 8 décembre 1969, la Banque fédérale allemande demande d'effectuer un deuxième tirage de \$440 millions sur le Fonds monétaire international, le premier, au montant de \$540 millions, ayant été effectué le 25 du mois précédent. En analysant ces rapports, on découvre comme bénéficiaires des prêts: Israël, \$95,170,164; Italie, \$143,603,190; Iran (pays si riche en pétrole), \$212,949,460; Japon, \$672,047,575; Nigéria,

\$171,079,994 (est-ce pour aider au génocide du Biafra?); Royaume-Uni, \$101,502,384; Yougoslavie, \$300,811,947, etc.

Ceci se passe de commentaires. Ce n'est qu'une petite fraction du total de prêts et de dons faits par le truchement de cet outil.

la Banque Mondiale pour la reconstitution et le développement, outil contrôlé par les Etats-Unis qui détiennent 63,500 de ses actions, le reste étant partagé entre 110 autres pays.

Alfred PACHE
Piedmont, 26-2-70

L'anglais ou l'espagnol?

M. Jean-Guy Cardinal, Ministre de l'Éducation

Je viens d'apprendre que les CEGEP de la région de Montréal ont maintenant un syllabus ou programme où le choix de la seconde langue est aléatoire, laissant à l'étudiant le choix entre l'anglais et l'espagnol.

J'attire votre attention sur cette irrégularité et j'espère que vous voudrez faire corriger une telle erreur très rapidement.

Il est peut-être acceptable d'avoir un tel programme pour un CEGEP de Chicoutimi ou de Gaspé, mais laisser sortir nos étudiants sans une meilleure connaissance de l'anglais réduit considérablement leurs chances d'être employés.

Puisque nous ne pouvons pas compter sur les parents pour améliorer la langue parlée au Québec, pourquoi ne pas planter quelques centaines de professeurs de diction dans nos écoles, en commençant par des cours donnés au professeur de chaque classe.

Robert ROULEAU
Montréal, 1-3-70

COURS D'INITIATION AU REMBOURRAGE

Sous la direction des ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
Ce cours s'adresse à tous
Les cours débutent le 10 mars
VIEUX-MONTREAL 88 est. St-Paul 866-1836

COURS DE SCULPTURE SUR BOIS

Sous la direction des ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
Ce cours s'adresse à tous
Les cours débutent le 10 mars
VIEUX-MONTREAL 88 est. St-Paul 866-1836

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz®

Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

Vient de paraître...

POUR LE MARIAGE DU PRÊTRE

(LE COUPLE SACERDOTAL)
par L'ABBÉ PHILIPPE BERGERON

- Au moment où le Pape PAUL VI durcit sa position au sujet du célibat du prêtre, un membre de l'Eglise ouvre le débat.
- Un livre controversé qui fera couler beaucoup d'encre.

En vente partout à \$2.00. Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

... aux Éditions du Jour

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

suites
de la première
page

MAKARIOS

intercommunautaires entre Grecs chypriotes et Turcs chypriotes sont dans l'impasse malgré les affirmations optimistes des délégués des deux parties. Il se trouve que le principal mouvement clandestin grec-chypriote auteur des attentats se réclame de l'Enosis — rattachement de Chypre à la Grèce.

Cependant, le gouvernement d'Athènes — à maintes reprises notamment en janvier dernier lors de la double visite de Mgr Makarios dans la capitale grecque — s'est attaché à désavouer les organes de ce mouvement. Le premier ministre Georgios Papadopoulos a même souligné dans un communiqué officiel que les terroristes de Chypre nuisent à la cause nationale elle-même.

Une fois de plus hier, dans un télégramme adressé à Mgr Makarios à la suite de l'attentat, le premier ministre a dénoncé les sentiments d'horreur qu'inspire cet acte criminel au peuple et au gouvernement grecs.

La gravité des événements n'a pas échappé, en effet, au gouvernement grec qui, dans un souci de paix, a multiplié les assurances d'amitié à la Turquie. Les troubles enregistrés au sein de la communauté grecque-chypriote risquent en effet de connaître des développements internationaux imprévisibles, estime-t-on à Athènes.

On a ainsi pu constater il y a deux semaines que l'URSS ne restait pas indifférente à la situation dans l'île. Un communiqué de l'agence Tass avait dénoncé la part prise par certains éléments grecs de Chypre pour le rattachement de Chypre à la Grèce et à l'Alliance Atlantique.

De même, la Grande-Bretagne a marqué un intérêt non déguisé à la situation dans l'île qui fait partie du Commonwealth. En réaffirmant son identité de vues avec Mgr Makarios, le gouvernement d'Athènes a tenté d'apaiser les esprits.

POMPIDOU

Suite de la page 7

l'ouest comme à l'est, quel chef d'Etat n'est pas aveugle et paralysique à la fois? Le gouvernement Nixon est celui du scepticisme, par réaction au romantisme qui l'avait précédé. Plus que de refontes grandioses, il aspire à la consolidation. C'est bien pourquoi il n'a pas voulu laisser M. Pompidou reprendre l'aviation sur l'impression d'un prestige terni par l'amertume d'une rebuffade publique.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'ampleur et les raisons de cette dernière.

LE MOUVEMENT

Suite de la page 7

stratégie "d'encerclement de la capitale" à l'ordre du jour. De fait, des actions de guérilla sont maintenant signalées dans trois nouveaux secteurs: à une soixantaine de kilomètres au sud de la capitale, au nord, dans la région de Coban, où des attaques ont été lancées pendant les derniers mois de 1969 contre des installations pétrolières. Enfin, dans la province de San-Marcos et dans celle d'Escuintla, où sont situés les grands domaines, plusieurs haciendas ont été incendiées en 1968 et 1969. Par ailleurs, le M.R. 13 a conservé ses positions dans la région d'Izabal.

Dans les villes, les coups de main sont exécutés par des commandos qui disparaissent aussitôt, se fondant dans une population au sein de laquelle ils comptent de nombreuses complicités.

Il semble que, depuis décembre dernier, les dirigeants des forces armées rebelles aient reconsidéré leur attitude et pensent qu'une victoire de et pensent qu'une victoire, légale ou non, du colonel Arana clarifierait la situation. Et le ne pourrait manquer, estimant-ils, de provoquer une guerre civile, dont ils ne doutent apparemment pas sortir vainqueur.

La Journée internationale des femmes

Des Montréalaises réclament le vote universel à la mairie

par Solange Chalvin

Une centaine de femmes représentant différentes associations féminines ont mis en commun, hier soir à Montréal, leurs griefs et leurs espoirs face au rôle des femmes en 1970. Parmi les résolutions adoptées à l'unanimité par la salle, signalons le boycottage des produits pharmaceutiques des Laboratoires Squibb, dont les employés sont en grève depuis sept semaines, l'obtention du vote universel à la mairie de Montréal, des élections d'octobre, et la reconnaissance par un congé payé le 8 mars, Journée internationale des femmes célébrée dans quelques pays.

L'auditoire, composé en majorité de femmes, comprenait également quelques représentants du sexe masculin. Des idées aussi radicales que le renversement du système dans lequel nous vivons ont coté des explications fort sereines sur la réévaluation du rôle de la femme dans la société. Il faut dire que les personnes qui ont pris la parole représentaient des organismes très différents les uns des autres et que l'âge des femmes s'échelonnait de dix-sept à soixante-dix-sept ans.

Au nom du Mouvement de libération des femmes (association anglophone née à Montréal ces derniers mois), Mlle Brenda Zannis a expliqué que son groupe avait l'intention de lutter contre toutes les formes d'oppression dont sont victimes les femmes: inégalité de salaire, difficulté de promotion, contraception insuffisamment connue, difficulté d'obtenir un avortement, etc.

Mlle Zannis ainsi que d'autres femmes qui ont pris la parole ont dénoncé l'utilisation par la publicité de la femme, comme objet sexuel, ainsi que la piètre place qu'on accorde aux mères de famille dans notre société. Elle a engagé les femmes à sortir de leur docilité légendaire pour devenir militantes comme les Noirs aux États-Unis.

Un avocat, Me Mackay, a expliqué le nouveau régime matrimonial légal qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain. La société d'acquêts, a-t-elle dit, est sans doute une amélioration sur l'ancien régime de la communauté de biens, puisqu'il prend pour acquis que "la femme est un adulte raisonnable", mais en fait, il consacre moins l'émancipation des femmes que ne le fait le régime de séparation de biens. Parmi les nombreuses inégalités dont souffrent les femmes, sur le plan légal, Me Mackay a signalé la perte complète de tous ses droits d'une femme reconnue adultère.

"Cette punition du Code dans une société évoluée est tout simplement primée", selon Me Mackay puisque cela ne s'applique pas à l'homme.

La représentante de la Guilde familiale, Mme Juliana Beaubien, après avoir fait l'éloge d'une féministe bien connue, Mlle I. St-Jean, a recommandé aux femmes d'allonger légèrement leurs robes, de réclamer que cessent les concours de beauté qui sont une "exploitation directe du sexe", et d'exiger que le gouvernement (elle n'a pas précisé lequel) crée des garderies afin que les écoliers ne se promènent

pas toute la journée avec la clé dans le cou.

Parmi les anomalies signalées par Mme Beaubien, notons l'absence de femmes au Conseil de la coopération et le peu de représentantes féminines au sein des exécutifs des Caisses Populaires dont 75% des décrets seraient au nom des femmes.

Le porte-parole de la Ligue des femmes du Québec, Mme Lebrun a fait état d'une pétition qui circule en ce moment dans les associations féminines afin de réclamer la baisse du prix de l'électricité. La représentante de la Voix des femmes ainsi que Mme Meynaud de l'Association des consommatrices ont tour à tour engagé les femmes à une plus grande participation à la vie civique et politique.

De son côté, une gréviste des Laboratoires Squibb est venue expliquer la situation dans laquelle se trouvent présentement 75 employés en grève de cette maison. Mme Aurèle Tremblay a accusé ses patrons de se désintéresser de la santé de ses employés qui travaillent, selon elle, dans des conditions extrêmement dangereuses. "Le contact quotidien avec des médicaments a rendu certains hommes stériles et d'autres ont été atteints de la maladie de Parkinson", a-t-elle dit.

C'est à la suite du témoignage troublant de Mlle Tremblay que les femmes ont décidé de voter le boycottage des produits des Laboratoires Squibb tant que le conflit syndical ne serait pas réglé.

problèmes, à les interpréter à l'aide de ses données intérieures.

M. Pompidou est donc tombé dans un "creux" des relations franco-américaines. En dehors des guerres mondiales et des phénomènes exceptionnels comme le gaullisme d'avec de Gaulle, ces relations ne se nourrissent au fond que d'échanges intellectuels. Un des meilleurs chroniqueurs de leur histoire, M. Howard Mumford Jones, dans un grand livre sur l'Amérique et la culture française qui vient d'être réimprimé quarante ans après sa première parution, reconnaît qu'il n'y a pas de révolution intellectuelle plus remarquable dans l'histoire américaine que la "volte-face" non seulement envers les Français mais envers le catholicisme qui se produisit au moment de l'insurrection américaine.

ment brillant dans le "Dom Juan" d'Antoine Boursiller. Ce dernier, par sa perception globale du drame de Dom Juan, a réussi à redéfinir complètement le personnage et à nous le rendre ainsi plus actuel et plus concrètement humain. J'ai surtout été frappé par cet écrasant décor métallique et par ces costumes de cuir qui me paraissent déjà refléter l'esprit de la tragédie.

"L'Electre" mis en scène par Pierre Dux s'incarnait enfin dans un rythme extrêmement intéressant sachant rendre avec justesse ce qui est peut-être le meilleur texte de Giraudoux: il nous faisait ainsi oublier la trop rapide esquisse qu'était "Amphytrion".

Culte théâtral

Somme toute, l'on peut tirer plusieurs conclusions de ce passage de la Comédie-française. Tout d'abord, une perfection technique de tous les instants qui vient surcharger sur la réputation déjà bien établie de la troupe. Perfection technique ne réussissant pas cependant à nous faire oublier la faiblesse par trop évidente de certains comédiens. Au même chapitre toutefois, cette visite de deux semaines a mis en relief le talent de Georges Descrières et de Paul-Emile Deiber tout en nous permettant de voir ce "Dom Juan" de Boursiller dont on parlait si éloquemment depuis sa création. Malgré ces hauts et ces bas, malgré ce flottement qui faisait

fausse aisance dans "Amphytrion", ce sont là des choses que l'on ne pardonne pas à une compagnie aussi prestigieuse que la Comédie-française! Cette même Geneviève Casile se reprend peut-être un peu dans "Electre" où elle semble moins insupportable que dans les deux autres pièces, mais on peut facilement se rendre compte encore là de son incapacité à vivre autrement qu'en surface ce rôle difficile d'Electre: elle ne réussit même à rendre du personnage que son aspect petite fille boudeuse et criarde, ce qui est pour le moins décevant.

Je ne comprends pas que des faiblesses aussi flagrantes existent au sein de la Comédie-française. Il est vrai qu'une tournée est toujours épuisante: à un tel point que Jacques Charron, dont ce n'est pourtant pas l'habitude, nous a donné un Sganarelle peu reluisant. Même là, la Comédie-française étant ce qu'elle est, je m'étonne que de telles choses s'y produisent. Il n'y a pas cependant que des aspects négatifs dans cette tournée: je m'en voudrais de ne pas signaler encore une fois la présence extraordinaire de Georges Descrières dans "Amphytrion" et surtout dans "Dom Juan". Son travail constant et toujours aussi parfait au niveau de l'interprétation m'a même semblé être une des grandes consolations de la tournée. De même, il ne faudrait pas oublier Paul-Emile Deiber qui a donné au méchant d'Electre une densité et une profondeur à en éclipser tous les autres comédiens sur scène: le rôle avait été créé pour Jouvet. Deiber porte plus que dignement la succession de son prédécesseur.

Quant au travail de mise en scène, il était particulière-

de la gestuelle et du langage dramatique, s'impose comme une sorte de référence de base à partir de laquelle peuvent se définir toutes les tentatives de renouvellement des formes: ce n'est quand même pas un apport négligeable que de "défiger" la tradition du théâtre français.

Il y a cependant une conséquence toute négative à cette "définition" que s'est donnée la Comédie-française: il s'agit des "contraintes du répertoire" dont j'avais parlé à propos d'"Amphytrion". Une troupe de répertoire se doit, évidemment, de jouer son répertoire et de le faire connaître: nous en avons eu la preuve avec "Amphytrion"! Même si personne n'aurait jamais eu l'occasion de voir jouer cette pièce, il n'en reste pas moins que c'est un texte mineur de Molière et que l'on aurait certes pu nous présenter autre chose. On peut, par le fait même, s'interroger aussi sur la qualité du programme de la tournée. Alors que les Américains, plus réceptifs peut-être, ont eu droit à un avant-première du "Malade imaginaire", nous en sommes restés à "Amphytrion": problèmes de salle? peut-être. N'empêche que la Comédie-française aurait pu nous présenter un plat plus substantiel, de l'ordre d'"Electre" par exemple, ou de "Dom Juan". Il y a en effet une discordance assez flagrante, un manque d'unité flagrante dans la programmation de ces trois textes, les deux derniers étant énormément supérieurs au premier. Enfin! il faut prendre ce qu'on nous donne...

Inégalités

Un autre facteur déterminant de cette tournée mémorable m'a paru être le jeu des comédiens. Il m'a surpris par son inégalité. On a même traité Robert Hirsch de cabotin pour son rôle de Sosie dans "Amphytrion"! Tout en n'allant pas jusque là, il faut quand même admettre que ces trois spectacles ont servi à mettre en relief une constante assez surprenante: celle de la faiblesse des rôles féminins. Autant dans "Amphytrion" que dans "Dom Juan", Geneviève Casile, qui y jouait respectivement Alcène et Elvire, en est l'illustration troublante. Gestes faux et titubants comme dans "Dom Juan", ton déclamatoire et

NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure
au comptoirService de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322L'ARGENT
EST RARE!

Une personne en santé peut difficilement emprunter, que dire si vous êtes malade ou invalide. L'Assurance revenu-accident coûte peu, de \$10 à \$30 par année, par cent dollars de revenu mensuel (suivant l'occupation). L'assurance paie LA VIE DURANT, depuis le PREMIER JOUR DE L'ACCIDENT. L'assurance revenu-accident protège votre bien le plus précieux, VOTRE REVENU.

Pour renseignements,
L.M. DESILETS Inc.

Montréal: 467-9311
Montréal: 861-5395
Québec: 872-7186
C.P. 266, Station Délorimier, Mtl

mon impôt

Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau du district de Montréal du ministère du Revenu national, impôt. Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur. Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 870-5300 à Montréal ou écrire au ministère du Revenu national, impôt, 305 ouest, boul. Dorchester, pièce 119, pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. Le montant de mes frais médicaux payé en 1969 est de \$425. Puis-je déduire ce montant en entier de mon revenu imposable?

R. Non, vous ne pouvez déduire que le montant en excès de 3% de votre revenu. Par exemple: Si votre revenu est \$3.000, 3% de \$3.000 étant \$90, votre exemption pour frais médicaux sera de \$425 (montant de vos frais médicaux), moins \$90 (3% de votre revenu), soit \$335.

Q. J'ai travaillé pour les membres d'une délégation étrangère de passage. Je n'ai pas d'état de rémunération pour le montant que j'ai gagné. Que dois-je faire?

R. Vous êtes tenu quand même de rapporter le revenu gagné. Tous les montants que vous gagnez au cours de l'année doivent être inclus dans votre déclaration d'impôt.

Q. Le fait que je contribue au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec m'enlève-t-il le privilège de déduire le maximum de contribution à un plan enregistré de pension, soit \$1.500?

R. Non, les contributions au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec n'affectent en rien le montant de contribution, que vous pouvez soustraire soit à un plan enregistré de pension ou à des plans enregistrés d'épargne-retraite.

Q. J'ai reçu la plupart de mes états de rémunération T4. Il m'en manque encore un cependant. Puis-je remplir ma formule de déclaration sans attendre le feuillet T4 qui me manque?

R. Les formules T4 sont nécessaires pour remplir votre déclaration d'impôt. Renseignez-vous auprès de l'employeur qui ne vous a pas fait parvenir vos T4. Advenant l'impossibilité de le rejoindre, annexez à votre déclaration une note explicative.

Q. Est-ce que je peux réclamer l'exemption en raison d'âge en remplissant ma déclaration de revenu 1969, j'ai eu 70 ans le 2 janvier 1970?

R. Non, vous ne pouvez réclamer l'exemption en raison d'âge étant donné que vous n'avez pas 70 ans au 31 décembre dernier. Il faut absolument que vous ayez eu vos 70 ans au cours de l'année 1969.

Q. Le montant défrayé par mon employeur pour des cours est-il déductible de mon revenu imposable?

R. Non, à moins que le montant de ces frais payés à une institution scolaire du Canada ait été prélevé sur le salaire qu'aurait dû vous payer votre employeur.

Q. Je travaille dans un collège de jeunes garçons et en plus de mon salaire je suis nourri cinq jours par semaine. Est-ce cela que l'on appelle des avantages marginaux et suis-je tenu d'en déclarer la valeur?

R. Oui, ce sont en effet des avantages marginaux, vous êtes tenu d'en déclarer la valeur et vous l'ajoutez à vos revenus sur votre déclaration d'impôt.

Q. J'ai loué ma ferme. Il s'y trouve un ensemble complet de bâtiments qui ne sont pas totalement dépréciés. Puis-je continuer à réclamer l'allocation du coût en capital en vertu de la Partie XVII ou dois-je la réclamer en vertu de la Partie XI?

R. Votre réclamation d'allocation du coût en capital à l'égard des bâtiments de la ferme doit maintenant être effectuée en vertu de la Partie XI des Règlements. L'allocation du coût en capital est récupérable lors de l'aliénation des biens. Ceci comprend les allocations déjà réclamées en vertu de la Partie XVII.

Bathurst rafle
6 prix, au théâtre

FREDERICTON (PC) — Six des sept grands prix décernés samedi au terme du Festival d'art dramatique pour la région du Nouveau-Brunswick, ont été remportés par le groupe du collège de Bathurst qui présentait "La savetière prodigieuse", de Federico Garcia Lorca.

Cette pièce, dans une traduction française, tenait l'affiche au dernier soir du festival, lequel offrait un programme de quatre productions.

Les jeunes comédiens de Bathurst ont obtenu le trophée de la meilleure production du festival, et le trophée de la meilleure présentation visuelle.

Robert Albert, qui assumait la mise en scène et jouait le premier rôle masculin, a gagné les prix dans ces deux catégories.

Nicolas Thériault et Lisette Renault ont été choisis respectivement à titre de meilleurs acteur et actrice de soutien, pour leur rôle dans cette même pièce.

L'EGLISE

Suite de la page 8

tenance à l'Eglise? Selon eux, pour éviter de créer des problèmes, les membres du mouvement doivent s'engager comme individus et non comme groupe catholique.

Un certain nombre de recommandations ont aussi été faites par divers groupes. Les plus fréquentes concernent la création de petites communautés chrétiennes, l'accès des laïcs aux décisions, l'engagement des communautés chrétiennes.

Un jeune adulte a réclamé la tenue d'une assemblée générale annuelle du diocèse de Joliette pour permettre d'informer l'évêque et surtout de décider des priorités pastorales. Il a demandé aussi que l'Eglise n'impose pas des lois morales si les théologiens ne sont pas d'accord entre eux.

Une religieuse a, en son nom personnel, exprimé l'avis que lorsqu'il y aura des prêtres mariés, des diacres mariés, voire même des femmes prêtres, l'Eglise connaîtra alors une densité et une richesse nouvelle ni connue jusqu'ici.

Cette religieuse a provoqué aussi l'hilarité générale, ce fut la note d'humour de la journée, quand en réponse à M. Jean-Marie Poitras, commissaire, qui lui demandait s'il y avait des liens entre sa communauté et le diocèse, elle répondit: "Je ne sais vraiment pas si ma supérieure a des relations avec l'évêque".

L'ANGLAIS PARLE ET COMMERCIAL
avec **VISAPHONE**
MÉTHODE AUDIO-VISUELLE INDIVIDUELLE
et professeurs à domicile
Renseignements:
30 Ouest - Rue Fleury - Montréal
Tél.: 384-0158

**Congrès
des
vendeurs
?**

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraichissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

Le Tadoussac

Tout à l'électricité
Edifice de prestige
de 20 étages

Chauffage électrique à câble
Radiant avec contrôle individuel
dans chaque pièce, chaque
mois de l'année.

Trois ascenseurs automatiques
à haute vitesse.
Plaine chauffée toutes saisons
sur le toit.

Deux authentiques bains Sauna
finlandais.

Emplacement idéal au cœur
même de la ville.

Electricité et taxes payées.
3 étages de garage.

1½ à 5½ ou plus grand
Heures de visite chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m.

VISITEZ NOS APPARTEMENTS MODELES

INFORMATIONS SUR LES LIEUX
65 est, rue Sherbrooke
Téléphone: 482-2309, 482-2300

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Shetbrooke

SUPERBE appartement de 5 pièces

MODELE "N"

Luxeux, climatisé, contient deux chambres à coucher, avec salles de bain individuelles; vivoir et salle à manger combinés 21' x 27' loggia avec vue panoramique, cuisine complètement équipée avec lessiveuse et sècheuse.

A partir de \$435.00
Appartements modèles ouverts aux visiteurs.
Semaine de 10 à 17h.
Sam. et Dim.: de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD

regards

sur le monde

Malgré une répression sévère et de multiples dissensions

Le mouvement insurrectionnel armé reste puissant au Guatemala

par CATHERINE LAMOUR

● L'enlèvement, vendredi, du diplomate américain Michael Holly, par des commandos de la guérilla guatémaltèque, a projeté au premier plan de l'actualité l'activité du mouvement insurrectionnel au Guatemala. Dans un article récent du Monde, Catherine Lamour décrit les origines, les objectifs et les méthodes d'action de ce mouvement.

GUATEMALA (Le Monde). L'intervention en juin 1954 contre le gouvernement progressiste du colonel Jacobo Arbenz Guzman, intervention encouragée et financée par les services secrets américains (C.I.A.) et la société américaine United Fruit Company, a eu pour conséquence la formation d'un mouvement d'insurrection armée au Guatemala.

M. Jacobo Arbenz avait décrété une réforme agraire, indispensable dans un pays

où, aujourd'hui encore, 22% des exploitants agricoles contrôlent 72,2% des terres cultivables. Cette mesure timide fut naturellement rapportée par son successeur à la présidence, le colonel Castillo Armas. Le malaise s'accrut parmi les officiers nationalistes, libéraux ou progressistes, qui avaient soutenu le colonel Arbenz.

Le 13 novembre 1960, certains de ces officiers se soulevèrent contre le gouvernement de M. Ydigoras Fuen-

tès, élu à la présidence après l'assassinat, le 23 juillet 1957, du colonel Castillo Armas.

L'organisation de la rébellion

Le soulèvement échoua. L'un de ses instigateurs, le capitaine Marco Antonio Yon Sosa se réfugia au Honduras. Il en revint en 1962 pour organiser les premiers groupes de guérilla dans les régions boisées de la province d'Izabal, à proximité de la côte atlantique. Ce groupe prit le nom de Mouvement du 13 novembre (M.R. 13).

En mars et avril de la même année, de violentes émeutes éclatèrent à plusieurs reprises dans la capitale, où plusieurs milliers de manifestants réclamaient la démission de M. Ydigoras Fuentès. Devant l'ampleur de la

répression, le Parti guatémaltèque du travail, communiste (P.G.T.), le mouvement étudiant Fuego (Front uni des étudiants guatémaltèques organisés) et le M.R. 13 décidèrent de constituer un commandement uni des forces armées rebelles (FAR). L'action urbaine fut confiée aux communistes et aux étudiants de la capitale, tandis que le M.R. 13 devait s'efforcer de développer la guérilla dans les campagnes.

A partir de mars 1963, trois nouveaux foyers de guérilla apparurent: les insurgés cherchaient à encercler la capitale. Deux d'entre eux disparurent immédiatement. L'un situé à la frontière mexicaine se heurta à l'hostilité des paysans, après l'incendie involontaire d'une ferme. L'autre fut victime du manque de préparation de ses membres,

parmi lesquels figurait Rodrigo Asturias, fils de l'écrivain Vetus d'un uniforme vert olive, les jeunes gens prirent l'autobus pour aller s'établir à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale et furent aisément capturés.

D'anciens membres du Fuego, dirigés par Edgar Ibarra, s'établirent avec plus de succès dans la sierra de la Minna. Après la mort d'Edgar Ibarra, tué deux mois plus tard en combattant le commandement de ce front fut confié à Turcios Lima, jeune officier qui était âgé de vingt ans lorsqu'il participa au soulèvement du 13 novembre 1960.

Les divergences idéologiques

Aux difficultés d'organisation, nées de l'inexpérience, vinrent bientôt s'ajouter les divergences idéologiques. Le comité central du P.G.T., élu en 1960, était dans sa majorité hostile au principe de la lutte armée, et partisan d'une conquête pacifique du pouvoir. La rupture entre les communistes orthodoxes et les dirigeants de la guérilla ne devait intervenir officiellement qu'en janvier 1968. En réalité, elle était consommée depuis le début de 1966, date à laquelle les dirigeants du P.G.T. décidèrent d'appuyer la candidature d'un centriste, M. Julio Cesar Mendez Montenegro, à l'élection présidentielle. Cette position fut prise au nom de l'ensemble des FAR, en dépit de l'opposition des chefs militaires. Ceux-ci reprochaient d'ailleurs depuis longtemps au P.G.T. de se "bureaucratiser" et d'"exploiter le prestige de la guérilla".

De fait, après la scission de janvier 1968, le P.G.T. constitua les Forces armées révolutionnaires, dont le sigle prêtait volontairement à confusion avec celui des Forces armées rebelles. Le M.R. 13, les membres du Front Edgar Ibarra et ceux du Parti d'union révolutionnaire (agissant sur la côte sud) se regroupèrent pour leur part dans l'Armée rebelle (Ejército rebelde), couramment appelée FAR-ER ou FAR rebelles.

A ce conflit vint s'ajouter celui qui opposa, à partir de 1964, les guerrilleros procastistes du Front Edgar Ibarra aux dirigeants du M.R. 13, accusés par le P.G.T. et Turcios Lima, mais aussi par M. Fidel Castro, de s'être laissés influencer par les trotskystes de la IVe Internationale. Au mois de février 1966, une réunion du commandement des FAR fut convoquée dans la capitale pour examiner ce problème.

Vingt-huit des plus importants dirigeants des FAR tombèrent aux mains des forces de l'ordre et disparurent. Après ce massacre, Yon Sosa et Turcios Lima se rapprochèrent peu à peu pour retrouver à la fin de 1966 leur unité d'action et de commandement.

Une guerre civile larvée

On a assisté depuis à une recrudescence de l'activité insurrectionnelle. Les années 1967 et 1968 furent certainement celles au cours desquelles le mouvement de guérilla fit preuve de la plus grande combativité, en dépit de la mort accidentelle de Luis Turcios Lima, survenue le 6 octobre 1966. Le commandement des FAR décida, en juillet 1966, de rejeter "l'appel à la paix et à la concorde" lancé par M. Julio Mendez Montenegro après son élection à la présidence, au mois de mars. Le chef de l'Etat donna alors carte blanche à l'armée, appuyée par des "bêrets verts" américains, pour lancer une offensive en règle contre les foyers de guérilla. Le commandant de la base militaire de Zacapa, le colonel Arana Osorio, qui se faisait appeler "le pacificateur", dirigeait les opérations. Les forces armées concentrèrent leurs efforts sur la sierra de Las Minnas. Encerclé, bombardé au napalm, le Front Edgar Ibarra capitula au printemps 1967. Il était dirigé depuis la mort de Turcios Lima par Cesar Montes, un jeune universitaire de vingt-cinq ans, ancien militant communiste. Une partie des effectifs réussit à se replier vers les positions du M.R. 13, mais les pertes furent très lourdes.

La répression s'intensifiait, la lutte s'est peu à peu déplacée de la sierra vers les villes, et, plus particulièrement, vers la capitale. Une vague d'attentats politiques a commencé à déferler. En août 1967, les FAR tuèrent le chef de la police guatémaltèque. En janvier 1968, ce fut le tour de deux officiers américains, dont le chef de la mission militaire. En août 1968, un commando des FAR blessa mortellement l'ambassadeur des Etats-Unis au cours d'une tentative d'enlèvement.

Parallèlement, les groupes clandestins d'extrême droite, agissant avec la complicité

de certains militaires, se sont multipliés. On en comptait quatorze en 1968, dont les plus connus sont le MANO (Mouvement anticommuniste national organisé), la NOA (Nouvelle Organisation anticommuniste), sous les ordres du colonel Arana Osorio, et le Front de résistance national du journaliste Isodoro Zarco, qui devait être assassiné en janvier 1970. Regroupés au sein du CADEG (Commandement anticommuniste du Guatemala), créés en mai 1967, ils ont institué une véritable "terreur blanche", assassinant des militants d'extrême gauche, mais aussi des personnalités libérales appartenant au parti de M. Montenegro.

Depuis janvier 1969, un calme relatif était revenu. Les attentats n'avaient pas cessé, mais la période des combats de grande envergure semblait terminée. Les FAR ont affirmé que la trêve avait été décidée pour des raisons tactiques. Elle devait permettre de réorganiser le mouvement et notamment de remettre la

Suite à la page 6



- 1 Front du M.R. 13
- 2 Front Edgar Ibarra
- 3 F.A.R.E.R. rebelles

200 km

Malgré la bonne entente des deux présidents

Pompidou n'a pas passé la rampe auprès du public américain

par ALAIN CLÉMENT

L'Amérique a vu le couple présidentiel français regagner l'autre rive de l'Atlantique sans très bien comprendre ce qui s'était passé. De même qu'on doit au facétieux Benjamin Franklin l'introduction du mot "canard" (au sens de fausse nouvelle lancée délibérément) dans le vocabulaire français, c'est sans doute un de nos compatriotes qui mit en vogue à la même époque le terme "piqué" qui s'est intégré depuis au lexique courant de l'Américain éduqué. M. et Mme Pompidou sont rentrés "piqués", autrement dit, affligés et vexés par les incidents qui ont marqué leur passage à Chicago.

La presse entière, le président Nixon lui-même, en s'interposant entre son hôte et les manifestants qui le menaçaient à New York, ont exprimé leur consternation et prodigué leurs consolations. Mais, en l'occurrence, on ne prête qu'aux faibles.

Le fait est que le président et Mme Pompidou n'ont pas passé la rampe et qu'entre eux et le peuple américain dans son ensemble, ou l'élément israélite, si puissant soit-il localement, n'est pas de-

terminant) cela n'a pas "accroché". On peut même comparer, pour l'opposer, leur périple américain à celui de Nikita Khrouchtchev et de sa femme à l'automne 1959, débarquant, selon les témoins d'alors, dans un Washington glacé de stupeur hostile et crevant peu à peu le décor par un mélange d'authenticité et de burlesque, bien loin de ce que l'on attend d'un chef d'Etat en déplacement officiel.

Le paysage psychologique américain serait-il plus propice à un enfant d'Ukraine qu'à un enfant du Cantal? Le fait est qu'aux Etats-Unis le protocole n'est admis que s'il s'y mêle quelque chose de bon enfant.

La "violence" américaine tant décriée, tantôt à tort, parfois à raison, est la preuve que les Etats-Unis n'ont pas de tradition policière. C'est justement que le système politique y est basé sur l'idée de survie et non sur celle de respect. Un président qui, comme M. Johnson à la fin de son mandat, ne peut plus se produire en public qu'en entrant par l'escalier de service est un homme fini. Une forte individualité comme M. Khroucht-

chev, qui bouscule toutes les règles du protocole, mais impose, contre un préjugé formidable, son langage et ses manières, si bizarres soient-elles, a gagné la partie. Le jeu des relations publiques internationales en vigueur aux Etats-Unis est un jeu arbitraire et cruel, mais on n'échappe pas à ses lois.

Sur ce plan-là, il y a donc eu échec français. Echec sur toute la ligne, à commencer par celui du charme. Même quand le président Pompidou sembla au meilleur de sa forme, devant l'auditoire du Club de la presse à Washington, il ne rencontra auprès des journalistes américains qu'un écho médiocre et distrait. On ne retint que des lambeaux de son exposé, noyé dans les détails de l'accueil.

En revanche, c'est pour l'instant l'essentiel, une solide bonne entente semble s'être nouée entre les deux présidents. Mieux vaudrait d'ailleurs parler d'un compagnonnage entre deux interlocuteurs que de solutions à des problèmes dont ils ont bien conscience qu'il ne leur sera sans doute pas donné de les résoudre. Dans le monde, aujourd'hui, à

Suite à la page 6

Si vous êtes du genre homme de famille

.....



voyagez par le CN c'est un jeu d'enfant!

Les voyages forment la jeunesse... et détruisent les parents. Heureusement que le CN existe pour leur venir en aide. Bébé s'ennuie? Profitez de notre service de chauffe-biberons. Quant aux plus âgés, nous leur réservons toutes sortes de distractions. Le temps de crier "bingo", les voilà occupés — et vous, plus du tout préoccupés!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

Montréal-Maritimes

Deux grands trains: l'Océan ou le Scotian. — Gaspé, Moncton, Halifax, peu importe le trajet. Profitez des tarifs famille.

Le Super Continental

C'est le "monde des petits" qui traverse un grand pays. Profitez des tarifs famille.

vous étiez dans la lune? ce n'est pas une excuse.

Parce que tous les revenus doivent être déclarés. Tous... si petits soient-ils: Les intérêts bancaires, même s'ils n'atteignent pas \$10.00, les intérêts sur les obligations, les dividendes.

N'oubliez pas d'inclure une copie de tous vos feuillets T3, T5, T600, etc., avec votre déclaration. Autrement, l'ordinateur se choque: il rejette toute votre déclaration, en bloc.

Les oublis, les feuillets manquants, ça ne marche pas avec lui. Il ne se trompe jamais.

Un vrai phénomène, quoi!

le truc, c'est de consulter le guide (ou nos conseillers)



MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'hon. Jean-Pierre Côté, ministre

la commission Dumont à Joliette

L'Église, Peuple de Dieu: belle idée qui n'est pas encore réalité

par Jean-Pierre Proulx

JOLIETTE — L'Église, Peuple de Dieu, c'est une belle idée qui n'est pas encore réalité. L'Église, c'est surtout la hiérarchie en face de laquelle se situe tant bien que mal une masse indifférenciée de laïcs.

C'est en gros l'impression que se dégage des mémoires, une dizaine, présentées samedi à Joliette devant les membres de la commission Dumont.

En vue de la rédaction des mémoires, le comité chargé de préparer la journée d'hier avait recueilli les opinions de plusieurs groupes de personnes. Il a notamment posé les questions suivantes: qu'est-ce que l'Église pour vous? Que vous a-t-elle apporté à ce jour? Que pensez-vous des prêtres? Que pensez-vous de votre place comme laïc?

A la première question, "qu'est-ce que l'Église pour vous?", on trouve beaucoup de réponses de ce type: "On identifie l'Église et la religion au pape et à toute la hiérarchie ecclésiastique. — Ce n'est vraiment pas une communauté mais une hiérarchie. — L'Église, c'est Rome, le pape, la hiérarchie, le gouvernement. — L'Église, c'est notre mère, elle nous enseigne la vie du Christ. — C'est l'institution (pape, évêques) qui sert d'intermédiaire entre Dieu et les hommes".

C'est sans doute les jeunes qui sont les plus sévères. "L'Église pour nous, c'est un beau "racket". Elle a peur de perdre des clients. Elle est une institution capitaliste. C'est quelque chose qui est loin et dont on n'a pas l'impression de faire partie. L'Église, c'est une organisation qui prône une idéologie, qui n'arrive pas à intégrer la société. L'Église, c'est une hiérarchie, des structures (messes, commandements)".

"Jusqu'à aujourd'hui, nous avons eu une Église fortement hiérarchisée et structurée, a dit la J.E.C., au sommet, le pouvoir; à la base, l'anonymat (laïcs); entre les deux, le clergé".

"On fait souvent référence à la structure (pape, évêques, prêtres) quand on dit Église. On oublie qu'on en fait partie", estime d'autre part la J.R.C.

Pour un groupe de jeunes

travailleurs qui ont recueilli des opinions dans leur milieu. "C'est le pape, les évêques, les prêtres. C'est semblable à un gouvernement ou à une municipalité. C'est une garnie que (sic) qui nous exclut. C'est une structure dont on n'a pas l'impression de faire partie. Pour la plupart, écrit-on, il n'y a aucun sentiment d'appartenance, sauf chez les membres de mouvements mais encore là c'est la minorité. Le concile n'a pas eu d'influence et la figure de l'Église reste la même".

Un groupe de jeunes (15 à 20 ans) appartenant au mouvement "Jeunesse dynamique", se faisant l'écho de leur milieu note que les jeunes "ne se sentent absolument pas impliqués dans l'Église parce qu'ils la perçoivent très loin d'eux. C'est l'affaire des curés et non la leur".

Ce groupe déclare qu'il tente depuis deux ans de créer "des équipes d'action qui essaient de réveiller les jeunes à leurs responsabilités, des communautés de vie pour qui le christianisme est un appel à devenir des témoins de joie, de paix, de justice, de fraternité dans la paroisse. Malheureusement, on a de la difficulté à réaliser cela parce que l'Église n'est pas avec nous; on veut une participation authentique et la messe est actuellement du placage. On a besoin d'animateurs pour suivre le jeune dans son cheminement et actuellement la ma-

jorité de nos prêtres sont des gens qui possèdent la vérité et qui demeurent dans leur système. Les jeunes ont des besoins comme la créativité, la participation, l'expression dont l'Église ne tient pas compte et elle ne veut encore promouvoir que des valeurs comme l'autorité et l'obéissance".

Les mémoires ne sont guère plus optimistes sur la place que les laïcs occupent dans l'Église. "On voudrait prendre des responsabilités, mais des vraies, écrivent les adultes". Les jeunes travailleurs sont radicaux: "Les projets de l'Église ne nous intéressent pas".

"L'Église a vécu une très grande période d'adolescence, on est des colonisés. C'est pourquoi on ne sait comment agir et la plupart des laïcs voudraient que les prêtres leur disent quoi faire, écrivent d'autres adultes".

D'autres écrivent encore: "On fait partie de l'Église, même si l'on ne veut pas; on n'a pas l'impression d'y être. Concrètement, on ne fait rien, pourtant chacun devrait avoir quelque chose à faire. On devrait être des participants et non des marionnettes. On devrait avoir regard sur tout dans n'importe quelle communauté".

Les jeunes eux, écrivent: "De la façon dont c'est organisé, il n'y a pas grand-chose à faire, il faut suivre la hiérarchie".

Quant aux prêtres, le prin-

cipal reproche qui leur a été fait samedi, dans les mémoires, c'est d'être des embourgeoisés. C'est une constante. "La majorité, écrivent des adultes, est embourgeoisée, le prêtre est convaincu de son statut social supérieur. Ceux qui sont engagés se font écraser, exploiter par leurs confrères".

"Les prêtres, écrivent ces mêmes jeunes, sont bien à plaindre parce qu'ils sont des missionnaires et consacrent leur vie à quelque chose de moins en moins à la mode". Ce qui est malheureux, c'est qu'on ne les a pas choisis et qu'on doit les subir".

Qu'attendez-vous des prêtres? D'une façon générale, on réclame d'eux qu'ils soient près des gens, qu'ils soient disponibles.

Engagement chrétien

Un débat intéressant s'est d'autre part élevé entre les commissaires et deux dirigeants de l'action catholique adulte du diocèse de Joliette à propos de l'engagement chrétien.

L'action catholique adulte groupe environ 75 équipes de cinq couples chacune. Il ne faisait aucun doute dans l'esprit des deux personnes qui ont présenté le mémoire qu'ils faisaient vraiment partie de l'Église, qu'ils étaient l'Église.

Devant-ils cependant s'engager au nom de cette appar-

Suite à la page 6

La torture au Brésil: nouveau témoignage à Rome

CITE DU VATICAN (AFP) — Alors que le cardinal Maurice Roy, président de la commission pontificale "Justice et paix", vient d'être saisi, par le comité pour la paix de la commission, d'une nouvelle dénonciation de la torture au Brésil, "Civita Cattolica", organe de la compagnie de Jésus, en Italie publie un dossier fourni sur les tortures pratiquées, selon lui au Brésil par diverses polices et, notamment, les "C.C.C." (commando de chasse aux communistes).

La revue cite entre autres tortures la "Pau de Arabe", qui fait reposer le corps uniquement sur les genoux et les bras des heures durant, les brûlures par des appareils électriques ou des cigarettes, les coups sur les doigts qui font éclater les ongles, l'isolement dans une sorte de puits durant 40 journées consécutives, le port continu de menottes pendant deux semaines, etc.

Un rabbin de Boston enseignera à l'université Grégorienne de Rome

CITE DU VATICAN (AFP) — Le rabbin David Neiman, de Boston, sera le premier non-chrétien admis à enseigner à l'université pontificale Grégorienne de Rome.

Le rabbin Neiman fera, de février à mai 1971, un cours de littérature juive contemporaine. Le rabbin a déjà été admis en 1966 au "Boston College", qui est la première université catholique du monde où un théologien de la foi hébraïque ait enseigné.

De source proche de la "Grégorienne", on précise que la nomination du rabbin Neiman s'inspire du "climat nouveau" créé par le second concile du Vatican. La doctrine catholique a, du reste, des liens étroits avec le judaïs-

me, ajoute-t-on. De son côté, le rabbin Neiman a déclaré à Boston: "C'est un très grand pas fait dans la voie de la compréhension entre le judaïsme et le christianisme".

Le rabbin Neiman est connu en Israël, où il a dirigé des campagnes archéologiques qui amèneront la découverte d'une cité romano-byzantine à 16 km de Haïfa et d'une ville phénicienne dont la trace s'était perdue depuis 2.600 ans.

"Nous sommes également prêts à inviter un professeur musulman, précise-t-on, à la Grégorienne. Mais notre problème est surtout d'ordre pécuniaire, car nous devons assurer à nos professeurs un

traitement égal à celui qu'ils touchent chez eux.

Le premier non-catholique admis à enseigner à la "Grégorienne" fut, en 1968, le Dr J. Roberts Nelson, pasteur méthodiste américain, puis, en 1969, le Dr Dale Moody, théologien baptiste, également américain. L'université Grégorienne, qui comprend quelque 2.800 prêtres-étudiants de tous pays, dont la moitié poursuivent des études au niveau de la licence et du doctorat, a été fondée en 1551 par Saint-Ignace de Loyola, et est restée confiée aux jésuites. Elle a pris le nom du pape Grégoire XIII Boncompagni, qui régna de 1572 à 1585, et a donné à l'Église dix saints, trente bienheureux, treize papes et près de 80 cardinaux.

Les conclusions du comité "Paix"

CITE DU VATICAN (AFP) — Le comité "Paix" de la commission pontificale "Justice et paix", a clôturé ses travaux la semaine dernière, au terme

d'une session annuelle de trois jours.

Il a adopté un certain nombre de conclusions, présentées par ses quatre groupes de travail, qui ont été soumises à la commission pontificale. C'est ainsi qu'il recommande la création d'un tribunal pour condamner les pays où sont violés les droits de l'homme, un comité mondial pour la défense de ces droits, la condamnation de la torture, en particulier dans les pays catholiques où elle est pratiquée, comme le Brésil, celle du génocide des Indiens en Amérique latine et la définition d'un statut légal des objecteurs de conscience.

En ce qui concerne la condition, en Europe et ailleurs, des tziganes, dont le nombre irait, selon les estimations, de quatre à neuf millions, le comité réclame notamment l'attribution de "terrains de repos" à ces derniers, la scolarisation des enfants, des centres de formation pour les adultes et la création d'offices nationaux auprès des gouvernements.

Le comité a étudié les mœurs et la religion des tziganes, qu'il définit comme l'amour de la liberté et le rejet de toute hiérarchie, le sens religieux de la vie avec le culte de la fécondité, une morale sexuelle précise, le culte des

morts et le respect des anciens et l'opposition entre un Dieu, dispensateur de la vie et du bien et le diable, chef des forces du mal et de l'ombre.

La question maintenant est, pour les observateurs, ce qu'en fera la commission "justice et paix", qui dirige le cardinal Maurice Roy.

LOUEZ
VOTRE
AUTOMOBILE
où vous l'achèterez
en toute confiance...
à l'enseigne
du
SERVICE INTÉGRAL


GOYETTE
Pontiac - Buick - Tempest
Acadian - Firebird
Chambly
Téléphone: 861-0181
658-8723

La CSN réclame une enquête sur les "clubs privés" de chasse et de pêche

M. Marcel Pepin, président de la CSN a demandé au gouvernement du Québec d'instituer une enquête impartiale et complète sur la situation des clubs privés de chasse et de pêche au Québec.

On sait que des membres de comités d'action politique de la CSN ont révélé au début de la semaine dernière des chiffres troublants à ce sujet affirmant même que le ministère de la chasse et de la pêche n'avait pas vraiment éliminé quelque 500 clubs privés.

M. Gabriel Loubier, le ministre, avait répondu que jamais dans sa carrière politique il n'avait vu un communiqué aussi mensonger et, tout en réfutant les affirmations de MM. Nazaire Paquet et Paul Cliche de la CSN, il avait annoncé son in-

tention de poursuivre la CSN et les auteurs du rapport sur les clubs privés.

Vendredi M. Pepin a fait parvenir un télégramme à M. Jean-Jacques Bertrand et au ministre Loubier de même qu'à MM. Robert Bourassa, chef du parti libéral et René Lévesque chef du Parti québécois, demandant qu'une enquête soit instituée sur cette question afin que lumière soit faite.

MM. Nazaire Paquet et Paul Cliche avaient écrit que le ministère que dirige M. Loubier depuis 1966 avait en réalité redonné à des amis du parti certains clubs privés que son ministère avait entrepris de démembrer de manière à rendre accessible aux citoyens les territoires de pêche et de chasse qui apparten-

M. Loubier avait par surcroît qualifié M. Nazaire Paquet, président du comité d'action politique du conseil central de Thedford-Mines (CSN) de braconnier notoire ce à quoi le comité central de Thedford-Mines a répondu en donnant son appui à M. Paquet et demandant à M. Loubier de se rétracter.

Le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, conscient de l'injustice que pouvait créer l'existence de ces clubs avait entrepris en 1966 de démembrer des clubs privés et de les rendre accessibles aux citoyens qui n'ont pas les moyens d'adhérer à des clubs.

Les enquêteurs de la CSN ont estimé que le ministère avait redonné aux "amis du parti" ces clubs. M. Loubier nie catégoriquement.

Carrières et Professions

OCCASION EN ASSURANCE

Une importante compagnie canadienne demande un gérant des réclamations pour ses bureaux de Montréal.
Une invitation est faite aux personnes masculines avec expérience en administration des réclamations d'assurance-santé et possédant au moins un diplôme universitaire. Préférence est donnée au bilinguisme.

Prière de faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1288, Le Devoir

Discretion assurée

La Commission Scolaire Regroupée d'Huntingdon Offre d'emploi

pour enseignants spécialisés en enfance inadaptée.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

La Direction Générale des Etudes,
Commission Scolaire Regroupée d'Huntingdon,
C.P. 508,
66, Chateauguay,
Huntingdon, Qué.
Tél.: 264-5368

COMMIS SINISTRES BIENS ET ACCIDENTS

- L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurance recherche un commis pour son Service des sinistres.
- Le candidat devra posséder une 12e année, ou l'équivalent acquis par expérience professionnelle ou autrement, avec un minimum de trois ans dans un service de sinistres Biens et Accidents. Une certaine connaissance de l'anglais serait un avantage.
- Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Discretion assurée.

Case 1286, Le Devoir

LA FÉDÉRATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'OUEST recherche DES ENSEIGNANTS

aux niveaux des écoles maternelles, élémentaires, primaires et secondaires, soit pour l'enseignement uniquement en français, soit dans les deux langues, selon les cas. Ne doivent poser candidature que les enseignants qui détiennent un certificat reconnu au Canada.

Pour obtenir une formule de demande d'emploi s'adresser au:

Secrétariat de la FCFO
10008-109e rue
Edmonton 14, Alberta

ASSURANCES GÉNÉRALES

OPPORTUNITÉ DE DEVENIR INSPECTEUR

(Résident à Montréal)

Cette offre intéressera une personne âgée d'au moins 25 ans, ayant un minimum de 5 ans d'expérience comme souscripteur en assurance des biens, principalement en incendie commerciale.

Le candidat subira un entraînement à court terme pour combler le plus rapidement possible ce poste vacant. Bénéfices sociaux habituels; automobile fournie; salaire supérieur à la moyenne, déterminé selon qualifications.

Communiquez par téléphone à **845-4171**

ou faire parvenir son curriculum vitae à:

L'UNION CANADIENNE, CIE D'ASSURANCES,

a/s du Directeur du Personnel,
275, rue St-Jacques, Montréal 126, P.Q.

CARRIÈRE DANS LA VENTE ET LA GÉRANCE

Candidats:

Personnes ambitieuses, honnêtes, possédant une solide formation et des qualités de discipline personnelle et de meneur d'hommes.

Compagnie:

Complexe financier à ramifications mondiales.

Entraînement:

Cours d'initiation et de perfectionnement tantôt à Montréal, tantôt en Europe.

Rémunération:

Contrat exceptionnel, garantissant revenu très au-dessus de la moyenne, basé sur expérience et réussite.

Pour entrevue:

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Case 1285, Le Devoir

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Importante industrie dans le domaine de la fabrication de machinerie industrielle (fabrication d'acier lourd et moyen)

Le candidat choisi travaillera sous la surveillance du Gérant de la fabrication. Il aura la responsabilité et le défi d'améliorer l'efficacité de la production dans notre usine située au centre de Montréal.

L'augmentation de notre volume et l'addition de nouveaux produits font de cette fonction un poste clé dans notre entreprise.

Le candidat doit avoir l'expérience technique et pratique dans le domaine de la fabrication, dans l'industrie de l'acier.

- Occasion exceptionnelle d'avancement
- Salaire à discuter
- Importants bénéfices marginaux incluant plan de retraite.

Les demandes seront gardées confidentielles.

Écrire à: Case 1287, Le Devoir

TECHNOLOGISTE

Poste très intéressant disponible à nos labora-

toires d'immunodiagnostic, à Laval-des-Rapides.

Le candidat choisi participera à la mise au point de diverses techniques et effectuera les travaux de production de sérums anti-lymphocytaires. Le diplôme en technologie (option bio-chimie) est exigé.

Préférence sera accordée au candidat avec expérience en laboratoire.

Excellentes conditions de travail. Salaire proportionnel à l'expérience.

Prière de téléphoner à: **681-2521, poste 302**

ou de faire parvenir vos demandes à:

Service du Personnel,
Institut de Microbiologie et d'Hygiène
de l'Université de Montréal,
C.P. 100,
Laval-des-Rapides, Qué.

PERSONNEL DE CARRIÈRES

Votre CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA est là pour vous aider.

COMPTABLES

Plusieurs postes sont disponibles dans différentes industries pour des C.A., C.G.A. et R.I.A. ayant obtenu leur diplôme récemment. Voici les diverses possibilités offertes: vérification interne, prix de revient, taxation, comptabilité générale.

Mme E. Garon-Bernard - 879-5289

ENSEIGNANTS

Plusieurs commissions scolaires de Montréal et de la région recherchent des enseignants spécialisés en sciences et en mathématiques. Certains postes sont disponibles maintenant et d'autres en septembre prochain. Les personnes intéressées doivent détenir un brevet d'enseignement et avoir quelques années d'expérience.

G. Héroux - 879-5288

INGÉNIEURS CIVILS

Membres de la Corporation des Ingénieurs du Québec ou personnes admissibles à cette Corporation. Il existe plusieurs vacances dans le dessin de conception de structures métalliques, la surveillance de projets industriels, l'administration de sous-contrats.

W. Lammens - 879-5230

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

D'excellentes positions sont offertes à des ingénieurs électriciens possédant de 2 à 5 ans d'expérience dans les domaines suivants: production distribution du pouvoir et éclairage, câbles, vente.

F. Potworowski - 879-5294

Communiquez en toute confiance avec nos conseillers en main-d'oeuvre. Ils se feront un plaisir de vous renseigner sur le marché du travail.

 **Centre de Main-d'oeuvre du Canada**
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
Bureau Commercial et Professionnel
Division Professionnelle
Suite 904, Place Victoria
Montréal 115, Qué.

*plus de
250 ans de
tradition française*



**COGNAC
MARTELL**

EN VENTE DANS LES
MAGASINS DE LA R.A.O.

★★★ 12 oz. 124d — 25 oz. 124E

MÉDAILLON VSOP: 124 F

CORDON BLEU: 124 H

REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'IMPORTATION**

POUR INFORMATION: Tél. 932-7249

D'accord avec le rapport Peterson

Nixon revisera le programme d'aide américaine à l'étranger

KEYBISCAYNE (Floride) (AFP) — Dans une déclaration qu'il a rendue publique dimanche le président Richard Nixon s'est déclaré d'accord avec les grandes lignes du rapport soumis à son approbation par la commission présidentielle qu'il avait désignée pour réétudier l'aide des Etats-Unis à l'étranger.

Les Etats-Unis, déclare en substance le président Nixon, ont grand intérêt à coopérer avec les nations en cours de développement pour les aider à améliorer leurs conditions de vie. Il a précisé qu'il proposera au congrès des Etats-Unis en janvier prochain, un projet de loi destiné à promouvoir une nouvelle approche de l'assistance américaine à l'étranger pour la décennie qui vient de commencer. Ce sera, ajoute le président, l'une des priorités nouvelles de la politique étrangère des Etats-Unis dans les années à venir.

Le rapport remis au président par la commission présidée par M. Rudolph A. Peterson, président de la Bank of America, compte 49 pages. Il souligne qu'il faut réévaluer le programme d'aide américaine à l'étranger et accroître les fonds destinés au développement économique dans les prochaines années.

Le rapport de la Commission Peterson souligne notamment qu'il faut renverser la destination de l'aide à l'étranger, mettant l'accent sur la nécessité de différencier les fonds destinés à l'aide militaire et à la sécurité de ceux qui sont affectés au développement économique et au programme d'assistance. Il souligne qu'il conviendrait mieux

de fournir cette aide des Etats-Unis aux autres pays par le biais des organisations internationales plutôt que de la leur fournir directement et de les convaincre de la nécessité de s'aider eux-mêmes et d'utiliser pour ce faire des entreprises privées. La commission propose, en outre, que de nouvelles agences soient formées par le gouvernement américain pour prendre les fonctions jusqu'ici détenues par l'A.I.D. (Agence for International Development), soit par exemple une banque américaine pour le développement international, un institut américain pour le développement international, une compagnie d'investissement privé outre-mer, un conseil américain pour le développement international.

La banque américaine pour le développement international devrait, selon le rapport Peterson, être une banque indépendante mais recevant du gouvernement américain 2 milliards de dollars de fonds et l'autorisation de souscrire un emprunt de deux autres milliards de dollars auprès du public américain. L'agence devrait étudier les voies et moyens d'appliquer les dernières connaissances scientifiques et technologiques au développement de ces pays. La compagnie d'investissement devrait utiliser les entreprises privées américaines pour aider ces mêmes pays. Enfin le conseil américain pour le développement international devrait s'assurer que les besoins étrangers sont étudiés avec plus d'attention dans le cadre de la politique des Etats-Unis, notamment en ce qui concerne le commerce, les finances, l'agriculture et la promotion à l'exportation.

Fulbright lance un nouvel appel en vue d'un retrait du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — M. William Fulbright, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a lancé hier un nouvel appel en vue d'un retrait "rapide et ordonné" des forces américaines du Vietnam.

Interviewé par une grande chaîne de télévision américaine M. Fulbright a exprimé l'opinion que lorsque les Etats-Unis auront quitté le Vietnam le maintien de forces militaires américaines en Asie du sud-est ne s'imposera plus. Il croit savoir que le Nord-Vietnam accepterait de négocier un accord à la condition que les Etats-Unis s'engagent formellement à rappeler leur corps expéditionnaire. M. Fulbright croit également savoir qu'Hanoi accepterait certaines conditions qui ont notamment été énoncées récemment par M. Roger Hillsman, ancien secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires asiatiques, et prédécesseur de M. William Bundy.

Le sénateur Fulbright ne s'est pas étendu sur ces conditions mais il a simplement dit qu'elles avaient également été énoncées "par d'autres". Il pense que si les Etats-Unis décident de retirer toutes leurs forces armées du Vietnam, "l'autre camp suivra l'exemple". Il a félicité le président Nixon pour la

déclaration qu'il a faite sur le Laos à Key Biscayne en Floride mais il a ajouté qu'il demeurait inquiet quant à l'engagement américain dans ce pays.

Il a affirmé que s'il était d'accord avec le chef de l'exécutif américain pour demander aux gouvernements soviétique et britannique — qui sont les coprésidents de la Conférence de Genève sur le Laos de 1962 — de reconvoquer cette conférence, il a exprimé en même temps des doutes quant à l'acceptation du Kremlin. Il a exprimé le souhait que les Etats-Unis cessent leurs bombardements de la plaine des Jarres et procèdent à une "désescalade" de certains autres bombardements qu'ils effectuent au Laos. Sur ce point M. Fulbright s'est montré très évasif. Il est probable, estime-t-on, qu'il faisait allusion au pilonnage de la piste

Ho Chi Minh, par les bombardiers américains.

M. Fulbright dans son interview a répété qu'il est nécessaire que les Etats-Unis retirent le gros de leurs forces militaires de l'Asie du Sud-Est. Sinon, a-t-il dit, il y aura une dégradation très sérieuse de la situation intérieure américaine et il a fait directement allusion à l'inflation et aux problèmes urbains. Pour le sénateur démocrate de l'Arkansas la présence militaire américaine en Asie ne peut que susciter de graves problèmes.

Abordant la crise du Moyen-Orient, le sénateur Fulbright a insisté sur la nécessité, pour le gouvernement américain, d'empêcher l'Union soviétique d'acquiescer une position dominante dans cette partie du monde.

Accord thai-malais sur la sécurité des frontières

BANGKOK (AFP) — Un nouvel et important accord sur la sécurité de leur frontière commune a été signé samedi par la Thaïlande et la Malaisie.

Cet accord rendra plus efficace la coopération des forces de sécurité des deux pays contre les guérilleros communistes, car il autorise les militaires thaïlandais et malais à traverser la frontière dans les deux sens pour poursuivre les terroristes.

L'accord intervient à la suite d'une recrudescence importante des guérillas communistes le long des quelque 300 kilomètres de frontière qui séparent les deux pays.

Selon le maréchal Dawee Chullasapaya chef des armées royales thaï, qui a signé l'accord au nom de son gouvernement les guérilleros, qu'il estimait auparavant au nombre de mille, sont maintenant plus nombreux, grâce à un nouveau système de recrutement. Il a ajouté que ce nouvel accord "devait permettre d'éliminer l'ennemi commun". Du côté malaisien, l'accord a été signé par le vice-premier ministre, le Tun Abdul Razak.

On apprenait hier qu'une opération "tenaille" de grande envergure est en cours à l'extrême sud de la Thaïlande, près de la frontière malaise, où plus de 400 insurgés communistes seraient cernés par de forts détachements de la police thaï et par plusieurs unités de l'armée malaise.

Les troupes malaises, indique-t-on de source digne de foi, ont été autorisées à cette occasion à franchir la frontière et à opérer en territoire thaïlandais, aux termes du nouvel accord de sécurité signé samedi par les deux pays.

Traqués par les commandos de la police thaï au nord, les guérilleros cherchent à percer le véritable barrage formé au sud par les troupes malaises qui avancent lentement à travers la jungle en ratisant systématiquement le terrain, bloquant toute possibilité de fuite vers le nord de la Malaisie.

Les guérilleros sont ceux qui, hier, ont abandonné leur camp secret de Sadao aux mains des forces thaïlandaises après trois jours de combats acharnés. Ils seraient puissamment armés mais semblent chercher à éviter le contact avec les forces régulières thaïes ou malaises. La largeur de la péninsule thaï à cet endroit est d'environ 200 km. Cette région est recouverte d'une jungle qui rend les opérations militaires particulièrement difficiles.

Chine nouvelle prédit l'échec cuisant de la doctrine Nixon

HONG KONG (AFP) — Dans un long commentaire consacré à la "doctrine Nixon", l'agence Chine Nouvelle affirme que celle-ci laisse apparaître "la victoire des peuples d'Asie et la défaite de l'impérialisme américain, de même que le déclin du système impérialiste mondial et l'impasse à laquelle ont abouti les Américains".

Estimant que les doctrines successivement appliquées en Asie depuis la deuxième guerre mondiale par les présidents Truman, Eisenhower, Kennedy et Johnson ont toutes fait faillite, l'agence chinoise écrit: "Quant à Nixon, tout en glorifiant sa propre doctrine, il doit admettre qu'aucun continent n'a changé aussi rapidement que l'Asie et qu'en aucune région du monde les impérialistes américains n'ont eu à payer aussi cher et à consentir d'aussi grands sacrifices".

Parlant ensuite de la vietnamisation de la guerre au Vietnam destinée à "sauver les impérialistes de la défaite", et des tentatives faites pour créer un "système de sécurité collective en Asie", l'agence Chine nouvelle ajoute: "En même temps, Nixon élève les réactionnaires japonais au rang de partenaires. Le chef des impérialistes américains abandonne ainsi ses airs prétentieux de maître et se fait soudain modeste".

"On peut prévoir, déclare en conclusion l'agence, que la doctrine Nixon subira une défaite encore plus lourde que la doctrine de Truman ou celle d'Eisenhower. Au cours de la décennie qui commence, les peuples d'Asie remporteront de nouvelles et brillantes victoires".

La politique américaine au Laos demeure équivoque

par Fernand Moulrier, de l'AFP

WASHINGTON — La déclaration du président Nixon sur la politique américaine au Laos, comprenant notamment un appel à l'URSS et à la Grande-Bretagne, en leur qualité de coprésidents de la Conférence de Genève sur le Laos, a eu pour effet immédiat de freiner la campagne très virulente menée au Congrès contre un engagement américain au Laos qui aurait risqué de prendre les proportions de l'engagement au Vietnam. Telle est la première réaction que l'on enregistre dans les milieux politiques de la capitale. Mais malgré sa longueur et les précisions et les promesses qu'elle comporte, la déclaration présidentielle ne répond pas à toutes les questions que l'on se pose ici quant aux intentions profondes de l'administration américaine en ce qui concerne le Laos.

On est certes rassuré par la certitude maintenant clairement établie que les troupes terrestres américaines n'interviendront pas au Laos, comme le soulignent depuis vendredi plusieurs sénateurs.

L'appel aux coprésidents de la Conférence de Genève est également unanimement approuvé par les parlementaires, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité du Sénat, en tête. Cela dit, la première réaction de soulagement du congrès risque d'être suivie d'une contre-réaction très rapide.

C'est ainsi que le sénateur Albert Gore (démocrate du Tennessee) tout en remerciant M. Nixon d'avoir sauvé l'Amérique d'une autre guerre en Asie, résume assez bien le sentiment de la majorité des hommes politiques lorsqu'il a déclaré samedi à Knoxville: "En fait, M. Nixon a dit que nous violions les accords de Genève. Les Nord-Vietnamiens ont commencé. Mais le fait qu'ils ont commencé les premiers ne justifie pas que nous en fassions autant". Moins que la présence d'un nombre très faible de combattants au sol, ce sont les conséquences des actions aériennes américaines dans le nord du pays qui préoccupent l'opinion politique sinon l'opinion publique. "L'accroissement de l'engagement américain au Vietnam avait commencé par le même soutien aérien" remarque le sénateur démocrate Jacob Javits, de l'Etat de New York.

En d'autres termes, le soutien aérien aérien accru au Laos et l'intervention au moins une fois des bombardiers B-52 dans la partie nord du pays constituent-ils un simple avertissement à Hanoi et plus discrètement à Moscou, ou bien l'Amérique est-elle déjà engagée irrévocablement dans le processus d'escalade militaire. A cette question, le président Nixon ne répond pas nettement. L'escalade même contrainte et forcée, font remarquer les observateurs politiques, serait contraire

à l'esprit de la doctrine nixonienne définie à Guam l'an dernier. M. Nixon a pris grand soin de souligner que les forces aériennes américaines n'interviendraient qu'à la demande du gouvernement laotien, mais ajoutent les mêmes observateurs, il en était de même au Vietnam. Sans doute, le président Nixon a délibérément laissé planer une certaine équivoque dans ce domaine en attendant la réponse de Moscou à son appel et la réaction d'Hanoi qui sera vraisemblablement plus lente à venir.

A plusieurs reprises, rappelle-t-on à Washington, Américains et Soviétiques se sont mis d'accord, au cours des dernières années, pour neutraliser des "points chauds". Mais la neutralité du Laos est l'affaire des 14 signataires des accords de Genève de 1962 dont le Nord-Vietnam et la Chine. Alors pourquoi ne pas demander la convocation des membres de la conférence de Genève en invoquant l'article quatre des ac-

cords conclus en 1962? A cette question, on répond dans les milieux responsables que la conjoncture actuelle se prête peu à la convocation d'une conférence qui mettrait face à face Russes et Chinois pour traiter d'une affaire sur laquelle les vues des deux géants du monde communiste ne sont pas en harmonie. On prend grand soin à Washington de laisser Pékin en dehors de l'imbroglio laotien pour des raisons politiques à court et à long terme: à court terme, la participation chinoise ne ferait que compliquer les choses; à long terme, on ne désespère pas ici de finir par établir un dialogue constructif avec la Chine populaire sur les problèmes planétaires et l'on veut éviter les pas de clerc.

En dernière analyse, la diplomatie américaine compte plus sur les bons offices de Moscou auprès de Hanoi que sur des gestes de bonne volonté de la part des Nord-Vietnamiens mais elle ne nourrit pas d'illusions excessives.

Établissant un parallèle avec le Vietnam

Mansfield affirme que les ÉU 'en ont jusqu'au cou' au Laos

WASHINGTON (AFP) — Tandis que le sénateur William Fulbright était interviewé dans le cadre du programme "Meet the Press" de la National Broadcasting company, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate de la Chambre haute l'était dans l'émission "Face the Nation" de la Columbia Broadcasting System.

M. Mansfield, parlant à propos du Laos a dit que l'engagement américain dans ce pays suivait la même ligne que celui qui avait abouti à l'envoi du corps expéditionnaire américain au Vietnam, mais a tout de suite dit qu'à son avis il n'irait pas aussi loin.

"D'abord de l'aide, puis du soutien logistique, puis du soutien aérien et après les G.I.'s — mais je ne crois pas que des G.I.'s iront au Laos. Nous y sommes jusqu'au cou au Laos, a ajouté le sénateur Mansfield, parce que nous avons envoyé de l'aide, nous avons fourni un soutien aérien. Nous n'y avons pas encore envoyé de fantassins — je ne crois pas que nous le ferons — quant au Vietnam nous en avons jusque par dessus la tête". M. Mansfield a dit encore

qu'il n'estimait pas que le président Nixon irait jusqu'à un engagement important américain au Laos "parce que cela voudrait dire, à mon avis, un élargissement de la guerre et qu'elle irait beaucoup plus loin qu'au Vietnam".

Accroître l'engagement américain au Laos "reviendrait à y jouer la vietnamisation du Sud-Vietnam et peut-être à l'américanisation d'une guerre dans laquelle nous ne sommes pas réellement engagés au Laos. Cela reviendrait, je pense, à arrêter le retrait des troupes américaines du Vietnam".

Comme son collègue Fulbright, M. Mansfield a fait une différence entre les bombardements américains de la plaine des Jarres et ceux de la piste Ho Chi Minh. M. Mansfield n'a pas prôné l'arrêt des bombardements de cette grande voie d'infiltration des hommes et du matériel destinés aux troupes vietcong et nord vietnamiennes infiltrées au Sud-Vietnam. "Cela est lié avec la sécurité de nos hommes au Vietnam, a-t-il dit. La situation de la plaine de Jarres est entièrement différente et je pense que nous devrions dissocier les deux".

Menace d'éclatement au Bengale

CALCUTTA (AFP) — Le parti libéral Bangla Congress a décidé de quitter le gouvernement de Front uni qui gouverne actuellement le Bengale, en signe de protestation contre les activités fascistes du parti communiste marxiste. Le départ du gouvernement de M. Ajoy Mukherji, premier ministre de l'Etat, et de trois de ses collègues — prévu pour le 16 mars — rend incertaine la survie du Front uni. Cependant le Bangla Congress ne disposant que de 33 sièges sur les 280 que compte l'assemblée de l'Etat, on estime que le Front peut se maintenir au pouvoir avec les 183 sièges dont disposent les treize autres partis. Certains d'entre eux, en effet, bien que n'étant pas d'accord avec les communistes marxistes, ne sont pas décidés à quitter le gouvernement dans l'immédiat.

Pour les observateurs une telle rupture de l'unité gouvernementale pourrait amener le gouvernement central à prendre en main le contrôle de l'Etat.

J'avais peur du succès...!

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Ce cours m'a révélé que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir mes qualités et à utiliser mes talents inconnus jusque là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez, il aide toute personne, (homme ou fem-

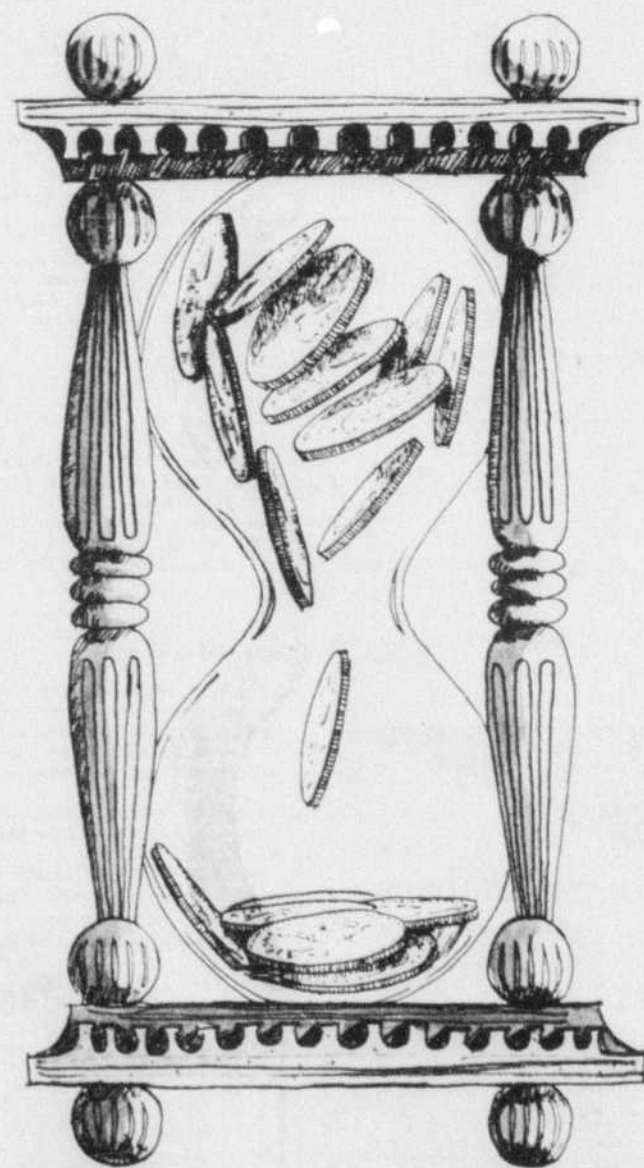
me) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès".

C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par près de 13.000 gradués enthousiastes c'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite.

Vendredi, le 6 ou lundi, le 9 mars à 8h. p.m. au Palais du Commerce suite 219; par le métro station Berri-Dumontigny, (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit, signalez immédiatement 842-8186.



Si le temps c'est de l'argent,

vous en économiserez beaucoup avec nous. La compagnie Vancouver Fancy Sausage expédie ses produits tout aussi vite et tout aussi frais à sa clientèle du Québec qu'à sa clientèle de Vancouver.

Vancouver Fancy Sausage est le plus important fabricant de saucisses dans l'ouest. Grâce à nous, ses produits sont vendus toujours frais n'importe où au Canada.

Parce que nous pouvons livrer rapidement partout au Canada, la compagnie Vancouver Fancy Sausage peut concurrencer avantageusement les fournisseurs locaux. Ses produits demeurent tout aussi frais et gardent leur fraîcheur tout aussi longtemps. C'est ainsi qu'ils peuvent les vendre à des prix avantageux.

Le fret aérien permet aussi une prévision plus juste des stocks nécessaires en magasin, réduit au minimum les immobilisations de capital, élimine les entrepôts frigorifiques et les inventaires, et permet le développement de divers marchés directement du siège social. Tous ces facteurs se traduisent en d'importantes économies de temps et d'argent pour la compagnie Vancouver Fancy Sausage.

Avant votre prochaine expédition de marchandise, consultez le représentant local du fret aérien d'Air Canada. Vous saurez alors comment tirer plein profit de notre service de fret aérien.

AIR CANADA  **Fret par jet**

Notre affaire, c'est tout le monde.

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

MUSIQUE: Le violoncelliste Leslie Parnas sera soliste avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, demain soir à la salle Wilfrid-Pelletier. Il remplace son confrère Mstislav Rostropovich, retenu par une maladie. Rafael Frühbeck de Burgos sera au pupitre de l'orchestre.

VARIÉTÉS: La jeune chanteuse allemande, Eva, donnera un récital, ce soir seulement au théâtre Maisonneuve.

Alain Barrière se produira, au théâtre Maisonneuve également, les 12, 13, 14 et 15 mars.

CONFÉRENCE: Mercredi le 18 mars à 14h30, en la salle de la Bibliothèque Nationale, le Conservatoire de musique de Montréal présentera M. Henry-Louis de la Grange, critique, musicologue et écrivain français de renom, qui prononcera une conférence intitulée "Gustav Mahler et l'avant-garde". L'entrée est libre.

NOMINATION: Le Conseil canadien des Arts a annoncé jeudi la nomination de M. Paul L. Boisclair au poste de trésorier et directeur adjoint. La nomination entrera en vigueur le 9 mars. M. Boisclair, anciennement directeur au ministère de l'Expansion économique régionale, succède à M. André Fortier qui est actuellement sous-secrétaire d'Etat adjoint.

DECES: L'acteur William Hopper, qui tenait un rôle à la télévision dans la série "Perry Mason", est décédé en Californie des suites d'une pneumonie.

GALERIES: La galerie d'art Nova et Vetera expose jusqu'au 13 mars des pastels et des dessins de Fernand Leduc.

THEATRE: La direction du théâtre du Ministère des Affaires culturelles célébrera la neuvième journée mondiale du théâtre le 27 mars prochain. Cette journée a été instituée par l'Institut International du théâtre (Unesco) pour "marquer l'importance du théâtre dans la culture des peuples et dans l'épanouissement de l'individu".

La section théâtrale du département des beaux-arts de l'université Sir George Williams présentera "The Persecution and Assassination of Marat as performed by the inmates of the asylum Charenton under the direction of the Marquis de Sade", le mercredi 18 mars à 20h30.

Horaire des théâtres

CENTRAIR THEATRE, 452 rue St-François
Xavier Vieux Montréal — "A Day in Little India" de Donald Horowitz. En anglais. Jusqu'au 29 mars excepté le lundi, 20h30. Samedi, deux représentations à 19h00 heures et 22h00 heures. Téléphone: 288-6115.

COMEDIE CANADIENNE — Monique Lys: 20h30.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE — "L'Idiot" de Dostoevski. Lundi, mardi à 19h45; mercredi à 19h30; jeudi à 19h30; vendredi, samedi à 19h45; dimanche à 14h30. Relâche.

QUAT'SOUS — "Bien à moi, marquis" de Marie Savard et "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay tous les soirs à 20h30 sauf le lundi.

RIEUAU VERT — "La Factice" de Françoise Dorin — du mardi au samedi à 20h30. Dimanche à 19h30 — relâche lundi.

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI — Relâche.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER — Relâche.

THEATRE WILFRID-PELLETIER — Relâche.

THEATRE PORT-ROYAL — "T.M. — Hamlet" mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 20h15; samedi à 19h45; dimanche à 20h45; dimanche à 19h45; lundi, relâche.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN — "La Jungle sensuelle" et "Des filles pour l'armée".

BÉRIER — "Easy Rider" et "Le Train".

BIGU — "Les chemins de Karamazov" et "Happening".

BOYVILLER — "Barbarella" et "Pieds nus dans le ciel".

CANADIEN — "Journal intime d'une demi-journée" 12h15, 3h30, 6h40, 10h10, 13h15, 16h15, 19h15, 22h15.

CHAMPLAIN — "Comment séduire un play-boy" et "Amour extra-conjugal".

CHATEAU — "L'Homme le plus dangereux du monde" et "Les Gueux de l'ouest".

CINEMA A V — "La Piscine" 7h15, 9h30, 11h30, 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45.

CREMAZIE — "Fanny Hill" (français) 8h00, 10h30, 13h00, 15h30, 18h00.

DAUPHIN — "Salle McLaren Festival Jeanne Moreau" 7h30 et 9h30 un film par soir.

ELECTRA — "Pensées hautes et courtes" et "Le Bon, la brute et le truand".

ELYSEE — "Salle Esmeralda" 7h15, 9h30, 11h30, 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45.

FLEUR DE LYS — "La Piscine" 12h30, 2h45, 4h45, 6h45, 8h45, 10h45, 12h45, 14h45, 16h45, 18h45, 20h45, 22h45.

FRANCAIS — "Vox Châteaub".

GRANADA — "Vox Châteaub".

JEAN-TALON — "Vox Maisonneuve".

MAISONNEUVE — "Compte Parno" 12h30, 2h45, 4h45, 6h45, 8h45, 10h45, 12h45, 14h45, 16h45, 18h45, 20h45, 22h45.

MIDMIDNIGHT — "L'Amour physique" et "Possessions du démon".

PLAZA — "Vox Canadien".

PAPINIAU — "Le Sang des vierges" et "Les Femmes vierges".

PARISIEN — "L'Initiation" 10h00, 11h30, 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45, 23h45.

PGALLE — "Vox Canadien".

RIVOLI — "Goodbye Columbus" (fr) et "Soyez Barba".

SAINT-DENIS — "Les Chemins de Karamazov" et "Happening".

VENDEME — "Z" 12h45, 1h00, 3h15, 5h30, 7h45.

ET AUTRES LANGUES

ALOUETTE — "The Molly Maguires" 12h30, 2h45, 4h45, 6h45, 8h45, 10h45, 12h45, 14h45, 16h45, 18h45, 20h45, 22h45.

ART — "Starline" 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00, 11h00, 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00, 23h00.

AVENUE — "They Shoot Horses, Don't They?" 12h30, 2h45, 4h45, 6h45, 8h45, 10h45, 12h45, 14h45, 16h45, 18h45, 20h45, 22h45.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT-2

9.15 Les Orléans

9.30 Le bonheur conjugal

10.00 Le roman de la science

10.30 En mouvement

10.45 Monsieur Surprise présente

11.00 La Souris verte

11.15 Cinéma

11.30 "Gentleman détective" (Allmand 1959)

1.00 "L'émigrante" (Francois 1940)

2.30 Qui ou non

3.00 Femme d'aujourd'hui

4.00 Bédouin

4.30 Grap et délicat

5.00 Monsieur Surprise présente

5.30 Les aventures de Seapray

6.00 Le Monde fabuleux du Ski

6.30 Téléjournal

6.40 Nouvelles du sport

6.45 24 heures

7.00 Format 30

7.30 Les belles histoires des pays d'en haut

8.30 Ma sorcière bien-aimée

9.00 A la seconde

9.30 Le paradis terrestre

10.00 Les espions

11.00 Le point

11.30 Nouvelles du sport

11.35 (Cinéma)

"La sorcière" (Francois 1950)

CFTM 10

7.15 Mire et musique

7.30 Les p'tits bonhommes

7.45 C'est parti

8.45 36-24-36

9.00 Madame est servie

10.00 Bonheur du jour

10.30 Leçons de beauté

10.45 La pause café

11.00 Réponse à tout

11.30 Dernier C'mo

12.00 Les p'tits bonhommes

12.10 Première édition

12.15 (Cinéma)

"L'étrange désir de M. Bard" (Francois)

2.00 (Cinéma)

"Quatre balles pour Joe" (Espagnol)

3.30 Madame s'amuse

4.00 La cabane à Mides

4.30 Capitaine Scarlet

5.00 Le 5 à 6

6.00 Shado 10

7.00 Le 10 vous informe

7.30 Les commentaires de Me Alhand

7.45 Chez Hele

8.30 Toute la ville en parle

9.00 Claude Blanchard

10.00 Coup de filet

10.30 Le 10 vous informe

11.00 124 parodies

11.30 "Mettre sans faire-part" (Américain)

12.30 Dernière édition

12.35 Fermeture

CBMT 3

8.00 Test Pattern et Music

8.30 Stand-by Six

9.00 Quebec School Telecast

10.00 Quebec School Telecast

10.30 Friendly Giant

10.45 Chez Hele

11.00 Mr. Dress-up

11.25 Double Exposure

11.55 CBC TV News

12.00 Dick Van Dyke Show

1.00 Luncheon Date

1.30 As the World Turns

2.00 Strange Paradise

2.30 Hazel

3.00 Take Thirty

3.30 Edge of Night

4.00 The Gallagor (Gourmet)

4.30 A place of your own

5.00 Conairs

5.30 The Beverly Hillsbillies

6.00 To Home with Love

6.30 Hour Glass

7.30 The Governor

8.00 The undersea world of Jacques Cousteau

9.00 The Name of the Game

10.00 Les 1000 Mots

11.00 CBC National News

11.15 Viewpoint

11.30 Night Report

1.00 Science-Fiction Theatre

"Teen-Age Zombies"

1.35 Final Report

Bilan théâtral

La Comédie-française quitte la métropole... en silence

par Michel Bélair

Après l'accueil triomphal qu'on lui a fait à New York, la Comédie-française a quitté Montréal en silence: point de chants d'adieux comme l'on fait certains journaux de la métropole américaine, point de remous. Si l'on se souvient du presque délire qu'avait suscité les derniers passages de la Comédie-française

chez nous, il semble nécessaire de nous interroger sur ce silence qui a entouré, pendant les deux dernières semaines, les activités de la troupe française la plus connue au monde. On publia, bien sûr les critiques des spectacles, toutes plus ou moins bonnes d'ailleurs, mais personne ne cria à la perfection

totale comme à New York, ou ne loua sans réserve, comme on a l'habitude de le faire un peu partout lors d'une tournée de la célèbre Comédie-française. Serions-nous des barbares? des incultes? ou, ce qui est plus grave encore, des ingrats?

Consolons-nous d'abord sur notre degré de barbarie

et sur notre ingratitude envers la culture française en essayant de trouver une constante qui ressorte de cette tournée. Il est facile de mettre plusieurs faits en lumière: on peut, en effet, se demander ce qu'est au juste la Comédie-française et tenter de définir sa fonction; s'interroger sur la qualité du programme de

la tournée; analyser le travail des comédiens de même que le type d'interprétation qu'ils incarnent. On peut certes faire tout cela, mais, la seule constante caractéristique qu'on en tirera sera celle d'une machine bien huilée, d'une machine qui a de l'âge mais qui fonctionne encore à la perfection.

Inutile de remonter à Molière pour justifier l'existence de la Comédie-française: elle est là depuis près de trois siècles, ce qui devrait suffire à motiver son importance. Pourquoi son importance? Précisément parce qu'en trois siècles, une tradition, un style s'est établi: cela est l'évidence.

Suite à la page 6

Musique/Rampal, Veyron-Lacroix et Michelangeli

D'une précieuse soirée chez Bach à une fête beethovenienne

par Jacques Thériault

La semaine musicale qui vient de se terminer a été marquée par de nombreuses manifestations qui permirent à un nombre considérable de mélomanes de vivre des heures privilégiées. Après la dé-

couverte du soprano Angela Gulin dans une excellente présentation de "La Vida Breve" de Manuel de Falla à l'OSM, on pouvait entendre l'intégrale des oeuvres pour flûte de J. S. Bach avec le tandem Jean-

Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix (jeudi soir), ainsi qu'un programme Beethoven assuré par le célèbre pianiste Arturo Benedetti Michelangeli (le lendemain).

Des musiciens infatigables

Un monde fou assistait à la soirée Bach organisée par la régie de la Place des Arts. Tous les billets étaient déjà vendus depuis quelques semaines. Pour rien au monde, les amateurs de flûte n'auraient manqué ce concert et, pour faire face à la demande, on a dû se résigner à vendre une trentaine de places sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier où le flûtiste Jean-Pierre Rampal et le claveciniste Robert Veyron-Lacroix n'ont pas été avertis de leurs grandes qualités musicales.

Ami de longue date de Robert Veyron-Lacroix, Jean-Pierre Rampal (48 ans) est sans contredit le plus grand flûtiste de l'époque. Jouant de son instrument depuis plus

d'une trentaine d'années, il donne environ cent cinquante concerts chaque année et a enregistré autant de microsillons depuis ses débuts professionnels. S'étant déjà produit cette saison dans le cadre de la série de l'Orchestre de chambre McGill, Rampal a de nouveau fait la joie de nombreux montréalais épris de virtuosité et de sagesse.

Il avait choisi de s'attaquer à l'oeuvre intégrale pour flûte de Bach qui réunit trois Sonates pour flûte et clavier (BWV 1020-32), trois Sonates pour flûte et basse continue (BWV 1033-35) et une Sonate pour flûte et clavecin (BWV 1034). Ce n'était pas un petit défi à relever, les instrumentistes risquant à chaque instant de sombrer dans la routine ou le simple déploiement de virtuosité, mais ils ont su (poussés par une réelle inspiration) remplir hautement la mission qui leur revenait. Et, avec une joie de vivre, une jovialité qui toucha immensément l'auditoire et suscita un contact humain avec une grande facilité.

Il faut dire bien sûr que

Rampal et Veyron-Lacroix possèdent parfaitement ce cycle d'ouvrages que Bach composa entre 1715 et 1725. On pouvait, donc, s'attendre à de parfaites re-créations sur le plan technique, mais ce fut aussi une réelle satisfaction de pouvoir constater que ces deux excellents musiciens arrivaient à faire éclater la spontanéité au sein de ces pages avec lesquelles ils sont si familiers. Le style était toujours celui qui convient, leur douceur, leur légèreté et leur

allégresse étaient tout à fait en accord avec l'inspiration de ces sonates qui débouchent parfois sur la plus profonde mélancolie dans les mouvements lents. Comme Bach lui-même l'avait souhaité ici, Rampal demanda à son instrument de capter le lyrisme dont est capable le violon et Veyron-Lacroix se révéla un excellent partenaire au-delà d'une éblouissante technique. Et, il me semble difficile d'exiger mieux d'un artiste.

Suite à la page 6

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal

vous invite au spectacle

Le Royaume du Soleil

présenté au

PLANÉTIARIUM DOW

(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)

du 11 mars au 26 avril

HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS

Dimanche: 13.00, 15.30, 16.30, 21.30
Lundi: relâche
Mardi: 14.15, 21.30
Mercredi: 14.15, 21.30
Jeudi: 14.15, 21.30
Vendredi: 14.15, 21.30
Samedi: 14.15, 16.30, 21.30

Admission: Adultes \$1.00
Enfants .40



LE PLANÉTIARIUM DOW

OFFERT À LA VILLE DE MONTRÉAL ET À SES CITOYENS PAR

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

35^e sem. EN SAISON POUR TOUTES FRANÇAIS 18^e sem.

JE SUIS CURIEUSE

SEMAINE: 7.30, 10 DIMANCHE: 12.30, 5.30, 7.30, 10 (jaune)

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

8^e Sem. 18^e Sem. Adultes

le Comte PORNO

STATIONNEMENT GRATUIT COMPLÉMENT DE PROGRAMME "Un Souffle de Tendresse" LES COLLEURS

JEAN-TALON 725-7000 MAISONNEUVE 525-2174

18^e Sem. Adultes

les avertis sans pudeur d'une jeune fille d'aujourd'hui

JOURNAL INTIME D'UNE DEMI-VIERGE

aussi un merveilleux parfum d'oselle

condition

Yvette Charpentier, une vie entière consacrée aux midinettes

"C'est parce que j'ai été vendeuse de fleurs de papier à l'âge de dix ans, puis brasseur dans le chocolat et enfin fille d'usine à quatorze ans, que j'ai travaillé toute ma vie à relever les conditions de travail des midinettes. En prenant ma retraite à 69 ans, je ne regrette qu'une chose... je n'ai jamais été une fille instruite!"

Yvette Charpentier, femme forte du syndicalisme d'usine, a décidé de rentrer dans l'ombre. Son départ créera un vide au milieu des 25.000 membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIODV) dont 18.000 sont des femmes. "Ses filles" comme elle les appelle, dans un élan maternel que son statut de célibataire ne lui a pas permis d'assouvir, la fêteront, lundi soir prochain le 16 mars, en organisant en son honneur un buffet qui aura lieu dans le hall de la salle Maisonneuve de la Place des Arts à Montréal. A cette occasion, un chèque de \$2.000, nous a-t-on dit, lui sera remis, en témoignage de reconnaissance de la part des midinettes, ses amies de si longue date.

"Si cela est vrai, nous dit Yvette Charpentier, je ne garderai pas cet argent. Je me suis battue pour que les ouvrières d'usines connaissent à la fin de leur vie difficile, des conditions de retraite sinon idéales, du moins humaines. Personnellement, il est vrai que je suis privilégiée, étant devenue assez jeune un officier du syndicat, je jouirai de conditions avantageuses de retraite, mais il reste beaucoup de travail à accomplir dans ce domaine". Aussi ce \$2.000, permettra-t-il plutôt à Yvette Charpentier de réaliser un rêve: aider une oeuvre qui lui est très chère, soit le Foyer Notre-Dame de la protection qui offre jour et nuit, gîte, nourriture et dépannage aux femmes mal prises.

"Cet argent leur sera plus utile

qu'à moi," ajoute Yvette Charpentier qui nous confie qu'elle vient de s'inscrire aux cours d'émancipation des midinettes, l'un des nombreux cours offerts aux syndiquées de l'UIODV, et qu'elle a l'intention d'obtenir son diplôme de 9e année... avant qu'il disparaisse, ajoute-t-elle avec humour.

Les unions, qu'ossa donne?

Yvette Charpentier n'aime pas rappeler les conditions dans lesquelles elle et ses compagnes ont travaillé en usine, il y a quarante ans. "Commençons avec la première grande victoire, nous dit-elle: des vacances payées. Nous les avons obtenues en 1945... cela faisait environ trente ans que je travaillais sans vacances payées!"

Les unions, qu'ossa donne, dirait Deschamps. Des membres de notre mouvement mentionneront d'autres gains, écrivait Yvette Charpentier, à l'occasion du 25e anniversaire des midinettes, mais je pense que le fait d'avoir acquis le droit d'être respectées et de gagner normalement notre vie est un bien inoubliable que seule une Union peut nous procurer. Quand je vois les midinettes d'aujourd'hui fières et respectées, avides de s'instruire, je sais que nos luttes ont porté des fruits, et que les unions, ça donne un pouvoir considérable aux travailleurs, surtout aux plus dépourvus, ceux des métiers manuels.

Pour Yvette Charpentier et ses filles, cela a transformé la vie d'esclave attachée à une machine du matin au soir pour un salaire de \$1.75 par semaine en 1920. C'est sur deux plans qu'Yvette Charpentier a toujours travaillé: améliorer les conditions matérielles de travail des ouvrières mais aussi faire comprendre aux patrons qu'une Union devait offrir aux syndiquées ce que la société leur avait refusé. Pour les filles d'usines, c'était l'instruction, des conditions, des services médicaux et sociaux. Elever le niveau social et académique des midinettes, c'est construire la relève du syndicalisme chez les femmes. J'ai réussi à convaincre les directeurs du syndicat à offrir aux filles des classes de français, de mathématiques, de culture générale, de relations ouvrières, de sociologie, d'enseignement ménager et d'arts d'agrément. Pour prendre en main leur avenir, leurs conditions de travail, les femmes doivent avoir des armes sûres. Dans les usines, les filles doivent avoir un niveau d'instruction, de sens civique qui ne permettent plus aux patrons de les exploiter.



Parmi ses réussites qu'elle attribue non pas à son dynamisme que d'aucuns reconnaissent (certains patrons lui reprochent d'être trop active et revendicatrice) mais à la force de l'Union, signalons évidemment la semaine de quarante heures, les vacances payées, les congés de maladie, les congés de maternité (encore insatisfaisants selon elle), les soins médicaux et services de santé, médicaments, etc., ainsi que les conditions de mise à la retraite des ouvrières. Insatisfaites des conditions de retraite (non pas des siennes) mais de celles dont jouissent l'ensemble des femmes qui ont travaillé en usine, Yvette Charpentier même en dehors de la sphère d'activité du monde ouvrier, n'en continuera pas moins de militer en ouvrant sa maison à toutes les femmes de milieu syndical qui veulent se servir de son expérience personnelle pour mener de nouvelles luttes.

féminine

Simone de Beauvoir, le 2e sexe remis en question

par Pierre-Henri Simon

Le Deuxième Sexe, de Simone de Beauvoir, a profondément marqué, on le sait, les idées et les moeurs et accéléré, en lui fournissant des justifications théoriques, le mouvement de l'émancipation des femmes dans un ordre économique qui l'appelait: très lu et souvent traduit, c'est un des livres importants de l'époque. Or le voici fort malmené par une femme-écrivain que ses propres convictions, le style de sa vie, le sens et l'action de son oeuvre situent cependant sur une cime de la littérature féministe. Suzanne Lilar, en dénonçant son "malentendu" (1), n'est pas douce pour un ouvrage qu'elle voit écrit sans ordre et sans joie, alourdi de répétitions inutiles, obscurci de contradictions et fâcheusement influencé par la dogmatique sartrienne: celle-ci était spécialement dangereuse pour traiter un tel sujet, où il ne faudrait jamais perdre de vue la nature, née ou dévaluée dans tous les sens par un puritain antiphysique porté à ne voir en tout que des situations historiques et des conditionnements sociaux, et dont l'oeuvre fait la place si petite à la verdure, aux oiseaux et aux enfants. Dès les premières pages de son introduction, Suzanne Lilar n'y va pas par quatre chemins: "Il est grand temps de manquer de respect à Simone de Beauvoir, il est grand temps de profaner le Deuxième Sexe". Sans doute sa probité intellectuelle et ses dons de subtil analyste la conduiront-ils, en cours de route et dans ses conclusions, à des jugements plus modérés et plus équitables; il reste pourtant une critique vigoureuse et fouillée d'une somme qui en sort non détruite mais pénétrée dans ses ombres et dénoncée dans ses erreurs.

L'essai de Suzanne Lilar est trop riche et trop serré pour qu'il me soit possible de le suivre dans tous ses détours. Je n'en retiendrai que les directions principales. A travers les arabesques dialectiques où se complait Simone de Beauvoir dans les douze cents pages de ses deux forts volumes, il y a un axe de la pensée qui soutient tout le système et que conteste sa solide adversaire: Simone veut qu'il n'y ait pas de "nature féminine", que tout le féminin soit "artificiel", construction de la société et de l'histoire et, plus précisément, mythe créé et imposé par l'homme pour objectiver un Autre qu'il entend soumettre à son pouvoir et à ses plaisirs; et Suzanne pense, au contraire, qu'il y a un paradoxe insoutenable, pour une pensée existentialiste, à rejoindre un idéalisme qui veut ignorer, par principe, la projection de la physiologie sur la psychologie, et nier la différence naturelle que leurs conditionnements sexuels particuliers mettent entre l'homme et la femme: d'où découle une uniformisation aussi dommageable à l'épanouissement des personnalités qu'à l'ordre de la société. Il est bien vrai qu'il y avait une erreur objective évidente à attribuer absolument à la vie sociale et à la condition historique l'origine de la féminité et l'aliénation croissante de la femme: comme si, au stade de la nature primitive, la femme n'était pas déjà menacée dans ses droits et, même davantage, par la musculature supérieure du mâle et par la nécessité d'enfanter; comme si d'ailleurs une société pourrait subsister et conserver la qualité humaine quand la femme aurait abdiqué sa vocation de mère dans son corps et dans son coeur.

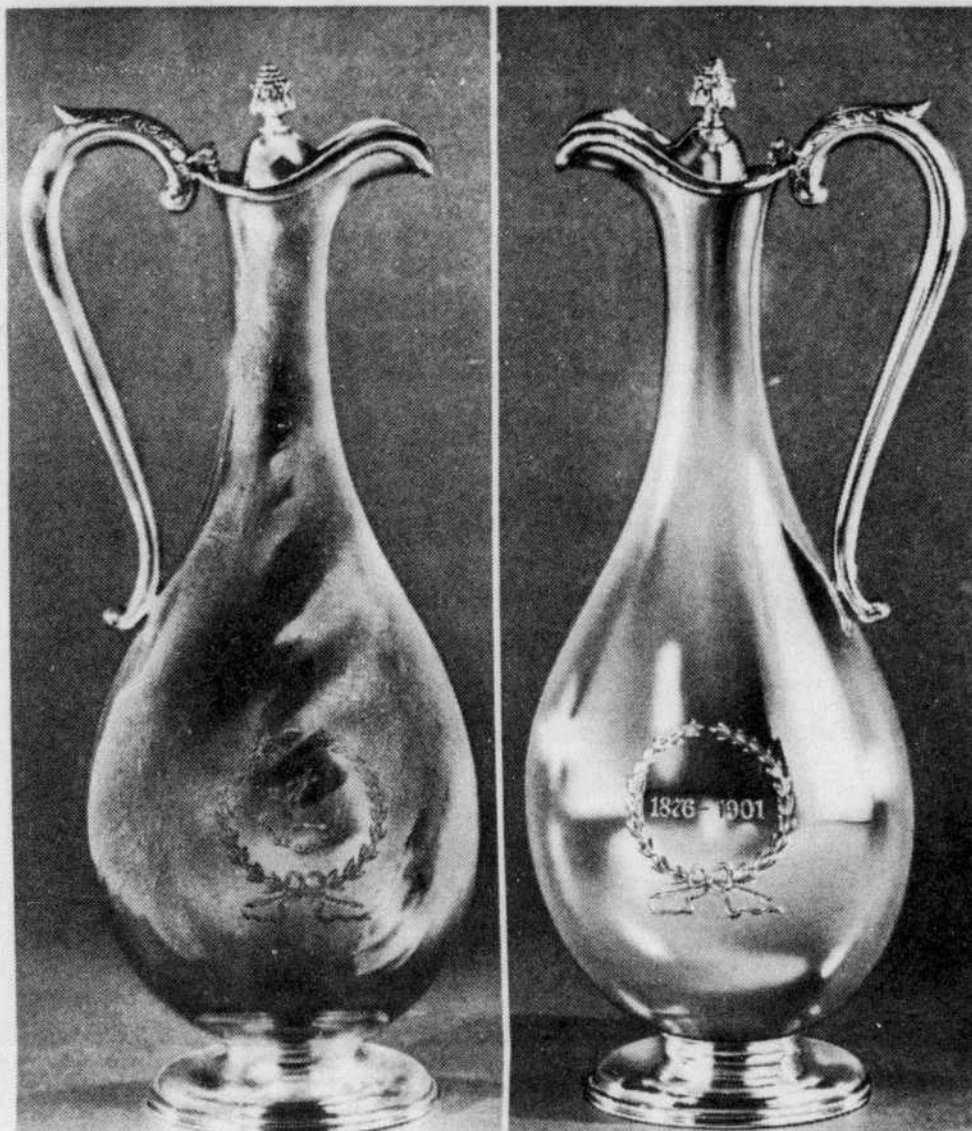
En fait, attaché à une clef de voûte aussi fragile, le système de Simone de Beauvoir n'aurait pas tenu si son principe, faux dans l'absolu, n'avait eu une vérité relative. Il n'est pas soutenable que la femme n'ait une nature distincte que parce que la société des mâles la lui a imposée en forgeant des mythes et des dogmes et en lui inculquant une conscience artificielle: mais il était exact que, travaillant sur des différences de nature, la plupart des civilisations, et celle en particulier qui s'est fondée sur le droit romain et la morale chrétienne, ont obligé la femme à accentuer sa singularité dans un sens où elle acceptait la tutelle de l'homme et y cherchant des compensations affectives et esthétiques. C'est cet équilibre séculaire de la femme à la fois esclave et idole, refoulée de la vie civique mais reine du foyer et maîtresse des coeurs, que l'évolution moderne des faits et des idées ne rend plus possible, obligeant à en concevoir un autre: d'où l'actualité du Deuxième Sexe et sa prise sur les consciences. Cela, Suzanne Lilar le sait bien, et elle a encore raison quand elle dit que la solution doit être cherchée en évitant deux écueils: "Sous prétexte que la femme est différente, la réduire à sa différence; sous prétexte qu'elle est semblable, contes-

ter la différence." Quant à elle, elle voit le salut dans la reconnaissance de la "bisexualité". Les lecteurs du Couple n'ont pas oublié la place qu'elle y faisait au mythe de l'androgynie: l'homme et la femme sont certes différents, mais complémentaires; et ils tentent, par l'amour, à se rejoindre dans l'unité. Aujourd'hui, elle a demandé à un endocrinologue, le professeur Gilbert-Dreyfus, de la fournir d'arguments scientifiques pour affirmer que l'opposition des sexes n'exclut pas, dans leurs conditionnements mêmes, des analogies biologiques et psychologiques. Sur le fond, je n'ai rien à dire, mais je constate que Suzanne Lilar tire de

ces spéculations une conclusion intéressante: elle voit moins d'intérêt à opposer l'homme et la femme que le Masculin et le Féminin, l'un et l'autre répartis entre les individus des deux sexes selon dosages différents. Au Masculin et le Féminin, l'un et l'autre nique du plaisir sexuel qui isole et sépare, l'agressivité, la volonté de puissance, toutes choses dont l'excès se manifeste dans le monde d'aujourd'hui. Liés au Féminin, elle voit l'érotique ou amour unique et unifiant dans la transcendance, et aussi "les valeurs d'acquiescement, de patience, de repos", gravement bousculées par le mythe contestataire. Ainsi, pourrions-

(1) Presses universitaires de France, 308 p. in-8, 18F.

(2) Aux lecteurs intéressés par ces questions, je signale, de Maurice Zermatten, le Couple perdu et retrouvé (Sodi, 200 p., 18 F.), et, dans un tout autre esprit qu'indique le titre, de Laslo Havas et Louis Pauwels, les Derniers Jours de la monogamie (Mercure de France, 340 p. in-8, 27 F.).



avant

après

Réargentage du plaqué à prix spéciaux

du 9 mars au 21 mars

Ancienne ou défraîchie, faites rénover votre argenterie.

		Moyen	Grand
POTS À CRÈME	Uni	\$ 5.10	\$ 8.50
	Orné	\$ 6.80	\$10.20
SUCRIERS	Uni	\$ 5.10	\$ 9.35
	Orné	\$ 6.80	\$11.00
THÉIÈRES	Couvercles	\$.85	(inclus)
	Unie	\$10.20	\$13.60
CAFETIÈRES	Ornée	\$12.75	\$17.25
	Unie	\$10.20	\$13.60
POTS À EAU CHAUDE	Ornée	\$12.75	\$17.25
	Uni	\$ 6.80	\$ 8.50
PLATS DE SERVICE	Orné	\$ 7.65	\$ 9.35
		\$15.30 et plus	

Plateaux					
10" rond ou rectangulaire	\$ 8.50	18" rond ou rectangulaire	\$17.00		
12" " " "	\$11.90	20" " " "	\$20.40		
14" " " "	\$13.60	22" " " "	\$23.80		
16" " " "	\$15.30	24" " " "	\$27.20		

Prix spéciaux également pour le réargentage de vos couverts

Un représentant de notre atelier sera au magasin pour fixer le prix du réargentage des pièces non énumérées ici. Si à cause du nombre, vous ne pouvez apporter vos pièces au magasin, téléphonez et notre livreur ira les chercher. Accordez-nous de 6 à 8 semaines pour rénover votre argenterie.

Téléphone: 392-2551

BIRKS
JOAILLIERS

Corré Phillips, Dorval, Dockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.

Les créations Carven se vendront bientôt au Canada

Le directeur de l'agence Carven au Canada, M. Patrick Puppink, nous a confié qu'il était en pourparlers avec plusieurs manufacturiers montréalais afin de faire reproduire à Montréal, sous la griffe Carven, les créations de cette célèbre maison de haute-couture.

C'est ainsi que d'ici trois saisons, les souliers, les bas, les robes, les imperméables Carven se trouveront sur le marché du pays à des prix, dit-on, accessibles. Sur notre photo, une jolie robe de mariée, longueur midi, qui porte justement la signature Carven. De ligne légèrement évasee vers le bas, en organdi blanc, ornée de magnifiques broderies de pampilles de coton, elle est née sous le signe de l'été, de l'amour et du mariage. Malheureusement, elle n'est pas en vente au Canada.

Actuellement, les Montréalaises peuvent se procurer les bijoux Carven et les maillots de bain du même nom dans les grands magasins et les boutiques de la métropole, nous a dit M. Puppink.

Un congrès canado-mexicain: la dermatologie de la pauvreté

MEXICO (AFP) — "La dermatologie de la pauvreté", tel sera le thème principal de la réunion que tiendront en commun du 9 au 14 mars l'Association dermatologique canadienne et l'Académie mexicaine de dermatologie. Le dr. Beirana, président de cette dernière organisation, a expliqué que la dénomination "dermatologie de la pauvreté" est due au fait que de

nombreuses maladies de la peau sont causées par le manque d'hygiène. "Où il n'y a pas d'argent, il n'y a pas d'eau, et lorsqu'il n'y a pas d'argent, il n'y a pas d'éducation", a-t-il souligné.

Au cours de cette réunion, a dit encore le Dr Beirana, les propriétés de la thalidomine pour le traitement spécifique de la lèpre seront particulièrement étudiées. Il a enfin souligné la fréquence des maladies de peau causées chez les femmes par l'usage des fards et traitements de beauté.

En même temps que le congrès canado-mexicain se tiendra à Mexico la troisième réunion mexico-centro-américaine sur le même thème, à laquelle assisteront des spécialistes venus d'Espagne, des Etats-Unis, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, ainsi d'ailleurs qu'une importante délégation canadienne, dirigée par le président de l'Association canadienne de dermatologie, M. H. G. Hurst.

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpre, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est. rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE ENFIN!

L'enseignement des Bases théoriques et pratiques Essentiel pour réussir toute cuisine, équilibrée et raffinée en 50 recettes choisies.

Par le professeur bien connu

M. H. BERNARD

12 leçons de 3.15 hrs chacune - 1 leçon par semaine
Renseignements, prospectus, inscriptions: 843-6481
INSTITUT D'ART CULINAIRE: 2015 rue de la Montagne, suite 610, Montréal.

SOYEZ MODERNE...

Ça veut dire avoir une occupation, gagner de l'argent, être indépendant. Vous le pouvez en devenant :

- Dactylo-Réceptionniste
- Dactylo-Dictaphoniste
- Sténotypiste
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire Légale
- Secrétaire Médicale
- Sténo-Officiel
- Sténo de Discours

Dactylographiez 75 mots à la minute. Prenez la dictée à 200 mots à la minute.

Cours du jour et du soir

Test d'orientation gratuit
Inscriptions limitées

Déductible des impôts
Prêt éducatif disponible



INSTITUT de STÉNOTYPIE INTERNATIONALE
1015, côte du Beaver Hall,
Montréal (métro Victoria)
878-9186 - Local 6

9.00 a.m.
8.00 p.m.



Toronto: 180 University ave. Tel. 363-5458 Ottawa: ouverture prochaine

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BERUBE
DÉCORATEUR ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU
DÉCORATEUR ENSEMBLIER
DESIGNER
1285 ST-ANDRÉ
MONTREAL 132
845-7592

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR ENSEMBLIER
788 Wilder
Montréal 8 - 737-1955

Transformation radicale de la Banque Provinciale du Canada au cours de ces dernières années

potins financiers

La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance, réunira ses assurés en assemblée annuelle à son siège social à St-Hyacinthe, mercredi de cette semaine à midi. Le rapport annuel, qui leur sera soumis, est attendu avec une vive impatience par notre monde de l'assurance-vie, vu le caractère progressif de ses activités au cours de ces dernières années.

Canadian Refractories Limited aurait vu depuis le mois dernier le gros de ses actions être absorbées par Dresser Industries, une entreprise américaine. Il est évident que cette compagnie canadienne, produisant du minerai non métallique, ait probablement changé de mains, alors que l'on veut une loi d'exception pour Denison Mines. Pourquoi 2 poids, deux mesures? Est-ce que c'est à cause qu'il s'agit du minerai d'uranium, servant à la fabrication des armements atomiques qu'Ottawa est intervenu?

C'est beau "cette poussée d'humanité", mais comment expliquer que le gouvernement fédéral soit prêt à payer \$100,000,000 à nos fermiers de l'ouest pour qu'ils ne sèment pas de blé, alors que les 2-3 des hommes ne mangent pas à leur faim? Puisque nos entreprises regorgent de blé, qu'on leur distribue donc et nos autorités auront fait une action humanitaire, plutôt que faire une crise de lèse-humanité?

Comme la Bourse de N.Y. a clôturé durant la dernière séance au voisinage de son plus bas niveau, il faudra, certes, que les nouvelles économiques et internationales aient été fort bonnes en fin de semaine, pour que ce marché débute bien aujourd'hui. Il va sans dire que les mêmes raisons déterminent le comportement de nos bourses.

On attend avec anxiété la décision de M. Nixon concernant les exportations de pétrole canadien aux E.U.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription d'actions additionnelles de Consumers Glass Co en Bourse de Montréal

21,231 actions ordinaires additionnelles de Consumers Glass Company viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Selon les clauses des accords datés du 10 décembre 1969, conclus entre la compagnie et C.C. Whitacre, de South Chicago Heights, dans l'Etat de l'Illinois et M. Thomas S. Hemp et Iradine Hemp, exécutifs de la succession de Joseph L. Hemp Jr., Consumers Glass Co a acheté toutes les actions émises et en circulation de Westek Plastics Limited, une entreprise incorporée selon les lois de l'Ontario, et Portion Containers Inc., une compagnie incorporée en vertu des lois de l'Illinois. Le prix de base de l'achat pour Westek fut de \$600,000 et il fut rencontré au moyen de l'émission de 21,231 actions ordinaires et \$100 fut payé comptant pour Portion Containers. Conformément aux clauses des accords précités, Consumers Glass sera requise de faire certains paiements additionnels le 28 février 1973, désignés comme "prix d'achat ajustés", qui seront déterminés en divisant le paiement, dû à cette époque, par la moyenne des prix du marché par action, selon le volume des actions ordinaires sur les Bourses de Montréal et de Toronto, au cours de la période, commençant à la couverture des affaires de la Bourse de Montréal le 25ième jour de décembre 1972 et finissant le 5ième jour avant le 30 décembre 1972 au moyen de l'émission d'actions additionnelles de la compagnie.

Pillar Limited se joindra au groupe Rio Tinto-Zinc Corporation Limited

Selon une dépêche de Londres, transmise par CNW, les administrateurs de The Rio Tinto-Zinc Corporation Limited (RTZ) et de Pillar Limited annoncent qu'ils en sont venus à une entente sur une proposition selon laquelle Pillar se joindra au groupe RTZ et servira d'intermédiaire à l'égard des intérêts d'envergure mondiale de RTZ dans l'aluminium, à l'exception de ceux que représente Comalco Limited.

La fusion s'effectuera au moyen d'une offre de RTZ aux actionnaires de Pillar d'acheter la totalité du capital-actions émis de Pillar (l'ex-dividende final) pour quatre actions de Pillar.

La présente direction de Pillar demeurera inchangée et le cadre du conseil d'administration de celle-ci, sous sa forme nouvelle de RTZ Pillar, sera élargi pour inclure des représentants de RTZ, ainsi que par promotions internes au sein du groupe Pillar. Les administrateurs de Pillar ont décidé de recommander l'offre de RTZ après consultation avec MM. Rothchild et Sons et Charterhouse, Japhet et Thomasson Limited, qui jugent l'offre équitable et raisonnable pour les actionnaires de Pillar.

Le document, consignait l'offre formelle, sera expédié dans quelques semaines à la suite de l'annonce préalable des résultats de RTZ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969.

Le trophée "Voiture de l'année" attribué à Londres à la Fiat 128

Le Président de FIAT, M. Giovanni Agnelli, a reçu le 2 mars, dans les Salons du Carlton Tower Hotel de Londres, le Trophée "Voiture de l'Année" attribué par la revue automobile anglaise "Car" à la FIAT 128. C'est Lord Thornycroft qui, au nom de la Revue, a remis le trophée à M. Agnelli. C'est la troisième fois que cette année que la FIAT 128 est choisie comme "voiture de l'année" par des jurys internationaux dans trois différents pays.

À la compétition organisée par "Car" ont participé un jury de 19 membres représentant 13 pays dont l'Australie et le Japon - et les Rédacteurs de la revue. 70 modèles de voitures présentés en 1969 ont été pris en considération. 100,000 lecteurs de la revue ont également voté pour la 128.

Les membres du jury devaient évaluer "l'intuition technique du projet" inhérente aux modèles considérés. Sur ce point, seule la FIAT 128 - caractérisée, comme on sait, par la traction avant avec moteur transversal, 1116 cm³, arbre à came en tête - a obtenu le maximum des voix, ce qui confirme le prestige acquis par ce nouveau modèle sur les marchés internationaux.

Présentée pour la première fois à la presse en avril 1969, la FIAT 128 a été choisie comme voiture de l'année par les jurys des Revues "Tekniskens Vald" (Suede), "Autovisie" (Hollande) et maintenant par la revue anglaise "Car". La FIAT avait déjà remporté d'autres trophées en 1966 avec la 124 et en 1967 avec la 125.

Symposium, demain, sur notre industrie de l'auto-neige, desservant les 3-4 des marchés mondiaux

Il y aura tenue d'un symposium de l'auto-neige au Québec au début de cette semaine à l'université de Sherbrooke. Depuis une décennie, cette industrie de l'auto-neige a pris une expansion considérable et il est heureux que l'Université précitée se soit intéressée à cette possum sera tenu. On entend faire le point sur la situation actuelle de l'industrie mentionnée antérieurement, analyser les facteurs qui ont contribué à sa croissance phénoménale, étudier les principaux problèmes que rencontrent, actuellement, les différents secteurs de cette industrie, évaluer ses perspectives d'avenir ainsi que les caractéristiques de son évolution future. On s'attend à une forte représentation des membres de cette industrie et les panélistes choisis pour diriger les discussions, seront à la hauteur de leur position. Gros et petits producteurs, représentants de nos gouvernements et de notre monde du travail y seront et pour cause. Une vingtaine de manufacturiers ou d'intéressés à l'industrie de l'auto-neige y seront et il va sans dire que plusieurs des compagnies en fabrication ont eu bonne presse ces derniers temps, particulièrement Bombardier, fabricant de Ski Doo, dont les actions ont été inscrites en 1969 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Comme l'industrie précitée donne de l'emploi directement à 12,000 personnes et rapporte \$3,000,000,000 par année et comme elle contrôle présentement plus de 3-4 d'un marché international pour le genre de véhicules, c'est dire que notre province doit avoir à cœur le développement et le maintien des activités de l'industrie de l'auto-neige sur une haute échelle, d'autant plus qu'une certaine concurrence est à craindre du côté de certains manufacturiers américains.

Marcel CLEMENT

Au dire de son directeur général

Voici la suite de la conférence, donnée par M. Raymond Primeau, directeur général de la Banque Provinciale du Canada, à une réunion récente des membres du Cercle Finance-Placement de Montréal: "La Banque Provinciale a fait sa propre révolution tranquille et se rend compte qu'étant de taille moyenne et partant plus vulnérable, elle n'a pas d'autre choix que "la compétence à tous les niveaux." Pour moi, la compétence c'est d'abord un bon management et, comme l'a dit Galbraith, un bon management découle des techno-structures. "Un dirigeant, si intelligent soit-il, ne pourra jamais faire fonctionner la Banque tout seul; il est obligé de faire appel à une équipe." Pour réussir dans cette voie, il faut que ses hommes soient motivés et ils ne le seront que s'ils trouvent les possibilités d'action qui leur permettent d'exercer pleinement leur compétence. Le développement de la Banque a été tel depuis dix ans qu'il nous a été relativement facile de répondre à l'attente de notre personnel en ce domaine.

La compétence c'est également l'utilisation des moyens modernes de gestion, en particulier, de l'informatique et du marketing.

Système intégré

En informatique, nous avons installé il y a trois ans notre premier ordinateur et nous y effectuons une diversité de travaux selon la méthode du traitement "par lots". Nous passons, cette année, à une autre phase que John Deibold appelle "le système intégré". À ce stade, toutes les données de l'entreprise sont traitées par l'ordinateur et chaque fonction n'est plus isolée. Il nous faudra quelques années avant d'en arriver là, mais nous prendrons livraison dans quelques semaines de l'équipement nécessaire pour entreprendre cette étape. Et nous commencerons, dès le mois de mai prochain, à relier nos succursales du Grand Montréal en direct avec l'ordinateur pour effectuer la comptabilité des comptes d'épargne.

Nous avons également attaché beaucoup d'importance à l'aspect marketing de nos opérations, et je crois qu'un des résultats tangibles en est l'amélioration de notre image corporative auprès du public. Nous avons adopté un sigle efficace. Nous nous efforçons de soigner notre publicité et nos relations extérieures - en ces domaines nous utilisons les services permanents de conseillers professionnels. Notre service de Marketing planifie aussi le développement de notre réseau de succursales et s'applique à faire des études en vue d'améliorer nos services et d'en instaurer de nouveaux.

Lancement de la Corporation VANFAX Ltée

Elle gère les affaires du Groupe Lebeau.

estimées à \$7,000,000 cette année

Une importante société de gestion, qui groupera les multiples entreprises déjà exploitées et administrées par G. Lebeau Ltée, La Corporation VANFAX Ltée, sera lancée au cours des prochaines semaines, selon l'industriel montrealais bien connu, M. Gérard Lebeau.

La nouvelle société, qui détient une charte fédérale et dont le nom même (abréviation de VANouvel et HALiFAX) s'inspire des limites continentales qu'elle veut donner à son expansion, prendra même rang parmi les grandes sociétés canadiennes et québécoises.

La Corporation VANFAX Ltée groupera d'abord les nombreuses entreprises du groupe Lebeau dont le volume d'affaires, cette année, s'élève à plus de \$7,000,000 (sept millions de dollars); mais la nouvelle société pourra intervenir dans divers secteurs de la production et aussi, compte tenu de cette société post-industrielle vers laquelle nous nous acheminons, dans l'industrie des services, non seulement dans la Province mais, en outre, de l'Atlantique au Pacifique. Son programme d'expansion vise l'ouverture à plus ou moins brève échéance de succursales dans les Maritimes comme dans l'Ouest du pays.

25 ans de progrès

La formation de VANFAX Ltée couronne près d'un quart de siècle de progrès marqué par les entreprises G. Lebeau Ltée, dont la fondation remonte à 1947 par l'ouverture d'un premier atelier de réparation, rue Zélie, dans l'est de la métropole. D'année en année, les succursales Lebeau se sont multipliées et ont agrandi le champ de leur action. La Société compte aujourd'hui six succursales dans la province, dont trois à Montréal même, une dans le district de Laval, une dans la cité de Longueuil et enfin, une autre à Québec. Cette année, elle ouvrira de nouveaux ateliers dans les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Les ateliers G. Lebeau Ltée, dont la principale exploitation consiste dans la réparation intérieure des véhicules-moteur, rembourrage, bousses, remplacement des pare-brise et des glaces et plusieurs autres services connexes, s'adressent à toute la gent automobile.

La Maison G. Lebeau Ltée, dont le volume d'affaires a quintuplé au cours de la décennie, sans compter les résultats d'exploitation des sociétés qu'elle a acquises au cours des deux dernières années, compte maintenant plusieurs filiales fort progressives engagées dans différents secteurs de la réparation automobile au nombre desquelles on relève:

La Compagnie G.B.S., entreprise qui se spécialise depuis plus de trente-cinq ans dans le remplacement des glaces d'établissements commerciaux et domiciliaires.

Standard Auto Glass Ltd., maison ontarienne à succès qui compte aujourd'hui seize ateliers réparateurs.

À noter...

En vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 16 janvier 1970, la Canada Cement Company Limited a haussé son capital-actions autorisé de 3,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair, à 4,000,000 d'actions, aussi sans valeur nominale ou au pair.

L'avocat de Peace River Mining & Smelting Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'au cours de l'assemblée annuelle générale des actionnaires tenue le 28 janvier 1970, ces derniers ont approuvé un amendement proposé par les membres du Conseil d'administration à l'effet de réduire le prix des options en circulation, consenties à certains employés à plein temps, de \$5.50 à \$3.50 l'action - il y a 34,000 actions sous option.

Jusqu'à avis contraire, les membres des Bourses de Montréal et Canadienne pourront transférer sur les actions d'Inspiration Limited sur le marché hors-cote.

En vous parlant de notre organisation et de nos modes de gestion, j'ai voulu illustrer comment nous mettons en application nos principes d'administration. Voyons maintenant les résultats financiers que nous avons ainsi obtenus.

Rentabilité de la Banque

J'aimerais attirer votre attention sur la rentabilité de notre Banque à l'aide de trois indices fréquemment utilisés par les analystes. L'indice de profitabilité, qui est le résultat du rapport du solde du revenu à la moyenne des actifs, était de 1.42% au 31 octobre 1969 pour la Banque Provinciale, soit, je crois, le plus élevé de toutes les banques à charte (Annexe IV).

Je dois vous faire remarquer que cette profitabilité en 1969 était accompagnée d'une augmentation de 37.2% du solde du revenu par rapport à 1968, et ceci après un accroissement de 28% en 1968 par rapport à 1967. Effectivement, pour l'ensemble des trois dernières années, le solde de nos revenus s'est accru de 133.6%.

Permettez-moi également de vous suggérer l'examen d'un troisième indice qui donne le rapport du solde des revenus aux revenus totaux et mesure en quelque sorte notre capacité de contrôle sur les dépenses. Au 31 octobre 1969, cet indice était de 17.8%, soit un des plus élevés du système bancaire.

La tendance de ces indices depuis quelques années indique que notre rentabilité soutenue n'est pas l'effet du hasard ou de circonstances particulières. Ainsi, ces trois mêmes indices pour le premier trimestre de 1970 sont de 1.43%; 34.1%; et 17.1% respectivement.

Parmi les facteurs importants qui nous valent de tels résultats, il faut signaler l'augmentation rapide de nos actifs qui progressaient de 18% en 1968 et de 16% en 1969, ainsi que la proportion de ces actifs investis dans le portefeuille-prêts. Comme vous le savez, les prêts favorisent le développement d'une banque commerciale bien plus que tout autre actif. Le pourcentage de nos prêts au total de nos actifs a progressé de façon substantielle au cours de la dernière décennie, alors qu'il est passé de 50% en 1960 à 62% en 1969 (Annexe I). Une analyse des récentes statistiques démontre que nous avons réussi à maintenir un meilleur équilibre des différentes catégories de notre portefeuille-prêts. Ce résultat a été obtenu par un contrôle efficace de nos prêts aux municipalités et commissions scolaires au profit de l'expansion de nos prêts personnels, commerciaux et industriels.

Mais en fin de compte, bien plus que tous les commentaires et les analyses que je pourrais vous livrer, ce sont les profits et les dividendes par action qui témoignent le mieux de la qualité de nos résultats. Voici comment ils ont progressé ces dernières années.

	Profit par action	Dividendes
1967	53	37 cents
1968	60	42 cents
1969	72	50 cents

Objectifs de l'institution

En décrivant au début de mon entretien la situation actuelle de la Banque Provinciale, je laissais entrevoir quels doivent être nos objectifs. Quels sont donc les principaux objectifs de la Banque Provinciale? Le premier vous apparaît assez banal, puisque, me direz-vous, c'est l'objectif de n'importe quelle banque. Mais je ne puis rien au fait que ce soit le plus important. "Accroître notre part du marché". L'essentiel c'est de le vouloir et de travailler plus fort que les autres.

Au Canada, nous avons ouvert huit nouvelles succursales en 1969, dont une à Toronto. C'est, bien sûr, vers l'ouest que se trouvent les terrains les plus fertiles, et nous examinons le marché ontarien avec beaucoup d'intérêt. Nous ouvrirons cette année une dizaine de nouvelles succursales, dont trois en Ontario, soit une deuxième à Ottawa, une neuvième dans la région de Windsor et une troisième à Toronto.

Nous sommes très conscients des avantages pour une banque qui veut prendre de l'expansion, de s'établir en dehors du pays tant pour mieux servir sa clientèle domestique que pour développer des contacts et des affaires avec l'étranger. Nous considérons également qu'il est essentiel d'avoir une présence à l'étranger pour participer de façon significative aux marchés monétaires internationaux.

Quant aux alliances de notre Banque avec d'autres groupes financiers, nous les considérons également très importantes car, en permettant d'offrir à la clientèle actuelle et future des services financiers complémentaires, elles élargissent considérablement les moyens d'actions et partant les possibilités d'expansion de la Banque.

Les succès que nous obtiendrons dans la poursuite de ces deux derniers objectifs pèseront de façon croissante sur l'ensemble de nos résultats. Conséquents que nous avons les moyens à notre disposition pour les poursuivre, nous avons l'intention d'y attacher une attention prioritaire.

A la pointe de l'évolution

Le P/E ratio de nos actions s'établit à 8.3 sur la base des profits d'exploitation de 1969, comparativement à 12 pour la moyenne des cinq plus grandes banques canadiennes. Vous connaissez l'évolution qu'a connue le système bancaire depuis la mise en vigueur en 1967 de la nouvelle loi sur les banques, mais ce qui n'est peut-être pas aussi connu, c'est que la Banque Provinciale a participé à cette évolution et en a même été à la pointe. Il faut avoir vécu à la Banque pour savoir jusqu'à quel point cette affirmation est vraie. La Banque Provinciale s'est transformée radicalement au cours des dernières années. Quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, il y a eu développement appréciable. Je vous en rappelle quelques exemples, en électronique, nous commençons la phase du système intégré; en marketing, nous avons amélioré notre image dans le public; sur le plan administratif, nous avons créé et rodé nos bureaux régionaux; nous avons mis sur pied un service de Recherches économiques; nous aurons porté l'actif de la Banque de 500 millions de dollars à 1 milliard de dollars en cinq ans; nous avons fait de notre Banque une des plus rentables du système bancaire canadien.

La semaine dernière, nous inscrivions les actions de la Banque Provinciale à la Bourse de Toronto, elles se vendent aux environs de \$10, et offrent un rendement de 5% sur la base du dividende de 50 cents payé en 1969. Je vous signale, en effet, que le dividende du premier trimestre de la présente année financière a été porté à 13 cents. Nous espérons vivement que les milieux financiers de Montréal et de tout le Canada accorderont une attention croissante au progrès d'une banque animée d'idées modernes et gérée par des gens modernes.

Commerce extérieur des E.-U. en janvier 1970

Le commerce extérieur des États-Unis pendant le mois de janvier s'est soldé par le plus faible excédent des exportations sur les importations depuis six mois.

Les importations se sont élevées à 3,249.7 millions de dollars et les exportations à 3,305.2 millions soit un surplus de \$55.5 millions.

Depuis le mois de juillet dernier, le surplus des exportations sur les importations a été constamment supérieur à 100 millions de dollars et il avait atteint 231 millions pendant le mois de décembre.

Ventes accrues, profit moindre

Silknet Ltd. rapporte des revenus nets de \$1.95 par action ordinaire pour 1969 comparativement à \$2.63 en 1968. Les ventes ont cependant augmenté, passant de \$10,933,000 en 1968 à \$11,707,000 en 1969. Le président de la compagnie, M. H.B. Epstein a révélé que la hausse des profits était attribuable à des coûts plus élevés d'opération, à une réduction des ventes de certains produits à marge bénéficiaire au-dessus de la moyenne ainsi qu'à une tendance générale à la baisse des prix de vente des produits de Silknet.

La détérioration des profits de la compagnie aurait cependant été moins accentuée au cours du dernier trimestre de 1969 par rapport aux deux trimestres précédents. Silknet s'efforce maintenant de rétablir la marge bénéficiaire à un niveau plus satisfaisant.

PAX



Chacun a ses problèmes Et les solutions surgissent par enchantement à l'Estérel, parce qu'on y trouve la paix; le travail ardu devient une nouvelle forme de détente.

Pour votre prochain congrès, téléphonez à Paul Hurtubise dès maintenant à 866-8224 (ligne directe de Montréal), ou écrivez-lui à l'Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Ctd. Terrebonne, P.Q.

l'Estérel

L'Inco remettrait en exploitation certaines de ses mines inactives

International Nickel Co. of Canada Ltd. a annoncé qu'elle étudierait présentement l'éventualité de la remise en opération de sa mine de Victoria à vingt milles de Sudbury. Cette mine et bien d'autres dont l'exploitation avait été interrompue parce que le minerai que l'on y extrayait ne s'était plus à ces coûts concurrentiels, pourraient connaître un regain d'activité sous peu car avec les récents perfectionnements techniques ainsi que la hausse notable des prix du nickel et une demande accrue, l'extraction du minerai redeviendrait rentable. La compagnie est présentement à pomper 1,000,000 de gallons d'eau dans l'ancienne mine de Victoria afin de voir si l'exploitation ne pourrait pas y reprendre. Cette mine est inactive depuis près de 47 ans.

Cette tentative fait partie d'un programme de \$1,000,000,000 visant à faire passer la capacité de production de l'Inco de 450,000,000 de tonnes par année à 600,000,000 d'ici 1972 afin de pouvoir répondre à une demande croissante et à des prix de plus en plus élevés.

Les dividendes ont été déclarés au cours d'une réunion du Conseil d'administration de la Canadian Industries Limited tenue le 6 mars:

Dividendes C-I-L

Un dividende de 15 cents par action en fonds canadiens payable le 30 avril 1970 aux actionnaires inscrits le 31 mars 1970.

Actions privilégiées

17.8 p. cent en fonds canadiens payable le 15 avril 1970 aux actionnaires inscrits le 16 mars 1970.

Actions ordinaires

Un dividende de 15 cents par action en fonds canadiens payable le 30 avril 1970 aux actionnaires inscrits le 31 mars 1970.



AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS est donné par la présente aux actionnaires que la quarante-troisième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurances, Provinces-Unies se tiendra à la Salle du Conseil de la Compagnie, 29ème étage, Place Victoria, Montréal 115, P.Q., le vendredi 10 avril 1970 à 15 heures aux fins de: recevoir le rapport financier pour l'exercice 1969, élire les administrateurs, nommer des vérificateurs et régler toute affaire relative à la direction de la Compagnie qui pourrait être régulièrement soumise à l'Assemblée.

L. Pons
Secrétaire

Montréal, le 6 mars 1970

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERROCH, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIU, C.A.
H. ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADON, C.A.
ARLAND H. VIU, C.A.
J. SERGE GERVAS, C.A.
CLAUDE GUNTAL, C.A.
WAGUIM BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables Agréés.

Lucien B. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
René Sylvestre, C.A.
Denis Bell, C.A.
Raymond Cuvillier, C.A.
F. J. J. Ducharme, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Reel Auger, C.A.
Jean Farnoux, C.A.
Richard Jean, C.A.
Clément Duchêne, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Gilles Moisan, C.A.
Jacques Dorion, C.A.
Yves Lamotte, C.A.
Norris Rivault, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Girgère Belloc, C.A., Syndic

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741



Gérard Lebeau

M. Gérard Lebeau président de G. Lebeau Ltée dont on annonce la nomination comme président du conseil de la Corporation VANFAX Ltée, une société de gestion.

PROVIDENT MUTUAL FUND LTD DIVIDENDE NO 31

Avis est par les présentes donné que un dividende de 4 cents par action, a été déclaré sur le capital-actions en circulation de la Compagnie payable le 2 mars 1970, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 27 février 1970.

P.M. Dafeo,
Secrétaire
20 février 1970
Winnipeg, Manitoba.



— AVIS DE DIVIDENDES — COUVRETTE & PROVOST LTÉE DIVIDENDE NO. 34

Un dividende trimestriel de \$0.04 par action ordinaire, sans valeur nominale de la compagnie sera payé le 3 avril 1970, aux actionnaires inscrits le 13 mars 1970.

Par ordre du Conseil
Gérard Carrière
secrétaire
Le 2 mars 1970.

ESTAMPAGE DE MÉTAL
Dessinateurs et fabricants d'outils et de matrices
SERVICE D'ATELIER POUR BLINDAGE
Barrell & Still, finitions protectrices et décoratives en Cadmium, Zinc, Nickel, Cuivre, Étain et Argent
G. J. LUNN
Manufacturing Co. Ltd.
106 Elmslie 366-5070

'information

Russell entrave les succès de Karl Schranz en Coupe du Monde

Rarement finale de grande compétition a été aussi passionnante que celle de l'édition 1969-70 de la Coupe du Monde masculine de ski alpin. De course en course l'intérêt rebondit et le suspense devient plus excitant. Avant la tournée Nord-Américaine, on pensait que Karl Schranz gagnerait aisément la Coupe pour la seconde fois consécutive. Puis ce fut la sensationnelle série de victoires du Français Alain Penz, à Jackson Hole, Vancouver, puis dans le slalom de Heavenly Valley. Hier, sur les pentes surplombant le somptueux lac Tahoe, c'est un autre Français, Patrick Russell qui, en gagnant le slalom géant, s'est imposé comme un possible vainqueur de la Coupe du Monde aux dépens du vétéran autrichien alors que Penz a perdu toute chance.

Avant ce slalom géant, Schranz était en tête de la Coupe du Monde avec 148 points alors que les seuls rivaux qui lui restaient, Russell et Penz, comptaient respectivement 140 et 111 points. Selon le jeu des trois meilleures performances dans chaque discipline, qui seul

compte en Coupe du Monde, Schranz devait au moins se classer second d'un géant ou parmi les 4 premiers d'un slalom pour se mettre hors de portée de ceux-ci. Pour Russell et Penz il leur fallait impérativement gagner deux géants.

Après la première manche, l'Autrichien Werner Bleiner possédait 1:09 d'avance sur Schranz, 1:12 sur Russell et 1:71 sur Penz. Les choses se présentaient donc sous le jour le plus favorable pour les Autrichiens, qui appartenaient en outre à la même "équipe" puisque Schranz, premier ou deuxième, assurait sa victoire et que s'il ne pouvait y parvenir, Bleiner en gagnant, précipitait définitivement la chute des Français.

Les choses ont mal tourné pour les Autrichiens dans la seconde manche, d'autant plus qu'ils commencent une énorme faute de tactique dont les conséquences peuvent être catastrophiques pour Schranz contre lequel on ne peut formuler aucun reproche.

Tout d'abord, alors que le parcours de la première manche dû à l'entraîneur autrichien Herman Gamon avait été

très favorable à ses coureurs, le tracé de la seconde manche, dont le responsable était le Français Gilbert Mollard, entraîneur de l'équipe masculine du Canada, l'était moins. Beaucoup plus rapide, beaucoup plus près d'un slalom, dans le sens qu'il utilisait le plus souvent possible la pente maximum, alors que le tracé de Gamon avait évité celle-ci, il avantagea cette fois Russell et Penz qui sont de grands spécialistes du slalom, donc des virages plus serrés et rapides. Cette manche comprenait 48 portes, la longueur et la dénivellation étant les mêmes que celles de la première manche.

Premier partant, Russell fut absolument sensationnel. Prenant tous les risques, skiant dans un style magnifique d'agressivité, il fut crédité de 81.37, performance qui souleva les applaudissements enthousiastes du public. Schranz, avec le dossard n°3, se battit lui aussi comme un lion mais s'inclina, ne pouvant faire mieux que 82.54 devancé par la marge importante de 1.17 par le Français qui, au total des deux manches, le pré-

cedait de 1:14. Pourtant, l'espoir demeurait pour "Karl" puisque s'il restait second, il s'octroyait définitivement la Coupe. Aucun autre adversaire que Bleiner et Penz pouvait encore le devancer dans ce slalom géant.

Penz comptait 62/100 de retard sur lui après la première manche et n'était pas certain de pouvoir le remonter. Bleiner avec le n° 5 commit une faute en début de parcours et dès lors, ses espoirs de victoire s'envolaient. Mais, au lieu de laisser la seconde place à son camarade, en ralentissant volontairement, il fonça et s'octroya celle-ci avec 83.21 pour un total de 196.30, battant Schanz de 42/100. Il rendit ainsi la victoire finale de Schranz en Coupe plus problématique. En effet, Penz eussent quelque peu la fatigue, ne put battre Schranz, réussissant le parcours en 83.13 et prenant la quatrième place au classement des deux manches 21/100 derrière "Karl". Schranz laissa alors exploser sa colère: "La Coupe du Monde est aussi une course d'équipe", lança-t-il à Bleiner. "Tu as fais le jeu des Français, c'est de la folie. Nous sommes maintenant à la merci du moindre accident en Coupe du Monde".

Ainsi, si Penz a perdu définitivement toute chance en Coupe du Monde, en ne se classant que quatrième, Patrick Russell possède maintenant une chance sérieuse de gagner sur le poteau la Coupe 1969-70. Il ne compte plus que trois points de retard sur Schranz qui mène toujours avec 148 points. A Bergen, le week end prochain, entre les deux seuls adversaires qui restent en course, l'enjeu est le suivant: Schranz doit se classer au moins dans les cinq premiers du slalom spécial ou au moins second du géant pour se mettre hors de portée du Français. Russell doit gagner le géant pour s'attribuer la Coupe à la condition que le vétéran de St. Anton ne marque aucun point dans les deux courses.

Toutefois, si ni Russell ni Schranz ne marquent aucun point à Voss Bergen, Schranz gagnerait la Coupe devant Russell, les deux hommes restant sur leurs totaux de Heavenly Valley.

Quant à Penz, il eut la consolation de parachever sa magnifique tournée nord-américaine en gagnant le combiné devant Bleiner et Schranz, obtenant ainsi sa sixième victoire depuis le début de celle-ci il y a trois semaines.

sportive



Les nouveaux champions canadiens du curling, l'équipe du Manitoba, reçoit le trophée du "MacDonald Brier Tankard", emblème de la suprématie en ce sport, à la suite de leur victoire de 8-7 sur celle de la Saskatchewan. L'équipe du Manitoba représentera donc

le Canada aux prochains championnats mondiaux de curling qui doivent débuter prochainement. De gauche à droite, Rod Smith (troisième), Jim Pettapiece (second), Woody Wood (leader), David Stewart, et Don Duguid (Skip). (Téléphoto PC)

Karen Magnussen ne cède que devant la perfection de Gabrielle Seyfert

LJUBLJANA (AFP) — Jamais le Palais des Sports de Ljubljana n'avait été aussi rempli que samedi soir — on comptait près de 7,000 spectateurs — et le nombreux public n'a pas été déçu par les exhibitions libres des dames, dernière épreuve des championnats du monde de patinage artistique.

La blonde Allemande de l'est Gabrielle Seyfert qui s'est beaucoup affinée physiquement depuis l'an dernier, a fait une exhibition tout à fait digne de son titre de championne du monde sortante. Malgré sa quasi certitude de remporter à nouveau le championnat du monde, Seyfert n'a escamoté aucune des difficultés de son programme, truffé notamment de sauts difficiles. Elle les a exécutés tous avec une aisance stupéfiante et une sûreté absolue à la réception.

L'Autrichienne Beatrix Schuba, première après les figures imposées, sembla moins à l'aise et résignée d'avance à céder la victoire à Seyfert. Elle parut préoccupée bien davantage de ne pas perdre sa deuxième place et de ne pas commettre de faute. Aussi renonça-t-elle à exécuter le double axel qu'y présenteraient toutes les autres concurrentes de premier plan. Sa nervosité lui fit finalement faire une faute tout de même quelques secondes avant la fin et elle tomba sans raison apparente, probablement par manque de concentration. Elle ne recueillit qu'une moyenne de 5.5 points.

Tout de suite après Gabrielle Seyfert, la jeune Américaine Janet Lynn fit à son tour une exhibition éblouissante. Elle ne commit pas la moindre faute et fit montre d'un très grand sens artistique que les juges ne semblent pas avoir suffisamment honoré, peut-être parce que tous avaient déjà sacré championne du monde Mlle Seyfert.

Une autre concurrente techniquement très brillante fut la Canadienne Karen Magnussen qui a fait preuve d'une technique impeccable et présente un programme très difficile.

En tout état de cause, on peut dire dès maintenant que si Gabrielle Seyfert devait abandonner la compétition, la nouvelle championne du monde ne s'appellerait sans doute pas Schuba, à condition, évidemment, que Lynn et Magnussen travaillent leurs exercices imposés pour éviter d'être distancées de plus de 100 points, comme ce fut le cas à Ljubljana, à l'issue des figures imposées.

Il convient de noter que la petite Canadienne a un mérite énorme quand on songe qu'elle a souffert l'an dernier d'une fracture de la jambe à la suite d'une décalcification.

Voici les résultats officiels du championnat du monde de patinage artistique des dames:

FEMMES DEMANDÉES	
DAME DISTINGUÉE	Disposant de quelques heures par jour ou de quelques jours par semaine, et qui aimerait augmenter son revenu. Les candidates choisies recevront un entraînement complet.
Écrivez en donnant détails à:	
Case 2, Le Devoir.	10-3-70

1- Seyfert Gabrielle (R.D.A.) 9.0, 2808.8. 2- Schuba Beatrix (Aut.) 21.0, 2729.3. 3-

Holmes Julie Lynn (U.S.A.) 38.0, 2660.7. 4- Magnussen Karen (Can.) 38.0, 2672.8.

5- Almassy Zsuzsa (Hon.) 43.0, 2659.1. 6- Lynn Janet (U.S.A.) 42.0, 2671.4.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ACHATS DE LIVRES

Comment obtenir 30% de réduction sur tous vos achats de livres? Benefitez aussi d'un service de recherches GRATUIT. Librairie du Vieux Montréal, 451, St-Sulpice, Tél.: 844-6113 30-7-70

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 3360 Marchal, coin Decelles 3 1/2, chauffé, équipé, libre 1er mai, près Université de Montréal. Vistes: lundi au vendredi 6-7-70

A VENDRE OU ECHANGER

ENSEIGNES COMMERCIALES: Acheteurs, vendeurs, échangeons, louons, enseignes électriques de tous genres, neufs et reconditionnés. Garantie écrite. Bon prix. Enseignes Laurentides 435-0586 6-4-70

BUREAUX A LOUER

175 SHERBROOKE OUEST. Deux bureaux, 420 - 634 p.c. dans gratte-ciel moderne, près métro. Immédiatement. Idéal pour hommes d'affaires, professionnels. Tél.: 842-5818 11-3-70

CHALET A VENDRE

Autouroute région Ste-Adèle "Petite Suisse", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$14,650, terrain compris, \$98.50 par mois. Tél.: (9-4 p.m.) 366-0884, (après 5 p.m.) 482-8901 J.N.O.

COMMERCE A VENDRE

Ecole maternelle à vendre avec mobilier. Tél.: 522-3636 9-3-70

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune femme, 33 ans, maîtrise en Sciences Sociales et expérience variée, recherche emploi, temps plein ou partiel jusqu'en septembre 1970. Tél.: 521-9929 (le matin si possible) 11-3-70

DUPLIX A LOUER

Clanranald 5829, bas de duplex 5 1/2 pièces, site attrayant, chauffé et bien éclairé. Libre 1er mai. Adultes \$150. Tél.: 489-6096 21-3-70

FEMMES DEMANDÉES

DACTYLO-RECEPTIONISTE Expériences: Travail dans Institut universitaire, 30 à 45 ans. Secteur Outremont - Côte-des-Neiges. Salaire selon expérience. Envoyer curriculum vitae à: **Case 18, Le Devoir** 11-3-70

SECRÉTAIRE LÉGALE

— Pour bureau d'avocats. — Bilingue avec expérience. — Centre-ville. — Excellente salaire. **Tél.: 866-9431** 12-3-70

ESPACE A LOUER

Espace rénove pour bureaux ou boutiques, au rez-de-chaussée, 163 rue St-Paul, Vieux Montréal. Appeler entre 7-10 p.m. à 861-3209 10-3-70

HOMMES DEMANDÉS

ELECTRICIEN avec expérience dans la réparation de moteurs et de travail mécanique général. Pour travailler dans un atelier de pompes. Faire parvenir curriculum vitae avec références à: **John Meunier Inc. 12,047 boul. Laurentien Montréal 389.** 10-3-70

LOGEMENT A LOUER

NOUVEAU-BORDEAUX: 2 1/2 pièces bien éclairées, bien meublées dans triplex, balcon avant-arrière, vue magnifique, maison tranquille, proximité autobus 69 Inf. 2489 Place Bohlé. Tél.: 334-0628 10-3-70

CHEMIN STE-CATHERINE

7 1/2 pièces, chauffées, poêle électrique, frigidaire, eau chaude, très ensoleillé, service de conciergerie, face Université de Montréal. Tél.: 739-2268 13-3-70

MAGASIN A LOUER

MASSON 3721, excellent emplacement, très grand sous-sol, avantageux pour tous genres de commerce. Tél.: 737-7877 12-3-70

PERSONNEL

Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations 384-6536. 14-3-70

PROPRIETES A VENDRE

CARTIERVILLE, proximité gare Val Royal, district résidentiel exclusif. Split-level détaché, 8 1/2 pièces, plus sous-sol fini, garage, fenêtres et revêtements extérieurs en aluminium (Alcan) brique et pierre. Tél.: 334-3665 16-3-70

AHUNTSIC: bungalow, 9 pièces,

so sous-sol, avec entrée privée, 1 salles de bain, garage, chambre froide, système d'alarme, foyer, tapis, aspirateur central, \$33,000. Tél.: 388-8915 10-3-70

ST VINCENT DE PAUL: bord de

l'eau, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, garage, terrain 100' x 135', \$20,000, comptant à discuter. Tél.: 661-3552 13-3-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET ET TAILLEUR

— SPECIALISTE — Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT Tél.: 388-2532

FEMMES DEMANDÉES

Une **SECRÉTAIRE BILINGUE** est recherchée par L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan

— excellente connaissance du français — bonnes références requises — salaire intéressant, selon qualifications et expérience. Les candidates sont invitées à soumettre leur demande par écrit, en y ajoutant un curriculum vitae mentionnant âge, formation, expérience et salaire désiré à: **Secrétaire général de l'A.C.F.C. 2800 rue Albert, Regina, Sask.** 10-3-70

PARIS (AFP) — Les championnats nationaux de ski alpin se sont poursuivis hier dans les divers pays européens:

SUISSE — A Gstaad, le slalom spécial a été enlevé par Edmund Bruggmann en 1:15" 90/100 devant Dumeng Giovanoli 1:15" 98 et Walter Tresch 1:16" 66. Chez les femmes, également en spécial, victoire de Hedi Schilling en 98" 81 devant Vreni Inaebnit 98" 88 3ème Francine Moret 99" 82. Le combiné a été enlevé par Dumeng Giovanoli.

AUTRICHE — A Vienne, victoire dans le slalom spécial de Harald Rofner 97" 36. 2. Hubert Berchtold 97" 63. 3. David Zwilling 98" 21. 4. Sepp Loidl 98" 38. Le combiné a été remporté par Josef Loidl.

ALLEMAGNE DE L'OUEST — A Bolsterland, en Bavière, victoire en slalom géant de Christian Neureuther en 2'57"20, devant Max Rieger 2'58"37 et Hansjoerg Schlager 2'59"87. Le combiné a été enlevé par Christian Neureuther. Chez les femmes, également en géant, succès de Rosi Mittermaier en 1'33"05 devant Christa Mittermaier 1'35"02 et Margret Aschauer 1'35"74. Le

Riessen bat Rosewall

LONDRES — L'Américain Marty Riessen, d'Evansville, a décroché hier les honneurs du tournoi-invitation de tennis

combiné est revenu à Rosi Mittermaier.

FRANCE — A Briançon, Jean-Noël Augert champion du monde de slalom spécial, a remporté le titre français de la spécialité dans le temps de 90"36/100. Thomas Fabrice s'est classé second en 92"40 et Poutel Noble 3ème, en 92"94. Le combiné est remporté par Jean-Noël Augert.

de Rothman au Royal Albert Hall de Londres en battant l'Australien Ken Rosewall au compte de 6-4 et 6-2. Cette victoire a valu la somme de \$5,280.00 à Riessen pendant que Rosewall encaissait de son côté la somme de \$2,400.

Dans la L.N., samedi

Minnesota 8 Toronto 3

1ère période
1-Minnesota: Grant (26) 5:56
2-Minnesota: Collins (18) Burns 16:30
Pun: Ley 4:27, Johnston 9:56, Cullen 15:09.

2e période

3-Toronto: Ullman (16) Ellis, Walton 3:42
4-Minnesota: Collins (19) Boivin 10:00
5-Minnesota: Collins (20) Cullen 13:56
Pun: Ellis 1:29, Goldsworthy 2:37, Reid 9:44, O'Shea 16:09, Ley 19:20.

3e période

6-Minnesota: Lawson (7) Johnston 1:21
7-Minnesota: O'Shea (9) Lawson 1:43
8-Toronto: Clancy (4) Acomb, Walton 3:28
9-Minnesota: Grant (27) Nanne, O'Shea 5:11
10-Minnesota: Parisé (21) Williams 10:41
11-Toronto: Walton (21) Ley, Henderson 15:40
Pun: Quinn 4:35, Gibbs 13:56, Gardies: Worsley, Minnesota, Gamble, Toronto.

Philadelphie 5 Boston 5

1ère période
1-Philadelphie: Dornhoefer (23) Johnson, Van Impe 5:16
2-Boston: McKenzie (24) Orr, Bucyk 5:33
3-Philadelphie: Dornhoefer (24) Johnson 5:48
4-Philadelphie: Nolet (15) Clarke, L. Hillman 13:10
Pun: D. Smith 3:01, Fleming 4:27, R. Smith 6:30, Edestrand 9:24, Van Impe 14:07, Bailey 18:26.

2e période

5-Boston: Stanfield (22) McKenzie, Bucyk 2:07
6-Boston: Carleton (6) Sanderson, Westfall 3:44
7-Boston: Bucyk (26) McKenzie, R. Smith 5:08
8-Boston: McKenzie (25) 9-Philadelphie: Nolet (16) Fleming, Lacroix 17:36
Pun: Heiskala 0:59, Sanderson (majeure), Fleming (majeure et mineure) 7:56, Orr 16:03.

3e période

10-Philadelphie: Nolet (17) Fleming, Clarke 6:53

St-Louis 2 Pittsburgh 2

1ère période
1-Pittsburgh: Schinkel (19) 5:02
Pun: Sather 1:15, St-Marseille 4:06, McCreary et Gray 10:44, Morrison 17:10, Arbour 19:31.

2e période

Aucun but.
Pun: Hextall et Anderson 6:36.

3e période

2-Pittsburgh: Schock (6) 2:27
3-St-Louis: Crisp (2) B. Plager, Berenson
4-St-Louis: J. Roberts (10) St-Marseille, Crisp 16:40
Pun: Pratt 1:27.
Gardiens: Hall, St-Louis; Smith, Pittsburgh.

Oakland 3 Los Angeles 5

1ère période
1-Los Angeles: Shack (16) Goring, Lonsberry 1:59
2-Oakland: Laughton (14) Jarrett 2:24
3-Los Angeles: Peters (13) Lonsberry 7:41
Pun: Howell Oak 4:12, Krake LA 6:17, Marotte LA 10:04, Hardy Oak 15:23.

2e période

Aucun point.
Pun: Mattiussi Oak 2:22, Marotte LA 11:30.

3e période

4-Los Angeles: Shack (17) Goring, Lonsberry 2:03
5-Oakland: Hardy (3) Ménard 4:04
6-Oakland: Vadnais (20) Mattiussi 9:25
7-Los Angeles: Peters (14) Duff 14:18
8-Los Angeles: Flett (12) Joyal, Lemieux 15:32
Pun: Roberts Oak 3:16, Boughner Oak 11:37.
Lancers: Oakland 13 14 10-37
Los Angeles 13 12 18-43
Gardiens: Smith, Oakland; DeJordy, Los Angeles. Assistance: 8,472.

Scission entre pros et les indépendants

NEWPORT NEWS (Virginie) (AFP) — Les joueurs de tennis indépendants (ou autorisés) ont résolu de se retirer de l'association des joueurs de tennis internationaux (ITPA) formée il y a moins d'un an à Wimbledon et ont décidé de former leur propre association, l'association des joueurs de tennis professionnels indépendants.

La nouvelle a été annoncée samedi par l'américain Jim McManus, qui officiait en tant que porte-parole des 32 joueurs indépendants qui ont participé aux championnats internationaux des États-Unis sur courts couverts à Hampton (Virginie).

La scission inattendue parmi les joueurs de tennis signe apparemment la fin de l'I.T.P.A. dont le président est l'Australien John Newcombe et qui n'a donc plus desor-

mais que les professionnels sous contrat comme adhérents.

Le désaccord provient du partage jugé "inéquitable" des prix en espèce et du fait que l'association, née en juin dernier à Wimbledon, est gouvernée en majeure partie par les professionnels sous contrat.

Selon McManus, 75 pour cent des joueurs de l'I.T.P.A. rejoindront la nouvelle association de même que plusieurs professionnels sous contrat. M. William Riordan, organisateur du championnat annuel américain de courts couverts de Salisbury, serait élu président du nouveau groupe prochainement. Il serait à la tête d'un comité directeur de quatre membres représentant l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe et l'Australie-Asie.

INSCRITS À B.B.

PREMIERE COURSE

Trot à réclamer \$1,500 BOURSE: \$1,200
1-Charpeud G. Gendron 5:1
6-Foul Ball L. Bergeron 7:2
4-Trader Midnite R. Montroy 4:1
5-Sassy Mir M. Melleur 9:2
8-Evergreen Pat P. Robillard 5:1
7-Taj Joy J.P. Gauthier 6:1
2-Puritan Hanover B. Côté 6:1
7-Guy Don M. Bouvette 8:1
A.E. Topy Lee D. J. Dussault
Mighty Med J. Cyrenne

Deuxième course

Ambie à réclamer \$1,500 BOURSE: \$1,200
4-Candy Mar Mir L. Desrochers 5:1
2-Malcolm Hart J. Cyrenne 7:2
6-Francis R. N. Massé 4:1
7-Dark Oxy Y. Plouffe 9:2
8-Oak Glen A. Rivard 5:1
1-Gill Bow L. Sidjacks 6:1
3-Dapper Grattan S. J. Vachon 8:1
5-Highland Red A. Larivière 8:1
A.E. Atwater Scot - A. Bedard
Leo Arden - M. Bouvette

Troisième course

Ambie pour N.G. de \$2,500 en 69-70
1-The Troublemaker J.P. Gauthier 3:1
8-Hawain Gal R. Nadeau 7:2
6-Take Charge R. Gendron 4:1
6-A.C. Prince R. White 9:2
3-Star Ace B. Côté 6:1
5-Demonstration M. Ricard
2-Saul Hanover D. Larochelle 8:1
7-Officers Attack A. Hanna 8:1
A.E. Cloverleaf Away - R. O'Dwyer
Rudy Dudy Doo - G. Filion

Quatrième course

Trot pour N.G. de \$2,500 en 69-70
1-Katy's Bert R. Boethuis 3:1
4-Coronado Hanover M. Turcotte 7:2
5-Lone Shark D. Gills 4:1
6-Lincoln Abbe Y. Gamache 9:2
3-Perfect Mir C. Pelletier 5:1
7-Nanny Hanover B. Côté 6:1
1-Telstar Hanover D. Beauchemin 8:1
5-Yankee Blase G.G. Lachance 8:1

Ambie pour N.G. de \$2,500 en 69-70

4-Amorizer Tim R. Barreux 3:1
3-Rebel Brother R. Cossette 7:2
5-Mr. Eton M. Lachance 4:1
1-Country Don M. Turcotte 9:2
6-Bepi P. Robillard 5:1
4-Elariedon A. Bedard 6:1
7-Dyle D. Larochelle 8:1
6-Joe Janover G. Filion 8:1

Stuisme course

Ambie pour N.G. de \$2,500 en 69-70
6-Windor Gold A. Hanna 3:1
5-Dale Will pas nommé 7:2
4-Shadowed Chime J. Primeau 9:2
1-The Boathanger R. Sanguin 4:1
2-Panama Mir G. Bouvette 5:1
5-Archer Hanover M. Ricard 6:1
7-Nova Richelieu B. Côté 8:1
2-Melrose Danny R. Côté 8:1
6-Archer Blase G.G. Lachance 8:1

Septième course

Ambie pour N.G. de \$2,500 en 69-70
1-Teachers Pet R. Barreux 5:1
6-P.G. Demon G. Filion 7:2
5-Belle Gay Pat J.P. Gauthier 4:1
2-Lethus Tarahan S. Brisson 9:2
8-Panama Mir



Samedi soir, au forum, le Canadien a plié l'échine au compte de 4-2 devant les Red Wings de Détroit; mais s'il avait su profiter de toutes les occasions de compter qu'il a eues, le Tricolore aurait probablement emporté par la marge de trois ou quatre buts. Mais... les résultats furent ce qu'ils furent. John Ferguson, devant Edwards, des Wings, ne peut rien pour relayer le disque à Cournoyer, no. 12, posté seul devant le filet des Wings. Et ce fut ainsi la soirée durant.

Palmer joue deux rondes de 64, mais perd par un coup!

ORLANDO, Floride (PA) — Bobby Lunn, un ex-champion de terrains municipaux, a enlevé les honneurs du tournoi d'invitation Citrus en l'emportant sur le vétéran Arnold Palmer au dernier trou de ce tournoi doté d'un premier prix de \$30,000, hier, Palmer, malgré deux incroyables rondes de 64, a dû s'incliner devant le sang-froid de son adversaire qui a terminé avec un total de 271 sur ce parcours de 6,849 verges à normale 72 en jouant une ronde finale de 70.

Le vainqueur a ainsi complété les quatre rondes de ce tournoi en affichant une marque de pas moins de 17 coups sous la normale. Palmer a dû se contenter du deuxième rang, sur un pied d'égalité avec le jeune Australien Bob Stanton, les deux totalisant 272.

Ce fut une lutte de géant tout au cours de l'après-midi entre Lunn et Palmer. Les deux étaient sur un pied d'égalité au dernier trou d'une distance de 415 verges, à normale 4.

Lunn capitula sous le coup de départ dans les arbres, du côté droit de l'allée, pendant que Palmer se tenait en bonne position au centre du terrain. Le deuxième coup de Palmer vint choir à quelque 35 pieds de la coupe pendant que Lunn, utilisant un fer pour contourner un

arbre qui lui barrait la route, vit sa balle atterrir à 70 pieds du trou.

Au coup suivant, la balle de Lunn roula jusqu'à deux pouces de la coupe et il la cala pour réussir la normale. Palmer, de son côté et à son troisième coup, s'approcha à quatre pieds de la coupe, mais manqua le coup roulé qui aurait forcé une élimination.

On pouvait dès lors sentir que Détroit gagnerait par chance, c'est-à-dire par la malchance du Canadien. Et, dans la 3e minute de la deuxième période, Gary Unger lança de la ligne bleue et à tout hasard, le disque frappa le patin de Ted Harris, qui tenait Wayne Connolly en bon équilibre, et devint derrière Rogatien Vachon. Dans la 7e minute de la même période, Détroit devait encore compter grâce à la chance, soit un but qui est assez rare au hockey.

Lors d'une mise au jeu à la droite de Vachon dans la zone du Canadien, le centre Alex Delvecchio attrapa le disque au vol, et pan, il était derrière Vachon.

Et deux minutes et 19 secondes plus tard, Connolly s'échappa après avoir reçu une belle passe de Gary Bergman à la ligne bleue du Detroit. Rendu à la ligne bleue du Canadien et face à un Jacques Laperrière solitaire, Connolly lança à tour de bras. Le disque toucha légèrement le bâton de Laperrière, ce qui le fit monter suffisamment pour que Vachon bloque des deux mains et par-dessus sa tête seulement pour sentir la rondelle lui rouler dans le dos et tomber derrière lui.

De plus, les deux buts du Boston furent teintés de chance, un lancer de la ligne bleue (d'Orr chaque fois)

Une quatrième défaite d'affilée pour Canadien

par MARC THIBEAULT

Si vous êtes joueur, comme dans parieur, et que vous souhaitez gagner parce que vous avez besoin d'argent, il y a un vieux dicton qui dit: Ne jouez pas... ou préparez-vous à perdre, ce qui est encore moins agréable.

Depuis quelque temps, les Canadiens sont dans une telle situation. Alors qu'ils ont terriblement besoin de victoires pour au moins s'assurer d'une participation aux éliminatoires de post-saison, ils enfilent quatre défaites d'affilée (leur plus longue série de revers depuis novembre 1966, alors qu'ils en perdirent cinq), et cela sans nécessairement mal jouer. Ainsi, samedi soir, ils dominèrent les deux premières périodes contre Détroit de façon évidente seulement pour finir ces deux premiers tiers en tirant de l'arrière par 3-0 — avant de finalement perdre 4-2 et après avoir manqué d'égaliser le compte à 3-3 de justesse à deux ou trois reprises.

Et hier après-midi, ils baissaient pavillon 2-0 devant Boston, le gardien Eddie Johnston leur arrachant son premier blanchissage en trois ans!

Et que faire contre une telle guigne, lorsque vous dominez le jeu?

Redmond déjoua ensuite Edwards sur un lancer-boulet pour réduire le compte à 3-1 avant que Cournoyer ne le réduise à 3-2, une minute et 4 secondes avant la fin de la joute.

Et 53 secondes avant la toute fin, l'instructeur Ruel retira Vachon de son filet pour donner au Canadien une offensive à six joueurs d'attaque. Et Canadien obtint des mises au jeu dans la zone du Detroit 46, puis 24 secondes avant la fin, Béliveau dégageant chaque fois la rondelle en faveur d'un coéquipier. Et chaque fois, le Tricolore aurait pu égaliser. Mais la rondelle allait partout sauf derrière Edwards... avec le résultat que Howe récolta finalement un disque égaré pour aller marquer un but trois secondes avant la fin dans un filet désert.

Canadien eut neuf lancers de plus que Détroit qui, pour la deuxième fois en 18 saisons, en finissait une avec un avantage (4 victoires, 2 défaites, 2 nulles) saisonnier sur les Canadiens. Mais d'après le jeu, Canadien eut l'air d'en avoir 19 de plus... tout en se défendant admirablement bien lorsqu'il eut des joueurs en punition (grâce, encore et toujours, à un Serge Savard formidable).

Comme le dirait un Sam Pollock... nous avions gagné en perdant... ou perdu en gagnant!

Hier après-midi, par le truchement de la télévision américaine ce ne fut pas exactement une même victoire. Exaspérés par leur échec de la veille au soir (non sans raison!) et provoqués par le jeu robuste et rude qui est celui qui caractérise le Boston, nos Canadiens récoltèrent trop de punitions aux mauvais moments et c'est ainsi que Boston marqua son premier but 30 secondes avant la fin d'une punition à Savard et son second virtuellement au même moment où Laperrière en achevait une autre, le disque déjouant Vachon alors que Laperrière, devant le pénitencier, exécutait ses trois premiers coups de patin.

De plus, les deux buts du Boston furent teintés de chance, un lancer de la ligne bleue (d'Orr chaque fois)

étant chaque fois touché devant Vachon par un Bruin... et quel gardien, sinon par chance, peut bloquer de telles déviations aussi veinardes qu'imprévues?

S'il est vrai que Boston, ne serait-ce qu'à cause d'une mise en échec soutenue et persistante qui annula bien des tentatives du Canadien, méritait de gagner, il ne va pas nécessairement de soi que le club montréalais aurait dû perdre.

Mais voilà: comme nous le disions plus haut, il ne faudrait pas jouer lorsque vous avez besoin de gagner... sauf que, pour les Canadiens, il y a un petit ennui, soit que le calendrier de joutes de la Ligue Nationale ne leur permet pas d'arrêter de jouer!

Le premier ministre Trudeau ouvrira officiellement les Jeux qui prendront fin vendredi, non sans avoir mis en vedette les jeux traditionnels esquimaux et indiens le dernier jour.

En dépit de la majorité indigène chez la population arctique, les Jeux seront disputés selon les règlements des Blancs, mais on croit que les sports indiens et esquimaux seront inclus à l'avenir.

Les sports originaux n'ont pas été inclus dans les compétitions cette année parce que le comité des Jeux n'a pas tenu compte des sports pratiqués par les gens indigènes.

Ligue Nationale

VENDREDI

Minnesota 8, Toronto 3
Oakland 3, Los Angeles 5

HIER

Montréal 0, Boston 2
Pittsburgh 0, New York 0
Minnesota 2, Detroit 2
Chicago 3, Philadelphie 2
Los Angeles 2, Oakland 2

SAMEDI

Detroit 4, Canadiens 2
Boston 5, Philadelphie 5
St-Louis 2, Pittsburgh 2

CLASSEMENT

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
BOSTON	64	35	14	15	239	186	85
NEW YORK	64	34	16	14	212	149	82
CHICAGO	63	36	20	7	202	145	79
DETROIT	63	33	18	12	196	161	78
CANADIENS	63	31	19	13	198	162	75
TORONTO	63	26	26	11	196	203	63

DIVISION OUEST

ST-LOUIS	63	31	23	9	184	150	71
PITTSBURGH	63	23	30	10	153	196	56
PHILADELPHIE	64	15	26	23	178	196	53
OAKLAND	63	17	36	10	137	207	44
MINNESOTA	62	12	30	20	178	209	44
LOS ANGELES	63	9	44	10	136	244	29

Canadien Jr8 Ottawa 5

1ère période
1-Ottawa: Forey
Merrick, Clement... 1:33
2-Ottawa: Clement
Wilson, Potvin... 4:44
3-Ottawa: Potvin
French, Merrick... 9:40
4-Ottawa: Potvin
Clement, Wilson... 10:17
5-Montréal: Lalonde
Martin, Guevremont... 14:37
Pun: Lafontaine 5:49, mauvaise conduite 9:31, Martin 8:19, Potvin 12:38, Globensky 16:57, Brind'Amour 17:39

2ème période
6-Ottawa: Clement
Merrick, Forey... 4:50
7-Montréal: Perreault
Gundon, Globensky... 8:50
8-Montréal: Gratton
Guevremont, Martin... 15:55
Pun: Globensky 5:57, Lalonde 10:54, Toshi 14:49, Merrick 19:14
9-Montréal: Gratton
Lalonde, Martin... 3:55
10-Montréal: Gratton
Lemieux... 10:00
11-Montréal: Brind'Amour
Lalonde... 16:29
12-Montréal: Martin
Lemieux, Lajeunesse... 18:30
13-Montréal: Gratton
Martin, Turnbull... 19:11
Pun: French 3:21, Moreau, Forey, majeures, Globensky 5:21, Gundon, mauvaise conduite, Turnbull 13:52

3ème période
13-Montréal: Gratton
Lalonde, Martin... 3:55
14-Montréal: Gratton
Lemieux... 10:00
15-Montréal: Brind'Amour
Lalonde... 16:29
16-Montréal: Martin
Lemieux, Lajeunesse... 18:30
17-Montréal: Gratton
Martin, Turnbull... 19:11
Pun: French 3:21, Moreau, Forey, majeures, Globensky 5:21, Gundon, mauvaise conduite, Turnbull 13:52
Lancers par:
Ottawa 17 7 11-35
Montréal 13 11 22-46
Buts: Dion, Wood, Larocque.
Assistance: 6,383.

Détroit 2 Minnesota 2

1ère période:
1-Détroit: Rolfe
Connolly... 13:39
2-Minnesota: Williams (9)
Reed... 15:11
Pun: Stenkowski 9:14, Unger 19:04, MacGregor 19:29
3-Minnesota: Goldworthy (29)
Williams, Grant... 0:32
4-Détroit: Mahovich (28)
Bergman, Delvecchio... 10:27
Pun: Johnson 13:32, Libett 18:43, Gibbs 18:43, Bergman 19:14

2ème période
5-Montréal: Drouin
Tardif, Charron... 5:02
6-Springfield: Gibbons
Macdonald... 9:40
7-Springfield: Inglis
Miller, MacDonald... 9:48
8-Springfield: Inglis
7-Springfield: Amadio... 18:49
Pun: Curtis 16:14
3ème période
9-Montréal: Sheehan
Crashley, Tardif... 4:42
Pun: Hextall, Boddy, mineures doubles 3:30, Drouin, Corrigan 5:18, Gauthier, Gibbons 5:31, Potvin 10:57
Lancers:
Montréal 7 10 14-31
Springfield 13 16 15-44
Assistance: 5,934.

Hockey SAMEDI Voyageurs 2 Springfield 6

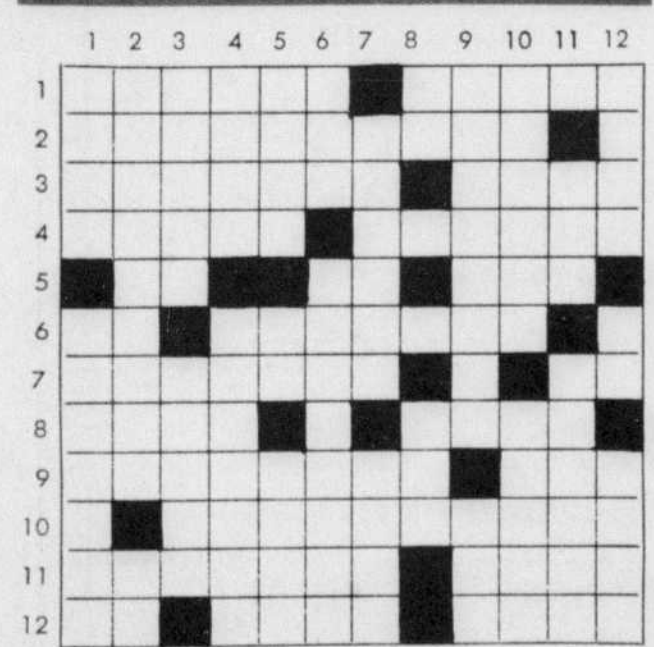
1ère période
1-Springfield: Corrigan
Price, Murphy... 11:27
2-Springfield: Inglis
Robinson, Dufour... 18:34
Pun: Amadio 3:20, Drouin 5:04, Price 8:19, Berry 16:30

2ème période
3-Montréal: Drouin
Tardif, Charron... 5:02
4-Springfield: Gibbons
Macdonald... 9:40
5-Springfield: Inglis
Miller, MacDonald... 9:48
6-Springfield: Inglis
7-Springfield: Amadio... 18:49
Pun: Curtis 16:14

3ème période
8-Montréal: Sheehan
Crashley, Tardif... 4:42
Pun: Hextall, Boddy, mineures doubles 3:30, Drouin, Corrigan 5:18, Gauthier, Gibbons 5:31, Potvin 10:57
Lancers:
Montréal 7 10 14-31
Springfield 13 16 15-44
Assistance: 5,934.

Hershey 3 Cleveland 2
1ère période
1-Hershey: Gilbertson
Leiter... 9:19
2-Hershey: DeBrody
Keller, Leiter... 10:12
Pun: Keller 4:18, Popiel 12:22
2ème période
3-Cleveland: Schultz
Bégin, Hoekstra... 17:27
3ème période
4-Cleveland: Reichmuth
Schultz... 7:46
5-Hershey: Gilbert
Barber, Lesuk... 15:25
Pun: Myers, Keller 9:00, Popiel 13:29
Lancers:
Cleveland 9 8 9-26
Hershey 10 10 15-25
Assistance: 6,715.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Nombre de membres qu'une assemblée doit réunir pour pouvoir valablement délibérer. — Couleur de la neige.
2—Formation d'ulcère.
3—Qui a perdu son éclat (fém.). — Voie libre entre l'eau et les maisons.
4—Tige ligneuse grimpante ou volubile. — Meut en rond.
5—Manganèse. — Tour. — Cri de douleur.
6—Commandement. — Crédit accordé à quelque chose.
7—Le cavalier y appuie le pied (plur.). — Seul.
8—Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Empereur de Russie.
9—Stupide, sot. — Mois de Marie.
10—Évacuations l'urine.
11—Amour de soi, égoïsme. — Matière noire et épaisse déposée par la fumée.
12—Obtenu. — Signe numérique indiquant l'absence de valeur. — Lisière d'un bois.

Verticalement
1—Adj. interr. — Confirme, contrôle.
2—Décision irrévocable, qui ne souffre pas de contestation. — Sans vêtement.
3—Vaste étendue d'un seul te-

Les Voyageurs tondent les Clippers: 8-3

Les Voyageurs de Montréal ont remporté une facile victoire de 8-3 hier sur les Clippers de Baltimore dirigés par les tirs précis d'Alain Caron qui a récolté le truc du chapeau, aidés également des efforts de la recrue Guy Charon qui ont valu deux autres buts aux vainqueurs. Bernard Blanchette, Bob Sheehan et Marc Tardif ont marqué les autres buts des Voyageurs.

Wayne Hicks, Doug Harris et Jean-Marie Cossette ont enregistré les buts des vaincus. Il s'agissait d'une troisième victoire des Voyageurs en sept matches contre les Clippers, ces derniers ayant gagné à deux reprises pendant que deux joutes furent nulles.

1ère période
1-Baltimore: Hicks
Rivard, Bartlett... 6:41
2-Montréal: Blanchette
Lapointe... 13:22
Pun: Gauthier 1:24, Labre 10:35, Swarbrick 14:08
2ème période
3-Montréal: Charron
Hextall, Blanchette... 1:29
4-Montréal: Sheehan
Roberts, Tardif... 8:21
5-Montréal: Caron
Berry... 11:06
6-Montréal: Caron
Drouin, Gauthier... 17:29
Pun: Curtis 12:55
3ème période
7-Montréal: Caron
Berry, Drouin... 2:12
8-Baltimore: Barrie
Cameron, Cossette... 10:57
9-Montréal: Tardif... 11:55
10-Baltimore: Cossette
Swarbrick, Labre... 17:59
11-Montréal: Charron
Gauthier... 18:12
Pun: Curtis 6:36, Lagacé, Hextall majeures, Bartlett, Lapointe 13:16, Barrie 16:08
Lancers par:
Baltimore 8 11 7-26
Montréal 10 10 7-27
Gardiens de but:
Brown, Baltimore.
Norris, Montréal.
Assistance: 2,145.

Victoire de Richard Petty

ROCKINGHAM, C. du N., (PA) — Richard Petty a remporté sa première victoire importante depuis septembre dernier en gagnant, hier, la course d'autos hors-série 500 de la Caroline du Nord.

Campbell suspend Dorey

Le président de la LNH, Clarence Campbell, a suspendu samedi le défenseur Jim Dorey, des Maple Leafs de Toronto, pour avoir frappé le juge de lignes Pat Sheller lors d'un match contre Minnesota dimanche dernier.

L'incident est survenu lorsque Sheller a tenté d'em-

pêcher Dorey de s'en prendre de nouveau à Claude Larose, du Minnesota, à la suite d'une bagarre.

A la suite d'une étude du film du match et des rapports des officiels, Campbell a imposé une amende additionnelle de \$75 à Dorey, qui sera également privé de son salaire pendant sa suspension.

Tout en déclarant que Dorey n'avait aucune excuse pour sa conduite, Campbell a ajouté que la punition aurait été plus sévère si le défenseur des Leafs n'en avait pas été à sa première offense dans un tel cas.

La bagarre entre Dorey et Larose a d'ailleurs donné lieu à plusieurs altercations lorsque tous les joueurs des Leafs, à l'exception du gardien substitut Marv Edwards, et tous ceux des North Stars, à l'exception de quatre hommes, ont quitté leur banc pour se joindre à la mêlée générale.

C'est à la suite de cette bagarre générale que Dorey a frappé Sheller afin de rejoindre Larose.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

dre Larose.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

Selon les films du match, Larose était très loin lorsque Dorey a atteint Sheller au visage.

Trudeau donnera le signal du départ!

YELLOWKNIFE, T.N.O. (PC) — Les Jeux d'hiver de l'Arctique commenceront aujourd'hui avec les athlètes des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et de l'Alaska.

Le premier ministre Trudeau ouvrira officiellement les Jeux qui prendront fin vendredi, non sans avoir mis en vedette les jeux traditionnels esquimaux et indiens le dernier jour.

En dépit de la majorité indigène chez la population arctique, les Jeux seront disputés selon les règlements des Blancs, mais on croit que les sports indiens et esquimaux seront inclus à l'avenir.

Les sports originaux n'ont pas été inclus dans les compétitions cette année parce que le comité des Jeux n'a pas tenu compte des sports pratiqués par les gens indigènes.

Chicago 3 Philadelphie 2

1ère période
1-Chicago: Pappin (20)
Martin... 8:21
2-Chicago: Pappin (21)
Pinder, Magnuson... 16:18
Pun: Edestra 1:26, Magnuson 4:22 et Shmyr 18:51
2ème période
3-Chicago: Nesterenko (14)
Pun: Maki 0:47, Peters 4:37, Mikita 6:54, Lacroix 7:20, Jarrett 8:47
3ème période
4-Philadelphie: L. Hillman (5)
Morrison... 17:04
5-Philadelphie: Johnson (18)
L. Hillman... 19:09
Pun: White 3:44, Dornhoefer 3:44, Dornhoefer 15:00, Mohns 15:00, Dornhoefer 19:23, Jarrett 19:23
Lancers:
Chicago 18 11 9-38
Philadelphie 14 13 13-40
Gardiens: Esposito, Parent.
Assistance: 14,606.

New York, à 3 points des Bruins!

1ère période
Aucun but.
Pun: Woytowich 0:24, Balon 2:08, Blackburn 3:10, Luce 11:00, Hextall 11:00, Pratt 11:26, Balon, majeure 16:49, Neilson, majeure 18:48, Blackburn, majeure 16:48, Pronovost, majeure 16:48.
2ème période
Aucun but.
Pun: Neilson 5:22.
3ème période
Aucun but.
Pun: Sather 1:04, Neilson 8:05.
Lancers par:
New York 1 13 11-25
Pittsburgh 13 9 13-35
Buts: Smith, Giacomini.
Assistance: 17,250.

2ème période
Aucun but.
Pun: Neilson 5:22.
3ème période
Aucun but.
Pun: Sather 1:04, Neilson 8:05.
Lancers par:
New York 1 13 11-25
Pittsburgh 13 9 13-35
Buts: Smith, Giacomini.
Assistance: 17,250.

Les 15 premiers au Citrus

1-Bob Lunn, 30,000 66-68-67-70-271
2-Arnold Palmer, 13,875 64-72-64-72-272
3-Bob Stanton, 13,875 71-68-65-68-272
4-Dick Lenz, 7,560 69-69-68-275
5-Dick Crawford, 5,450 65-72-70-69-276
6-Tom Shaw, 5,450 65-68-69-70-276
7-Tom Seawick, 5,450 68-71-69-69-277
8-Bruce Crampton, 4,108 67-71-68-71-277
9-Bruce Devlin, 4,108 67-67-69-74-277
10-Homer Johnson, 4,108 66-69-70-72-277
11-Laurel Hebert, 3,038 69-72-67-70-278
12-Jack Montgomery, 3,038 68-71-70-69-278
13-Pat Sikes, 3,038 69-69-68-72-278
14-Bert Yancev, 3,038 69-68-71-70-278
15-Charles Coody, 2,325 68-71-69-71-279
George Knudson, 222 73-68-73-71-285

À Blue Bonnets

SAMEDI SOIR
Pari double: Forsy Kid (8) et Ambro Explorer (3): \$178.60, Quiniela, 4e course: Capitola B (3) et Queen Jersey (6): \$22.50, Quiniela, 7e course: Debbie Boy (2) et Two Mountains L (8): \$31.80, Exacta, 10e course: Extra (4) et Merrie Dazzler (7): \$16.40.
Pari mutuel: \$480,255.
Assistance: 8,077.

HIER APRES-MIDI
Pari double: Kentucky Blend (6) et Rosedale Hanover (1): \$60.00, Quiniela, 4e course: RD's Ike (1) et Todd Mite (2): \$84.00, Quiniela, 7e course: Bethel Adios (3) et Baby Sandwich (6): \$33.40, Exacta, 10e course: Bachelors Star (6) et Speedy Satan (2): \$166.20.
Pari mutuel: \$619,904.
Assistance: 10,195.

SENSATIONNELLE NOUVEAUTE DE L'EUROPE !

CHAUVES

MAINTENANT nous pouvons vous ajouter de nouveaux CHEVEUX PERMANENTS et (ce n'est pas du tissage) ! Faites comme le champion de boxe canadien "JOEY DURELLE".

AVEC
"PERMA"
pro-nat
INTERNATIONAL

Unique au Canada...
PERMA-PRO-NAT,
est un système révolutionnaire
contre la calvitie
PERMA-PRO-NAT
n'est pas une transplantation
n'est pas une cure miraculeuse (inexistante)
ni un vulgaire toupet.
PERMA, n'a pas besoin de collant ou tape,
ni colle... elle adhère par elle-même
au crâne et aux cheveux du client chauve.
C'est un brevet Européen sensationnel.
● ● ●

Pour une brochure d'information gratuite,
téléphonez ou écrivez à :

1175 est,
JEAN-TALON
MONTREAL
273-1554

PRO-NAT INTERNATIONAL CO. INC.
Montréal, Québec, Paris, Londres, Hollywood, Milan

NOM
ADRESSE VILLE
COMTE TEL J.M.

1ère période
1-Los Angeles: Peters (15)
Hoganson, Flett... 18:35
Canadien
Pun: Ravlich 10:50, Marotte, mineure, et Vadnais et Ravlich, majeures, 14:44, Muloin 17:08.
2-Oakland: Hardy (4)
Ehman, Howie... 9:40
Pun: Shack 4:01 et Marshall 14:54
3-Oakland: Hampson (16)
Hicke... 5:21
4-Los Angeles: Duff (3)
Rocheport, Marotte... 6:36
Pun: Hoganson, L. A., 12:06
Lancers:
Los Angeles 9 5 9-23
Oakland 9 10 9-28
Gardiens: Dejordy (L.A.), G. Smith (Oak.)
Assistance: 5,262.

Les résultats des investigations de Mariner-6 et Mariner-7

LE VRAI VISAGE DE MARS

par DOMINIQUE VERGUÈSE

NEW YORK — Le 31 juillet et le 6 août 1969, deux engins automatiques américains de 380 kilogrammes chacun, Mariner-6 et Mariner-7, survolaient la planète Mars en s'en approchant respectivement de 3 431 et de 3 430 kilomètres. C'était la seconde fois que Mars était ainsi observée et photographiée par des engins inhabités. La première expérience remontait à juillet 1965, époque où un engin un peu plus simple, Mariner-4, retransmettait à la Terre les premiers clichés rapprochés obtenus d'une autre planète du système solaire.

Les résultats de 1965 avaient complètement bouleversé l'idée que l'on se faisait généralement de la planète. A la surprise de tous, elle était apparue criblée de cratères. Mars, c'est la Lune... Mais les clichés et les observations des engins Mariner-6 et 7 devaient, une nouvelle fois, obliger les astronomes à modifier la description qu'ils donnaient de la planète. Réflexion faite, Mars, ce n'est pas la Lune... De fait, on est maintenant convaincu que la planète rouge ne ressemble vraiment à aucun autre objet connu du système solaire, et son évolution a sans doute été différente de celle de la Lune comme de celle de la Terre.

Pour discuter des résultats obtenus, les hommes de science américains ont multiplié les rencontres et les colloques, notamment à l'Institute for Space Studies, un organisme qui rassemble à New York une quarantaine de spécialistes des problèmes des atmosphères planétaires. Tout récemment, une nouvelle réunion a eu lieu à San-Francisco.

Les engins Mariner-6 et Mariner-7 ont pris quelque cent cinquante clichés à leur approche de la planète, puis pendant le survol de cette dernière, cinquante-sept photographies rapprochées, dont la moitié permettent d'apercevoir des détails de 300 m. En outre, pendant la phase de survol, Mariner-6 et Mariner-7 ont fait des mesures en lumière infra-rouge, ultra-violet, et à l'aide d'ondes radio, pour déterminer la température et la pression à la surface de la planète, et la composition de son atmosphère (le Monde du 1er août 1969).

Trois sortes de terrains

Alors que la description traditionnelle du sol martien — vu au travers des télescopes terrestres — reconnaît deux sortes de zones — les "mers", zones sombres de couleur bleu-vert, et les "déserts", de couleur jaune-orange, — l'examen des clichés de Mariner-6 et Mariner-7, qui couvrent environ 20% de la surface totale de Mars, a conduit à distinguer trois sortes de régions:

● **Les terrains riches en cratères:** Mars, comme la Lune, a visiblement été soumise à un long bombardement de météorites, qui ont formé des cratères parfois très larges, de plusieurs dizaines de kilomètres de diamètre. Leur taille permet en gros de classer les cratères en deux catégories: ceux qui ont plus de 0,7 kilomètre de diamètre; ceux qui ont plus de 7 kilomètres de diamètre. Si l'on considère leur forme, deux autres familles apparaissent, qui recoupent les précédentes: cratères relativement petits et profonds, en forme de bol, qui ressemblent aux cratères primaires sur la Lune (formés par impact de météorites); cratères relativement grands à fond plat.

● **Les terrains "chaotiques":** les photographies de Mariner-6 montrent environ un million de kilomètres carrés de terrain où de courtes crêtes et des dépressions, de quelques kilomètres de long, se chevauchent et s'enchevêtrent

pour former un relief tourmenté et "chaotique". Ce terrain qui ne possède presque pas de cratères semble être en contrebas d'une zone trouée de cratères située à côté de lui.

● **Les terrains plats:** le meilleur exemple est le désert circulaire Hellas, qui ne révèle pas de cratères de taille supérieure au pouvoir de résolution de la caméra — 300 mètres — et qui s'étend sur près de 2 000 kilomètres; de telles zones sont inconnues sur la Lune.

On ne sait plus très bien ce que deviennent, dans cette description, les mers et les déserts, les zones élevées et les régions basses. Sur les clichés rapprochés, on distingue mal des limites des zones claires et sombres. Certaines de ces zones de transition semblent coïncider avec des bords de cratères (des fonds des cratères sont en général sombres), tout comme certains "canaux" paraissent n'être qu'une rangée de cratères.

On estime généralement que, proche de la ceinture des astéroïdes (multitude de petits objets qui gravitent plus ou moins regroupés entre Mars et Jupiter), Mars a dû subir un bombardement de météorites vingt-cinq fois plus intense que sur la Lune. Or, sur Mars, le bombardement actuel est si lent qu'il n'aurait pas pu produire le nombre de cratères que l'on observe dans les régions où il y a le plus d'impacts, même s'il durait depuis l'origine de la planète, il y a quelque 4,5 milliards d'années. On admet ainsi que Mars (comme la Lune) a dû être beaucoup plus brutalement bombardée autrefois qu'aujourd'hui.

Au demeurant, les grands cratères jeunes et peu érodés sont rares. Certains paraissent avoir été formés il y a longtemps; peut-être même, comme sur la Lune, des terrains sont-ils vieux de plusieurs milliards d'années. S'il en est ainsi, la planète n'a sans doute jamais connu de bouleversements tectoniques aussi accentués que ceux qui se sont produits et se produisent encore sur la Terre, et qui ont effacé toute trace de relief ancien. Mars n'a jamais dû avoir non plus l'épaisse atmosphère riche en eau que possède la Terre, on ne remarque, en effet, sur les clichés aucune trace du modelage que cette atmosphère n'aurait pas manqué d'imprimer au relief.

Mars porte pourtant de nombreuses traces de phénomènes d'érosion et d'oblitération de traits de relief sous des couches de débris. Plus érodés que les cratères lunaires, les cratères martiens ont perdu leurs hauts remparts circulaires; on ne voit autour d'eux ni rayons ni cratères secondaires (créés sur la Lune par l'éjection de matériaux lors de l'impact primaire). Dans les régions trouées de cratères, les petits et même les moyens cratères de 20 à 50 kilomètres de large sont moins nombreux que l'on ne s'y attendait.

On estime ainsi que le rythme d'érosion — est-ce le vent et la poussière? — a été plusieurs centaines de fois plus rapide que sur la Lune. En outre, il faut expliquer pourquoi les terrains chaotiques et les terrains plats ne possèdent pratiquement plus de cratères. Les phénomènes qui ont fait disparaître les cratères dans certaines régions n'ont donc pas joué dans d'autres, et les formes d'érosion ont varié suivant les zones.

Dans ce long processus de modelage du relief, l'atmosphère martienne a dû jouer un rôle. Cette atmosphère — on le savait déjà et les mesures infrarouges l'ont confirmé — se compose principalement de gaz carbonique. Contrairement à ce qui avait été annoncé un peu

hâtivement, il ne semble y avoir ni méthane ni ammoniac. L'azote n'a pas été détecté non plus; si l'atmosphère martienne en contient, ce gaz ne peut constituer plus de 1% de toute la couche atmosphérique. Une faible quantité d'eau (un milliard de fois moins que sur la Terre) est présente.

Aucun cliché de la planète ne laisse vraiment supposer l'existence de nuages, sauf peut-être au-dessus des régions polaires, où, d'après les mesures infrarouges, il semble y avoir en suspension dans l'atmosphère des cristaux de neige carbonique. Pour expliquer les variations de luminosité de certaines régions "vues" par les Mariner, on en est réduit à supposer l'existence d'une brume fine et légère; encore cette brume ne peut-elle sans doute pas être due à la condensation de gaz carbonique au-dessus des régions équatoriales, les températures régnant dans l'atmosphère étant trop élevées; même la condensation de vapeur d'eau s'explique mal.

La seule observation sûre qui ait été faite est due à plusieurs clichés du bord de la planète: au-dessus du disque martien flotte, à quelques dizaines de kilomètres d'altitude, une couche stratifiée, épaisse de dix kilomètres environ; d'aucuns ont pensé à des poussières de silice.

Parce qu'il est très abondant, le gaz carbonique joue un rôle certainement important. Mariner-6 et 7 ont, désormais, apporté la preuve que le principal constituant des calottes polaires est la neige carbonique, sans doute mélangée à une très faible quantité de cristaux de glace. Lorsque Mariner-7 a commencé à survoler la limite de la calotte polaire sud, vers le 61e degré de latitude sud, le radiomètre infra-rouge a soudain enregistré une brusque chute de température; tandis que les terrains de haute latitude sud non recouverts de "neige" sont à une température de — 49 degrés centigrades, les bords de la calotte neigeuse sont à — 113 degrés centigrades, pour atteindre — 120 degrés dans les régions

de la calotte non éclairées par le Soleil. Or la température de congélation d'un corps dépend de la pression. L'étude des signaux radio lancés par Mariner-6 et 7, lors de leur passage derrière la planète, ont permis de confirmer que si le gaz carbonique constitue 90% de l'atmosphère, la pression se situe à la surface de Mars entre 6,4 et 7 millibars (1 millibar est le millième de la pression atmosphérique terrestre. A une si faible pression, le gaz carbonique se congèle à la température de — 125°, ce qui correspond à peu près aux températures mesurées.

Ailleurs, les températures martiennes sont plus élevées, mais elles dépassent rarement le zéro; à l'équateur, à midi, il fait environ +3° C. La nuit, par 79° de latitude nord, la température descend jusqu'au point de congélation du gaz carbonique (— 125° C).

Dans l'atmosphère martienne, une augmentation surprenante de température a été relevée vers 40 kilomètres d'altitude, qui reste encore inexplicite; simplement, cette altitude correspond à celle de la couche d'aérosols photographiée, et il n'est pas impossible qu'il existe un lien entre les deux phénomènes. Enfin, vers 135 kilomètres d'altitude, les sondes ont détecté la présence d'une ionosphère, mais seulement du côté de la planète éclairé par le Soleil. Vers 300 kilomètres, il semble y avoir

une faible couronne d'oxygène et vers 25.000 kilomètres une couronne d'hydrogène.

Cet environnement martien est-il ou a-t-il pu être propice à l'apparition de la vie? Il faudra attendre sans doute jusqu'en 1975, date à laquelle une sonde automatique américaine ira atterrir sur la planète, pour avoir des éléments précis de réponse.

Aujourd'hui, on peut dire que les résultats des deux Mariner n'ont guère apporté de preuves renforçant la probabilité de trouver la vie sur Mars. Les mesures ultraviolettes ont montré que beaucoup de rayons ultraviolets atteignent la surface de la planète et doivent ainsi briser toutes les molécules de gaz n'ayant pas de fortes liaisons, tel l'azote, l'ammoniac, les oxydes nitrés... La vie, si elle existe ou a existé, ne peut être qu'une forme primitive devenue résistante aux radiations ultraviolettes (microbes, lichens...).

Ce qui semble le plus gênant aux spécialistes n'est pas le peu d'azote, comme d'aucuns l'avaient avancé à plusieurs reprises (il suffit d'un tout petit peu d'azote), mais l'absence d'eau. D'après les théories les plus couramment admises, la vie terrestre aurait pris naissance et se serait développée dans une sorte de bouillon de culture aqueux. Mars a-t-elle eu jamais assez d'eau présente à sa surface pour que la vie puisse apparaître? La question reste posée.

Rentrant d'Amérique

Peyrefitte attribue à la décentralisation les réussites de l'Université

PARIS (Le Monde). — Pour développer l'enseignement supérieur français, il faudrait "accentuer la loi d'orientation", en instaurant une concurrence ouverte entre les établissements. Telle est, en substance, la conclusion que M. Alain Peyrefitte, président (U.D.R.) de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, ancien ministre de l'éducation nationale (1967-1968), a tiré, devant la presse, lundi, du voyage d'études de deux semaines qu'il vient de faire dans plusieurs universités américaines, en compagnie de quatre autres députés.

"Sans compétition, a déclaré M. Peyrefitte, l'autonomie des universités aboutit à la sclérose et à l'isolement. Mais, tant que les diplômés ont partout — en théorie — la même valeur, les établissements sont formés dans le même moule, et il n'y a pas de compétitivité".

Cette "autonomie concurrentielle" implique aussi qu'on laisse à chaque université la liberté de recruter ses étudiants comme elle l'entend.

Selon M. Peyrefitte, c'est cette politique que le général de Gaulle avait décidé de mettre en oeuvre au cours du conseil restreint du 4 avril 1968. Mais elle n'a pu être réalisée à la suite des "événements" de mai 1968, et "l'état des esprits en France ne permet pas de le faire. Il faut tenter de réussir des expériences".

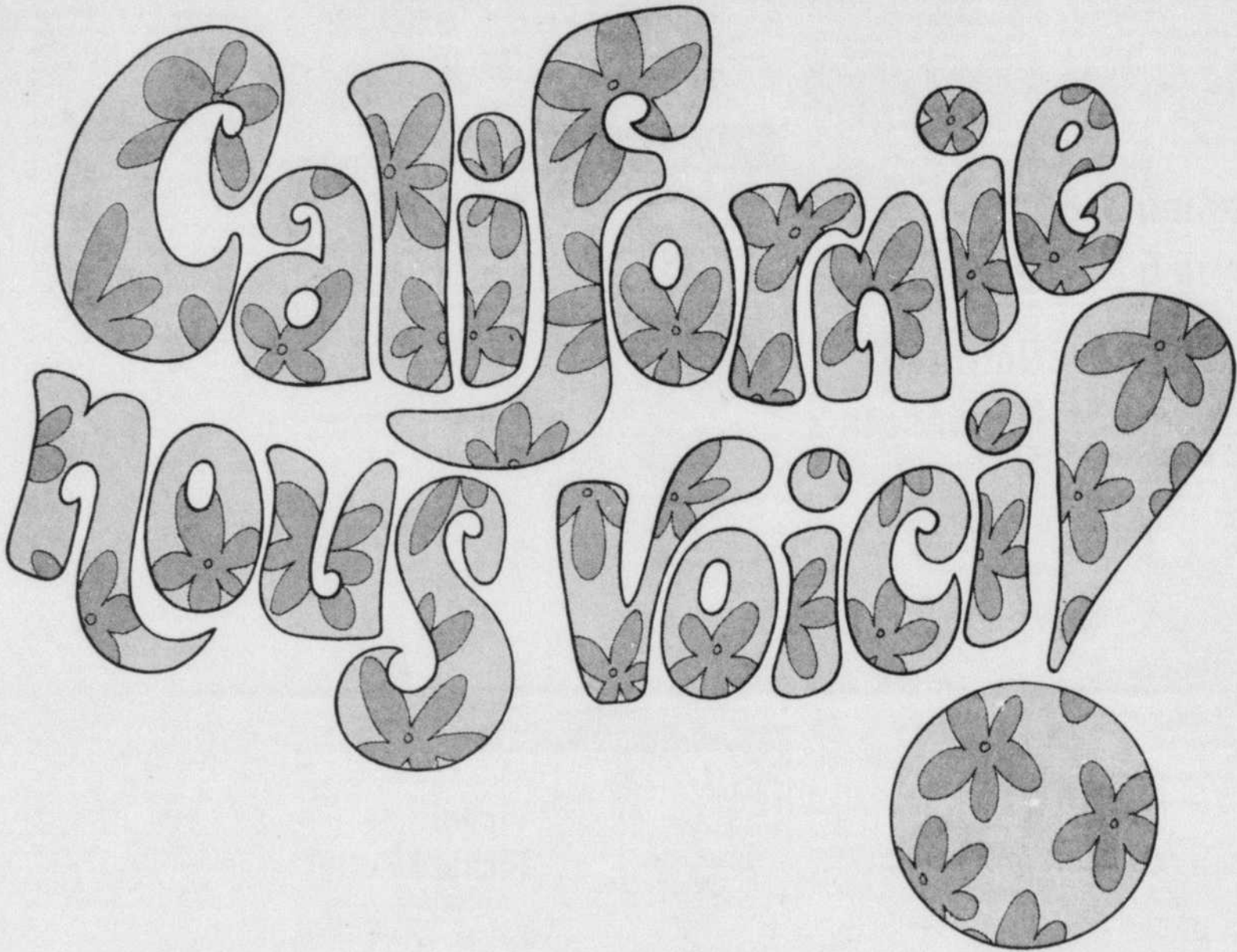
M. Peyrefitte s'est déclaré particulièrement frappé par la croissance de l'enseignement supérieur américain. "Celle-ci, a-t-il dit, est considérée dans tous les milieux, à la fois comme inéluctable et comme souhaitable." Les U.S.A. comptent déjà sept millions d'étudiants, soit, par rapport à la population, un nombre deux fois et demie plus important que celui des étudiants français. Les universités qui accueillent déjà 35% des "dix-huit à vingt-deux ans" envisagent de les accueillir tous dans un avenir relativement proche, notamment

dans les établissements publics, en adoptant le principe de l'"admission libre".

M. Peyrefitte a souligné que ce développement n'est en aucune manière planifié: la création de nouveaux établissements, de nouvelles sections ou de nouveaux enseignements dépend des présidents d'université, des pouvoirs locaux, de la demande... D'autre part, l'autonomie permet une "fertilisation croisée" entre l'université et l'économie. L'Etat, la NASA (National Aeronautics and Space Agency), l'armée, les services publics, les entreprises privées, confient leurs recherches aux universités. Celles-ci profitent de l'exploitation de leurs brevets d'invention par les industries installées à proximité des campus.

Enfin, la décentralisation donne, selon M. Peyrefitte, "une énorme supériorité au système universitaire américain" pour répondre à la "vague de contestation" qui préoccupe autant, a-t-il dit, les universitaires américains que les français. Elle ne permet pas de "rejeter les responsabilités" sur les autorités publiques: "C'est le président de l'université qui est seul responsable du fonctionnement des établissements." M. Peyrefitte a ajouté que "les universitaires américains sont aussi réticents que les français à faire appel à la police".

Enfin, le corollaire de l'autonomie, selon M. Peyrefitte, consisterait à substituer des "études payantes" à "une gratuité génératrice d'irresponsabilité". Le coût élevé des études aux Etats-Unis (500 à 1000 dollars par an, soit 2.500 à 5.000 francs, de frais d'inscription dans les universités publiques, 2.000 à 4.000 dans les établissements privés) n'est pas, selon lui, "antidémocratique"; il est compensé par des prêts et des bourses nombreuses (45% à 50% des étudiants non diplômés reçoivent une bourse — et la quasi-totalité des étudiants de troisième cycle).



La Californie, par Air Canada.

par le service "Connaisseur".

pour mille et une raisons. Pour

retrouver à proximité l'animation des grands casinos

y vont pour le surfing sur les vagues du Pacifique. D'autres pour chercher une

retraite tranquille au soleil des plages. On s'y rend encore pour ren-

contrer certaines vieilles célébrités de Disneyland ou d'autres, plus

jeunes, de Hollywood! Cette année, pour une raison ou une autre, *la vôtre*, mettez

plus de Californie dans votre vie! Voyez votre agent de voyage et renseignez-

vous sur nos deux vols quotidiens vers Los Angeles. Ou appelez-nous.

Montréal — Los Angeles: \$318 aller-retour classe économique.

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde



Il faut voir la Californie, terre de prédilection!

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale
LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777